

150

DERNIÈRE MINUTE

La réunion de l'Assemblée chinoise serait imminente

Le Monde

Fondateur : Hubert Beau-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA; Maroc, 1 dir.; Tunisie, 100 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 7 sch.; Belgique, 10 fr.; Canada, 50 c. ca.; Danemark, 2,75 kr.; Espagne, 10 pes.; Grande-Bretagne, 14 p.; Grèce, 15 dr.; Iran, 45 rials; Italie, 200 L.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 10 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 0,85 fl.; Portugal, 10 esc.; Suède, 1,75 kr.; Suisse, 0,80 fr.; U.R.S.S., 60 cts.; Yougoslavie, 6 c. din. Tarif des abonnements page 11 5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 08 C.C.P. 607-25 Paris Tél. Paris 95 8578 Tél. : 770-91-29

LA DÉTENTE EN QUESTION ?

Tass affirme la continuité de la politique étrangère soviétique

Les communistes devant la crise

« Une dangereuse période vient de s'ouvrir, dans laquelle est en jeu beaucoup plus que le commerce ou l'émigration de l'Union soviétique... »

Fait-il ou aujourd'hui l'emploi abusif qui a été fait ces dernières années de l'expression « détente » ?

Le sénateur Jackson recueille aujourd'hui les fruits de la victoire à la Pyrrhus qu'il avait remportée en octobre 1974...

Les déclarations de M. Kissinger sur un éventuel emploi de la force contre les pays producteurs de pétrole ont aggravé le climat international...

Les gestes enregistrés ces derniers jours de ce côté n'en confirment pas moins qu'un débat se développe dans l'Union soviétique...

En gros, deux attitudes étaient possibles, et elles semblent s'être fait entendre également à Moscou...

L'autre approche, plus « idéologique » celle-là, rappelle « grosse mode » les analyses qui étaient celles de Koubitsem devant la crise de 1929...

Ces deux analyses sont moins contradictoires qu'il y paraît et se rejoignent au moins sur un point : la prudence pour les uns, le désir d'arriver au pouvoir dans de meilleures conditions pour les autres...

Vingt P.C. ouest-européens dénoncent l'impérialisme américain

La décision soviétique de ne pas ratifier l'accord commercial conclu avec les États-Unis en 1972 continue de susciter de nombreuses réactions dans les grandes capitales...

Le gouvernement de Prague a suivi l'exemple de celui de Moscou en annonçant qu'il ne pourrait signer l'accord sur le dédommagement des biens américains...

L'ÉCHEC DU MAGICIEN

Il avait été entendu que l'accord commercial soviéto-américain et son cortège de pièces annexes n'aurait force de loi qu'après la signature du traité...

À la fin de 1974 elle a multiplié, un peu tard, les avertissements : elle s'est brisée après la signature par le président Ford...

La conférence de presse tenue au soir du 14 janvier par M. Kissinger, quand on se penche sur son procès-verbal intégral, nous introduit pourtant dans des arcanes d'où l'on émerge, dans le meilleur des cas, passablement perplexes...

L'équilibre des forces au sein de la majorité

La « remontée » de l'U.D.R. préoccupe les républicains indépendants

Depuis le 14 décembre 1974, date à laquelle M. Jacques Chirac s'était imposé avec une remarquable vitalité à la tête de l'U.D.R., cumulant dès lors les responsabilités de chef de gouvernement et de chef de parti...

L'irrésistible ascension du poulain de Georges Pompidou redonne vie et courage à un mouvement dont le volontarisme est constaté ici et là par plus d'un préfet...

FACE A LA « CAMPAGNE DE DÉNIGREMENT »

Les pétroliers français demandent une nouvelle hausse de tarifs

L'Union des chambres syndicales des industries pétrolières françaises, au cours d'une conférence de presse tenue jeudi 16 janvier à Paris, a demandé au gouvernement une nouvelle hausse des tarifs pétroliers...

Le même jour, c'est une « opération » écrite sur les scandales pétroliers qui, présentée le parti communiste français, au cours d'une conférence de presse au siège de l'Humanité...

Le ministre du pétrole de Libye, dans une lettre adressée à M. J. Schwartz, rapporteur de la commission parlementaire, a indiqué que le prix du pétrole « de participation » libyen avait diminué de près de 4 dollars par baril en 1974...

Après la décision du Conseil constitutionnel

- LA LOI ET LES TRAITÉS par JACQUES ROBERT
LIBERTÉ ET LÉGALITÉ par R.-G. SCHWARTZENBERG

L'ARMÉE FACE A ELLE-MÊME

Arguant du fait nucléaire, de la décolonisation, du déclin du nationalisme, du rejet du modèle hiérarchique traditionnel et de l'évolution de la jeunesse...

Les propos de l'amiral Rickover, tenus devant le Congrès, à l'adresse des écoles de cadets : « Aucune institution ne peut s'éloigner sans dommage des normes communes... »

AU JOUR LE JOUR

Vérité et vraisemblance
Les remanements ministériels sont comme les dérangements. C'est quand on les dérange qu'ils deviennent vraisemblables...

POUR INAUGURER LE SEPTIÈME CAPITOLE

« Faust » à Toulouse

Depuis la Salle du Jeu de spectacle, inaugurée le 11 mai 1973, sept théâtres du Capitole se sont succédés dans le même lieu...

Pierre Emmanuel de l'Académie française LA RÉVOLUTION PARALLÈLE Comment être de nouveau ensemble? 304 pages 36 F Seuil

On ne change pas le passé. Inutile donc d'éplucher sur la spécificité « historique » de notre armée...

DIPLOMATIE

Après le refus du Kremlin de ratifier l'accord soviéto-américain de 1972

L'ÉCHEC DU MAGICIEN

(Suite de la première page.)

On peut ainsi constituer l'enchaînement des circonstances de la façon suivante : après la cérémonie de la signature, le gouvernement américain informe le Kremlin qu'il est normal de supposer parfaitement au courant du libellé du *trade act* que, en vertu de l'article 4 du document en cause, la durée du traité de commerce flétri à trois ans risque d'être réduite de moitié si le président alors en exercice n'est pas en mesure, au bout de dix-huit mois de délai-dépense (le *trade act* prévu par le même article), de se prononcer sur le sujet de l'«amendement» rassurant le secrétaire d'État sans jamais lui livrer les «assurances» formelles qui les auraient placés en position de défiance par rapport à Washington.

Ce n'est certainement pas un thème de conversation nouveau entre M. Kissinger et les dirigeants soviétiques, qui ont précédemment rassuré le secrétaire d'État sans jamais lui livrer les «assurances» formelles qui les auraient placés en position de défiance par rapport à Washington. Néanmoins, la démarche «informative» du département d'État prouve immédiatement que les Soviétiques ne sont pas disposés à faciliter la tâche d'une Maison Blanche écartelée entre ses engagements envers le Congrès et ce qu'elle croyait être un compromis au moins satisfaisant acquis à Moscou. Tousjours selon M. Kissinger, le vendredi 10 janvier arrive au Kremlin la lettre, dont le contenu n'est pas divulgué, expliquant pourquoi il refuse d'entrer dans le jeu : le *trade act* — encore une fois, est indéfiniment reporté des dispositions de non-répétition de gouvernements, cela serait immédiatement démenti par le gouvernement soviétique. Les sénateurs américains ont voté, dans le *trade act* des clauses sur l'expiration juive d'U.R.S.S., aussi voyantes et contraignantes que si elles avaient été négociées de gré à gré entre Washington et Moscou. L'opinion provincialisme du Congrès américain n'explique pas entièrement cette obstination. Mais M. Kissinger, en essayant une dernière fois de mettre les

responsabilités internationales, dégageait la sienne propre. Magicien sur les rives du Nil, il était un vain prophète sur les bords du Potomac, mais il n'en avait pas moins jeté l'alarme. Un mois jour pour jour avant le signature du *trade act*, M. Kissinger discernait donc clairement les signes avant-coureurs de l'orage qui allait provenir de l'Est. Pourquoi alors n'a-t-il pas conseillé à M. Ford de mettre son veto à une loi-cadre plus que franchement accueillie par ses futurs «beneficiaires» par ses prématurés de spéculer sur ce que sont les rapports personnels entre le président et le secrétaire d'État. Il est possible que ce dossier ait sous-estimé la réaction soviétique ou que, démoralisé par l'échec du Congrès à vouloir reconstruire l'entente commerciale, il se soit senti humilié par le refus de l'administration pour «émousser» l'amendement Jackson.

M. Ford aurait-il pu mettre son veto ?

ici se pose la question du veto. En signant le *trade act*, le président Ford n'était pas à son aise. Il n'est, pour en convenir, que de relire l'allocution prononcée à cette occasion, dans laquelle il regrette d'avoir à mettre son nom au bas d'un texte surchargé de paragraphes qui en dénaturent, à ses yeux, l'intention. M. Kissinger n'est pas plus rayonnant. Depuis la mi-décembre, il est en possession d'une vigoureuse protestation latino-américaine qui a joué encore au soutien de son veto de Moscou. Du 3 au 14 inclus, il ne cesse de dire et de faire dire qu'il va consulter les leaders du Congrès pour examiner s'il n'y a pas moyen d'arranger cela.

En temps normal, un veto renvoyant la loi devant les Chambres, accompagné des arguments présentés, aurait pu faire impression. Mais aujourd'hui, après les élections de novembre dernier, on fait entrer un nouveau Congrès au Capitole, avec lequel il eût fallu renouer le dialogue. En temps normal, un veto renvoyant la loi devant les Chambres, accompagné des arguments présentés, aurait pu faire impression. Mais aujourd'hui, après les élections de novembre dernier, on fait entrer un nouveau Congrès au Capitole, avec lequel il eût fallu renouer le dialogue. En temps normal, un veto renvoyant la loi devant les Chambres, accompagné des arguments présentés, aurait pu faire impression. Mais aujourd'hui, après les élections de novembre dernier, on fait entrer un nouveau Congrès au Capitole, avec lequel il eût fallu renouer le dialogue.

chaque Assemblée. La situation de M. Ford, plus que jamais écartelée entre le Kremlin et le Congrès, n'aurait pas été plus enviable que celle qu'il connaît maintenant.

Un autre veto, si est vrai, eût été possible : le 19 décembre, dans l'attente générale, aux États-Unis aussi bien qu'en Europe, était signée la prorogation de statut de la Banque d'Import-Export qui fixe à Washington les garanties d'État aux échanges extérieurs. En mettant son veto à cette loi, M. Ford aurait pu faire aboutir la clause du *trade act* limitant à 300 millions de dollars le prêt gouvernemental à taux préférentiel au commerce entre les États-Unis et l'U.R.S.S. — somme qui représente de toute façon une fraction infime, sinon dérisoire, des facilités que les Russes attendaient. Fallait-il alors bloquer l'ensemble du financement du commerce extérieur américain pour neutraliser la clause des 300 millions ? C'est là un expédient sans lendemain.

Pour l'instant, il n'y a plus rien à faire. Même pas à espérer que les modifications introduites par les sénateurs réfractaires à la disjonction du problème de l'émigration juive soviétique et des autres questions, n'aient permis d'après les informations dont ils disposent, le sort de la minorité israélienne en U.R.S.S. s'était considérablement amélioré en 1974 et le nombre des départs autorisés aurait été réduit de moitié l'an dernier. Aucun signe de détente ne semble être enregistré pour l'instant dans ce domaine, bien qu'il y ait toujours plus de cent vingt mille dossiers de demandes de visas de sortie en souffrance dans les services israéliens. Ce ne sont pas de tels chiffres qui pousseront le sénateur Jackson et ceux qui le suivent à croire à la bonne volonté des Soviétiques.

ALAIN CLÉMENT.

L'ambassadeur soviétique à Washington est rappelé à Moscou pour consultations

De notre correspondant

Washington. — Dans une interview télévisée, M. Kissinger s'est efforcé le jeudi 16 janvier de corriger ses déclarations récentes à l'hebdomadaire *Business Week* au sujet d'un éventuel recours à la force au Proche-Orient. Cette référence à une action militaire visait un cas «absolument hypothétique», déclara M. Kissinger, en ajoutant : «Je ne pense pas que cela arrivera. L'impasse d'une situation extrême provoquée par d'autres pays.» Et il précisa : «Il est évident que les États-Unis ne pourraient se laisser étrangler, mais je ne pense pas que c'est ce qu'on tentera de faire. En outre, je ne parlais pas de mettre la main sur les champs pétrolifères. Ce n'est ni notre intention ni notre politique.»

Le secrétaire d'État laisse ensuite entendre que certains avaient délibérément cherché à semer la discorde entre les États-Unis et les pays producteurs de pétrole. M. Kissinger ne veut pas spéculer sur ce point, mais il se dit satisfait de la déclaration. La politique des États-Unis, selon M. Kissinger, est d'aboutir à une coopération et non à un affrontement avec les pays producteurs. A propos de la négociation sur le Proche-Orient, M. Kissinger a admis que la diplomatie «à petits pas» renouvellerait des difficultés croissantes. Mais il se défend de poursuivre une stratégie visant systématiquement à exclure l'Union soviétique de la participation à un règlement négocié. «La solution finale», déclara M. Kissinger, doit impliquer l'Union soviétique, et jamais notre politique n'a été de l'exclure d'un règlement final. Tout en reconnaissant que l'Union soviétique

n'avait pas été «d'une aide extraordinaire», il souligna qu'elle n'avait pas été non plus «exceptionnellement contrariante». Enfin, le secrétaire d'État aborda le problème des relations soviéto-américaines. Certes, la détente a subi un échec, et il dit, en se référant à la mise en veilleuse par Moscou de l'accord commercial de 1972. Mais «comme il est impératif d'empêcher une guerre nucléaire, la nécessaire concordance sur le plan politique nous permettra de progresser de nos jours».

Au même moment, à la Maison Blanche, le porte-parole du chef de l'exécutif faisait valoir que le président Ford est déterminé à ne pas laisser sa politique de réduction des tensions avec l'Union soviétique à Pressé de questions, M. Nessen précisa que la décision soviétique sur l'accord commercial de 1972 ne ralentirait pas les efforts de détente entre les deux pays. Néanmoins, il a été constaté dans la presse que l'ambassadeur soviétique, M. Dobrovine, avait été rappelé à Moscou pour consultations.

HENRI PIERRE.

La Tchécoslovaquie renonce à son tour à signer un accord mis au point avec les États-Unis

De notre correspondant

Vienne. — Va-t-on assister à une dégradation générale des relations entre les États-Unis et le camp socialiste ou bien la crise actuelle n'aura-t-elle qu'un caractère transitoire et limité ? Telle est la question que l'on peut se poser à l'heure où la Tchécoslovaquie se renonce à son tour à un accord avec Washington concernant le dédommagement des biens américains confisqués après la guerre.

Les motivations du geste de Prague ont été exposées par l'agence C.T.K. en ces termes : «Les commissions des affaires étrangères des deux Chambres de l'Assemblée fédérale tchèque ont exprimé ce jour (mercredi) 15 janvier, lors d'une réunion commune,

leur regret que le Congrès américain ait approuvé les critères de la Tchécoslovaquie pour l'acceptation de conditions politiques inacceptables pour les pays socialistes. Le Congrès ou quasi approuvé un amendement qui rend impossible pour la Tchécoslovaquie la signature de l'accord sur les biens, parophé le 5 juillet 1974, et qui devrait être une étape importante sur la voie de la pleine normalisation des relations américano-tchécoslovaques.» Le même jour, l'ambassadeur des États-Unis à Prague, M. Shriver, avait été reçu à sa demande par M. Chnoupek, ministre tchécoslovaque des affaires étrangères.

L'amendement du Sénat auquel l'agence C.T.K. fait allusion prévoit que la Tchécoslovaquie détient actuellement par les États-Unis 104 tonnes de biens, provenant de la Tchécoslovaquie, confisqués par les nazis pendant la guerre, puis récupérés par les alliés à la libération, ne devrait être restitués aux autorités de Prague qu'après l'expiration par celles-ci des dispositions de l'accord de dédommagement. Les Tchèques auraient souhaité au contraire que la restitution de leur part par les États-Unis intervienne au moment de l'entrée en vigueur de cet accord.

Depuis le 2 janvier, Rade Broto, organe du P.C. tchécoslovaque, a écrit dans le *Pravda* que, dans un discours prononcé au Congrès, l'accusant de « saper la confiance internationale » en n'autorisant pas la ratification de l'accord en question. Le journal tchécoslovaque a également demandé l'amendement du *trade act*. «Visible», ajoutait-il, certains membres du Sénat ont essayé d'exercer une pression sur la Tchécoslovaquie à l'heure de la signature de cet accord. Cela pourrait toutefois se retourner contre le monde américain et les capitaux est-européens va-t-elle prendre de l'ampleur ? Il est encore trop tôt pour se prononcer. Si l'on en juge par les quelques rares commentaires publiés ces derniers jours dans la presse de l'Est sur la politique américaine, les autorités de l'U.R.S.S. ne souhaitent apparemment pas un arrêt de la politique de détente. Cela ne signifie pas pour autant que cette politique est acceptée par tous, sans critiques plus ou moins voilées, ni vigilance. Mais cette ligne paraît toujours représenter, jusqu'à plus ample informé, l'orientation principale de la politique étrangère du camp socialiste.

Trois éléments permettent de conclure en ce sens. Le premier est la thèse soulignée jeudi dans un communiqué de presse du journal du parti hongrois : «Le commerce soviéto-américain ne représente pas l'ensemble du système de relations entre les deux pays, mais seulement une partie. (...) Le développement des relations soviéto-américaines, la tendance de la politique mondiale vers la détente, sont déterminés par les réalités objectives des relations de puissance.»

Le second est le peu d'écho donné par les journaux des pays socialistes aux menaces proférées par MM. Kissinger et Ford à l'encontre des producteurs de pétrole : trente lignes dans le *Rude Pravo* du 4 janvier et l'allusion du secrétaire d'État à la possibilité d'intervention militaire en cas de non-soigneusement gommée ; quatre lignes dans *Neues Deutschland* et *Rubintschestvo Dru*, les organes de P.C. est-allemand et bulgare. Presque seul, *Nepachudzas* s'est risqué jusqu'à mentionner à un commentaire, au demeurant fort modéré, de cet événement.

Méfiante devant la «partie militaire» Le troisième fait pouvant être considéré comme un signe de la poursuite de la politique de détente est la reprise, à la fin du mois, des négociations sur les armements stratégiques (SALT). Les conversations de Vienne sur la réduction des forces en Europe, devant, quant à elles, recommencer sans doute dans le courant de la semaine prochaine. L'importance de la sous-commission SALT est soulignée par la revue polonaise de politique étrangère *Sprawy Międzynarodowe*. Selon cette revue la nouvelle phase des discussions représente la confirmation de l'application conséquente par l'U.R.S.S. du programme de paix adopté au vingt-quatrième congrès. Ces pourparlers, ajoute-t-elle, «doivent assurer le caractère irréversible de la détente».

Cependant, la revue ne nie pas que la négociation est entrée dans une phase capitale et

difficile et elle précise ses craintes : «Un joueur qui poursuit les négociations est la tendance à dévaloriser le principe de la sécurité égale et de conserver des avantages militaires. Cette attitude est contraire à l'opinion technologique des États-Unis dans certains types d'armes stratégiques et à la place dans une situation stratégique plus favorable.»

Avec plus de force encre et de précision, cette inquiétude a été exprimée aussi dans *Neues Deutschland*, le 10 janvier, dans un article signé par M. Otto Wintzer, le ministre est-allemand des affaires étrangères. Demandant qu'une détente militaire accompagne la détente politique, M. Wintzer lançait une mise en garde très nette à tous les politiciens responsables pour qu'ils se méfient des demandes de «partie militaire» avancées dans les négociations sur la réduction des forces. Selon le dirigeant est-allemand, la vigilance devrait être de rigueur dans le camp socialiste sur cette question, car, dans le passé, ce principe — défendu par Weimar et la République de Weimar et le Reich hitlerien — a masqué, en réalité, une politique d'armement renforcé. M. Wintzer soulignait enfin la nécessité de respecter le principe de non-immixtion dans les affaires intérieures des autres États.

Cette prise de position confirme que la détente poursuivie et précisée par les pays de l'Est n'en est pas moins l'objet parmi eux d'un débat, et précise les points de controverse les plus importants dans ce débat. Le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne sont pas minces. MANUEL LUCBERT.

Il n'y a eu aucun changement dans la politique de l'U.R.S.S.

affirme l'agence Tass

De notre correspondant

Moscou. — A deux reprises, le jeudi 10 janvier, l'Union soviétique a réaffirmé sa volonté de poursuivre sa politique de détente avec les États-Unis malgré l'échec, au moins provisoire, enregistré au chapitre des relations commerciales. Cette volonté se trouve mentionnée dans le communiqué soviéto-australien publié à l'issue de la visite officielle de M. Wilton, le premier ministre australien. Elle fait, d'autre part, l'objet d'un commentaire de l'agence Tass publié dans la nuit de jeudi à vendredi et destiné exclusivement à la consommation extérieure, puisqu'il n'est pas repris dans la presse de ce vendredi matin.

Le commentaire de l'agence Tass, signé par M. Anatoli Krasavik, rejette sur les États-Unis, en général, et sur le sénateur Jackson, en particulier, la responsabilité de la crise traversée actuellement par les relations américano-soviétiques. Ce texte nie que «l'Union soviétique ait durci sa position» à l'égard des États-Unis et qu'elle ait le plus d'intérêt possible «à la poursuite de la détente». Toujours selon cette analyse, ce sont les États-Unis qui ont modifié leur attitude sur les problèmes commerciaux en cherchant à profiter de l'occasion pour «appréhender» l'U.R.S.S. comment il faut vivre («...»). «Mon vieillard Krasavik», le *Sovietique* ne tarde jamais un objet de marchandage de leur droit à décider eux-mêmes de leurs affaires intérieures. («C'est-à-dire, en l'occurrence, du problème de l'émigration juive.»)

«Nous voulons et nous sommes prêts à commercer avec l'Ouest sur une base d'égalité totale et d'avantages réciproques», conclut M. Krasavik. Vous ne voulez pas ? Eh bien, c'est votre affaire. Mais ne nous imputez pas vos fautes. Apparemment, le commentaire de Tass avait réaffirmé en ces termes la politique globale de l'Union soviétique : «Oui, l'U.R.S.S. a prôné et, nous le soulignons, prônera toujours la détente internationale, elle veut qu'elle devienne irréversible (...) Non, messieurs, «accablés» à l'adresse de «kraminologues» anonymes, il n'y a pas eu et il ne pouvait y avoir aucun changement dans la politique de l'U.R.S.S. Cette politique a été sanctionnée par le congrès du parti communiste de l'Union soviétique et est universellement connue en tant que programme de paix pour la réalisation duquel notre parti lutte et continuera à lutter.»

Quant au communiqué soviéto-australien qui, lui, est publié par la presse, il mentionne la volonté des deux pays signataires d'«agir de façon conséquente pour que la détente s'étende à toutes les régions du monde et devienne irréversible». Il insiste même sur l'importance des accords soviéto-américains visant à assurer l'assaiblissement continu du climat international. Ces deux mises au point ne doivent pas surprendre. Elles sont parfaitement conformes aux explications données en privé, depuis quelques jours, par les Soviétiques. Selon ces explications, ce sont, en effet, les États-Unis qui doivent porter la responsabilité des difficultés actuelles, puisque ce sont eux qui ne veulent pas — ou ne peuvent pas — tenir leurs engagements, qu'il s'agisse des relations commerciales ou du Proche-Orient.

La santé de M. Brejnev

A lors qu'on s'interroge sur l'évolution des relations américano-soviétiques, la situation personnelle de M. Brejnev continue de soulever des questions. Le fait que le secrétaire général n'ait pas reçu, jeudi matin, M. Wilton (le premier ministre australien n'a vu que M. Podgorny) est assez étonnant. Cette lacune est d'autant plus remarquable que certaines sources, connues pour être proches des milieux soviétiques officiels, ont fait savoir, jeudi, que M. Brejnev n'était atteint d'aucune maladie grave pouvant l'empêcher d'exercer ses fonctions. Toujours selon ces mêmes explications officielles, le secrétaire général aurait souffert, au cours des dernières semaines, de complications pulmonaires accompagnées de forte fièvre, mais il s'approprierait à reprendre incessamment ses activités.

Signalons enfin la publication, ce vendredi 17 janvier, dans un hebdomadaire littéraire d'importance secondaire, *Literaturnyïe Rossiia* d'un véritable panégyrique du «colonel Brejnev» pendant la seconde guerre mondiale. Ce texte, dont la publication est motivée par la célébration du trentième anniversaire de la victoire contre l'hitlérisme, relate en termes particulièrement élogieux les activités de M. Brejnev en tant que commandant politique auprès de la XVIII^e armée, en Crimée. JACQUES AMALRIC.

La visite en France du vice-premier ministre cubain

M. SEGARD SE RENDRA A LA HAVANE

Première conséquence du renforcement des liens économiques entre la France et Cuba. M. Norbert Segard, secrétaire d'État au Commerce extérieur, se rendra à La Havane dans les prochains mois. Il contribuera à la mise en place de la commission mixte franco-cubaine dont la création est prévue aux termes des accords signés le jeudi 16 janvier à Matignon par M. Carlos Rafael Rodríguez, vice-premier ministre cubain en visite officielle en France, et M.M. Chirac et Segard.

Ces nouvelles soulignent le renforcement des liens économiques entre la France et Cuba dans diverses branches de son développement économique : chimie, production de cellulose, industries de la cellulose, productions agricoles pour l'alimentation, équipement d'aéroports. Dans l'après-midi de jeudi, M. Rafael Rodríguez s'est entretenu pendant plus d'une heure avec le ministre français des affaires étrangères, M. Sauvagnargues. Le ministre cubain a fait un long exposé de la situation à Cuba et, en matière littéraire, se déclarait optimiste sur l'avenir des relations entre La Havane et Washington. M. Sauvagnargues, de son côté, a souligné l'importance que la France attache à ce qu'il a appelé, reprenant l'expression utilisée par le général de Gaulle lors de son voyage d'été 1964, l'«entente cordiale». L'entretien a également porté sur la création d'une commission mixte culturelle, qui pourrait se réunir tous les deux ans, en exceptionnellement pour sa mise en place, deux fois cette année.

Pour obtenir pendant plusieurs années un intérêt de

12,50%

ouvrez un compte bancaire à la

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS

26, bd d'Italie, MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)

Documentation N° 441 sur simple demande

PROCHE-ORIENT

AVANT LA VISITE A PARIS DU PRÉSIDENT SADATE

M. Ségard et une délégation du C.N.P.F. étudient au Caire les possibilités du marché égyptien

De notre correspondant

La présidence de la République a confirmé, jeudi 16 janvier à Paris, que le président et Mme Sadate seront reçus en visite officielle en France, du 27 au 29 janvier. La nouvelle a été annoncée simultanément au Caire par l'agence du Moyen-Orient, agence égyptienne officielle.

Le Caire. — M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, conduit une mission de quarante-cinq industriels et banquiers français devant arriver au Caire ce vendredi 17 janvier pour une visite de cinq jours. Ce séjour, annoncé lors du récent voyage en Égypte de M. Sauvagnargues, a le même objectif que ceux faits en 1974 dans d'autres pays arabes (Arabie, Algérie, Irak, Qatar, Emirats arabes unis, Oman) : étudier les possibilités d'investissement et l'extension de la technologie française en Égypte. L'accent sera vraisemblablement mis sur les opérations triangulaires : technique française, main-d'œuvre égyptienne, capital français et israélien, à l'heure actuelle. Le Caire dispose virtuellement de près de 15 milliards de francs consentis à des titres divers par l'Irak, le Koweït, l'Arabie Saoudite et d'autres monarchies pétrolières. En outre, la

France a accordé l'an passé à l'Égypte, un crédit industriel de 500 millions de francs, dont 200 millions à des conditions privilégiées. Il s'agit maintenant de veiller ces sommes dans l'industrie et la reconstruction de l'infrastructure.

M. Ségard évoquera également avec ses interlocuteurs la question des échanges franco-égyptiens qui, globalement, ont doublé en 1974 (1 milliard et demi de francs), mais dont la balance commerciale est libre au détriment de l'Égypte. La France pourrait notamment accroître ses achats de produits et de fruits de la vallée du Nil. Les Égyptiens paraissent surtout intéressés par une participation française technique et financière dans les domaines suivants : électrique, thermique, pétrochimie, sidérurgie, télécommunications, montage de voitures de tourisme et de camions.

L'arrivée de la mission française coïncide avec la mise au point des décrets d'application du nouveau code égyptien des investissements étrangers, d'inspiration libérale, promulgué après la guerre d'octobre. Une convention signée lors du voyage de M. Sauvagnargues garantit d'ailleurs contre tous les risques de nationalisation les éventuels investissements français en Égypte.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

A Washington

M. Ygal Allon a eu un entretien avec l'ambassadeur d'U.R.S.S., M. Dobrynine

La visite à Washington du chef de la diplomatie israélienne, M. Ygal Allon, a été marquée jeudi 16 janvier par des entretiens avec le président Ford, M. Kissinger et le secrétaire à la Défense, M. James Schlesinger. Elle a été aussi l'occasion d'une rencontre inattendue, avec l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington, M. Dobrynine.

M. Allon avait été invité au Capitole mercredi pour la cérémonie du message du président sur l'état de l'Union. L'ambassadeur soviétique exprima le désir d'être présenté au ministre israélien. Les deux hommes ont eu une conversation amicale, mais sans que M. Allon ait assuré qu'il n'était pas porté sur les questions de fond.

M. Dobrynine est un personnage important, a expliqué M. Allon. C'était la première fois que des personnalités israélienne et soviétique, d'un rang aussi élevé, se rencontraient depuis la séance inaugurale de la conférence de Genève, en décembre 1973. Israël et l'U.R.S.S. ont rompu leurs relations diplomatiques lors de la guerre de 1967.

Un communiqué de la Maison Blanche a indiqué qu'au cours de son entretien avec M. Allon le président américain avait souligné la gravité de la situation au Proche-Orient et réaffirmé sa volonté d'aider les parties à négocier un cessez-le-feu. Il a déclaré au sujet de la même rencontre que la conversation avait été « très encourageante ». Quant à M. Allon, il a qualifié l'entrevue

avec M. Ford de « très agréable » et « très profitable ».

Interrogé au sujet des déclarations du président Sadate au journal *Al Nahar* de Beyrouth, dans lesquelles il avait affirmé que tout nouveau retrait israélien devrait porter sur les fronts du Sinaï, du Golan et de Cisjordanie (le Monde du 17 janvier), M. Allon a déclaré que ces propos « ne constituaient pas le dernier mot du président Sadate ». Il a ajouté qu'il était personnellement en faveur de « diplomatie silencieuse », et que la méthode « par étapes » restait en vigueur au Proche-Orient. Il n'a pas voulu commenter les informations du Washington Post selon lesquelles Israël aurait proposé un nouveau retrait de ses troupes dans le Sinaï au suivi d'un intervalle de dix ans avant tout nouveau dépagement au profit de l'Égypte.

D'autre part, dans un article publié jeudi par le *New York Times*, M. Mohamed Essamendi Heykal, ancien directeur du journal égyptien *Al Ahram*, a estimé que les éléments d'une solution du problème du Proche-Orient étaient réunis après la guerre de 1973, « mais nous avons manqué cette chance qui n'a existé qu'un bref moment ».

Pour M. Heykal, il est facile de tenter le dialogue, mais il est difficile de le maintenir à l'époque de la « prima donna ». Mais cela serait injuste, bien qu'il ait commis sa part d'erreur. — (A.F.P., U.P.I., A.P., Reuters.)

République arabe du Yémen

M. Mohsen El Aini est relevé de ses fonctions de chef du gouvernement

Le colonel Ibrahim El Hamadi, chef du conseil de commandement militaire de la République arabe du Yémen, a relevé de ses fonctions, jeudi 16 janvier, M. Mohsen El Aini, chef du gouvernement de Sanaa. Le colonel Abdel Latif Dajfallah, ministre des Finances, a été chargé d'assumer, à titre provisoire, la présidence du gouvernement, dont la composition demeure pour l'instant inchangée. Selon la radio de Sanaa, M. Mohsen El Aini a été limogé parce qu'il ne jouissait plus de la confiance du conseil consultatif général, assemblée tribale qui fait fonction de Parlement.

Une nouvelle victoire du clan des pro-saoudiens

Lorsque M. Mohsen El Aini avait été nommé chef du conseil consultatif général, il avait formé le premier gouvernement de la République arabe du Yémen. Le 13 juin 1974, le régime présidé par le colonel Dajfallah, son attitude avait été mal comprise. Réputé homme de gauche, ancien basiste nationaliste, modérateur, tenu en suspicion à Ryad, il semblait cautionner un coup de force d'inspiration saoudienne, dont le principal protagoniste était le colonel Ibrahim El Hamadi, considéré alors comme très proche des dirigeants saoudiens.

La rapidité avec laquelle l'Arabie Saoudite avait apporté son plein appui aux nouveaux dirigeants avait d'ailleurs accru la tension du coup d'état pro-saoudien. La situation avait cependant évolué rapidement et la junte, initialement formée de sept personnes, avait été élargie à dix officiers, dont plusieurs pasadens pour être de gauche. M. Mohsen El Aini estimait que sa présence à la tête du gouvernement permettrait de neutraliser l'influence de « ce clan des pro-saoudiens », dont le représentant le plus notable est le cheikh Abdallah El Abmar, chef de la puissante tribu des Hacheds et président du conseil consultatif. Le gouvernement comptait pour cela sur l'appui de son beau-frère, le cheikh Sinaï Abou Loumoum, chef de la tribu des Nehms, traditionnellement opposé aux Hacheds. Il estimait également pouvoir trouver dans le jeune colonel Ibrahim El Hamadi (âgé de trente et un ans), frère de M. Mohsen El Aini, un allié dans sa lutte contre les forces tribales du pays. Dès le départ, il avait obtenu partiellement satisfaction. La première action de la junte fut de réorganiser le conseil consultatif, entièrement acquis à l'Arabie Saoudite.

M. Mohsen El Aini s'attaquait cependant à trop forte parve,

Un départ significatif

Le départ de M. Mohsen El Aini est d'autant plus significatif qu'il intervient près de dix jours après le retour au Yémen du général Hassan El Amri qui, en 1968, avait été nommé représentant des forces populaires de résistance, qu'il avait lui-même contribué à mettre sur pied pour stopper à la menace des tribus royalistes contre Sanaa, vers la fin de la guerre civile. Le général Amri était alors devenu l'homme fort du régime républicain et l'un des plus surs des Saoudiens. Sa carrière avait cependant été brisée en septembre 1971, lorsqu'il avait été abattu à bout portant, dans son bureau de chef de gouvernement, un photographe yéménite.

Le bruit est couru que le général a été exilé à Beyrouth, puis à Ryad. Il a été accueilli le 4 janvier à Sanaa avec les honneurs officiels. Tout indique qu'il sera appelé à jouer un rôle déterminant dans la vie politique du Yémen du Nord. Le colonel Dajfallah, qui a été chargé provisoirement de la présidence du gouvernement, passe pour être un de ses plus fidèles lieutenants.

JEAN GUEYRAS.

LA CRISE PÉTROLIÈRE ET SES RÉPERCUSSIONS

La Libye n'a pas appliqué en 1974 les décisions de l'OPEP en matière fiscale

Dans une lettre adressée à M. Julien Schwartz, rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur les activités des sociétés pétrolières en France, le ministre du pétrole de la Libye indique que le prix du brut de participation libyenne a diminué de 4 dollars en 1974, il est resté de 16 dollars le baril au premier trimestre et de 12,40 dollars le baril au deuxième et troisième trimestres et de 12,40 dollars au quatrième. D'autre part, il ressort implicitement de cette lettre que Tripoli n'a pas appliqué les décisions de l'OPEP en matière fiscale.

M. Schwartz, qui, avec l'accord de la commission parlementaire, avait écrit, en octobre, aux différents ministres de l'OPEP pour leur demander des renseignements sur les coûts d'accès au brut des sociétés pétrolières, n'a jusqu'à maintenant reçu des réponses que de la Libye, de l'Irak et du Iran. Il va faire parvenir ces lettres à M. Ornano pour que le ministre de l'Industrie et de la Recherche puisse comparer les indications qu'elles comportent avec les informations données par les sociétés pétrolières à l'administration française.

La lettre libyenne, datée du 27 novembre, est datée du 27 novembre, est datée du 27 novembre à Paris, à cause des retards dus à la grève des postes. Elle est signée par M. Omar M. El Moustassir, sous-secrétaire du ministère du pétrole. C'est la plus intéressante des trois lettres reçues par M. Schwartz en raison des indications précises qu'elle donne :

1) Le revenu fiscal tiré par la Libye du « pétrole de concession » a été tout au long de l'année 1974 de 2,284 dollars (d'où un coût de

2,284 + 0,50 de frais de production = 2,784). Ce prix est calculé à partir d'un prix affiché de 15,768 dollars, d'un taux de réduction de 12,5 % et d'un taux d'imposition sur les bénéfices de 55 %. Il est implicite, dans la lettre, que ces différents paramètres n'ont pas été modifiés par la Libye en 1974. Autrement dit, Tripoli a appliqué le même régime de concession, sans aucune modification de l'année de 1973.

Pour la première fois, un document officiel libyen reconnaît donc que Tripoli ignore pratiquement les décisions prises par l'OPEP. Ce qui peut s'expliquer en partie pour des raisons économiques : la différence entre le prix affiché libyen (15,768 dollars) et celui du gulf Persique (11,651 dollars), justifiée en principe par la qualité et la proximité du « brut » libyen, a été sans doute trop élevée. Pour tenir compte des tendances du marché, la Libye a non seulement fortement diminué sa production en 1974 (-17 %), mais elle a aussi dû abaisser ses prix.

La lettre de M. El Moustassir renforce donc l'impression que l'on pouvait avoir sur le caractère étonnant des décisions de l'OPEP.

PHILIPPE SIMONNOT.

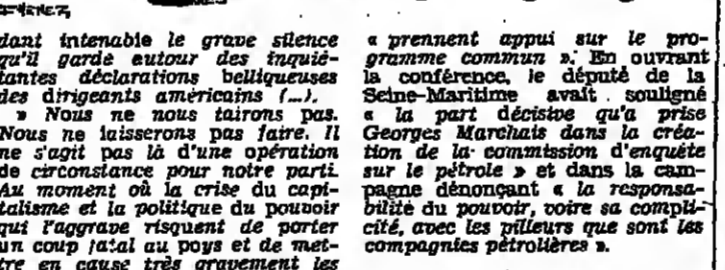
L'« opération vérité » lancée par le P.C.F. sera « d'une ampleur exceptionnelle »

Jeudi 16 janvier, au cours d'une conférence de presse organisée au siège de l'Humanité, MM. Roland Leroy, secrétaire du comité central du parti communiste français, et René Pélissier, membre du secrétariat du P.C.F. et Waldeck L'Hourlier, député des Hauts-de-Seine, ont exposé les grandes lignes de l'« opération vérité » sur les scandales pétroliers.

Après avoir rappelé que le but de cette campagne est de percer le silence qui a été érigé en loi de la République, M. Pélissier a affirmé : « Si notre peuple connaissait la vérité, sans aucun doute une vague d'indignation soulèverait le pays, rendant intenable la politique économique et sociale du gouvernement, ren-

sans précédent » : jeudi matin 23 janvier, dans toute la France, les communistes vont plaquer sur les murs « une affiche révolutionnaire ». Entre le 23 et le 26 janvier, huit millions de tracts seront distribués, des réunions organisées dans les entreprises, les usines, les ateliers, les bureaux et les clubs.

Enfin, l'Humanité Dimanche publiera le 2 février un numéro spécial sur le pétrole, qui bénéficiera d'une diffusion pays. Un sommaire de ce cahier de vingt-huit pages, dont le contenu a été présenté par M. Roland Leroy, directeur de l'Humanité, au sein d'un comité de lecture composé de M. Etienne Fajon, membre du bureau politique, sur les solutions préconisées par le P.C.F. ; des solutions qui, a précisé M. Leroy,



« dans l'intervalle la grande silence qui gère autour des inquiétantes déclarations bellicieuses des dirigeants américains (...). Nous ne nous battons pas. Il ne s'agit pas là d'une opération de circonstance pour notre parti. Au moment où la crise du capitalisme a atteint son point culminant, nous devons porter un coup fatal au pays et de mettre en cause très gravement les conditions de vie non seulement des ouvriers mais de toute la France laborieuse, il importe que les forces politiques et sociales se dressent pour démasquer les responsables, qu'ils soient de gauche ou de droite, et offrent des perspectives pour l'avenir énergétique de notre pays. Nous souhaitons que notre parti ne soit pas seul dans cette grande bataille. »

Pour M. Pélissier, « un grand mouvement d'opinion est indispensable pour contrebalancer les pressions qui exercent les grandes compagnies et le pouvoir pour obtenir la discrétion autour du scandale du pétrole ».

« Notre campagne, a-t-il précisé, sera d'une ampleur exceptionnelle. Outre les conférences de presse organisées en province par les fédérations du parti, elle sera marquée et par une initiative

« prennent appui sur le programme commun » : En ouvrant la conférence, le député de la Seine-Maritime avait souligné la part décisive qu'a prise Georges Marchais dans la création de la commission d'enquête sur le pétrole et dans la campagne dénonçant « la responsabilité du pouvoir, notre responsabilité, avec les compagnies pétrolières ».

« L'HUMANITÉ » : le silence est d'or.

« Les pétroliers abiment le silence. »

« A coup de chiffres truqués, d'ententes illégales, de bilans faussés, le scandale pétrolier a commencé comme un roman noir. Il faudrait qu'il se termine comme une guerre secrète : inconnu de tous. (...) »

« Ce scandale devrait rester souterrain. »

« Eh bien, non ! Les communistes ne se taisent pas. Il y va de l'intérêt de notre pays. (...) »

« C'est toute la politique gouvernementale qui se trouve, par ce scandale, mise en cause. Dénoter les trafics des pétroliers, c'est démontrer le mécanisme de l'austérité pour les travailleurs. Une austérité qui profite — grassement — à quelques-uns. (...) »

« Si le parti communiste français lance toutes ses forces dans cette bataille de salubrité, c'est pour montrer que l'austérité n'est pas fatale, qu'une autre politique est possible avec le programme commun. C'est pour créer les conditions de vaste mouvement d'opinion qui seul peut faire échec à la conspiration des pétroliers et du pouvoir. »

« Nous finirons bien par briser ce silence qui, pour les pétroliers, est d'or. »

(JEAN-PIERRE GAUDARD.)

LE LIVRE DE JACQUES DEROGY ET JEAN-NOËL GURGAND

Quand Israël a vu « la mort en face »

On croyait tout savoir de la guerre Israël-Arabie d'octobre 1973, celle qu'on appelle la guerre du Kippour, on croyait tout savoir des bouleversements qu'elle a provoqués dans les consciences israéliennes jusqu'à l'élimination de l'équipe « historique » Meïr-Dayan-Eban-Sapir. On connaissait l'histoire, on ignorait les hommes. En lisant le livre de Jacques Derogy et Jean-Noël Gurgand, Israël, le mort en face, les noms cessent d'être des abstractions pour devenir des êtres humains, les lieux, les événements, apparaissent plus réels et plus compréhensibles. Une information incessante, nous maintenant l'essentiel : les raisons du combat.

« L'année du tremblement de terre »

Ce livre que l'on parcourt, à perdre haleine, raconte ce que Arié Eliaz, chef de file des colonnes de Jérusalem, appelle « l'année du tremblement de terre », qui commence par le mort de Ben Gourion et s'achève sur l'entrée d'Ararat à l'ONU. On comprend mieux ces douze mois clôturant une époque en son vivant aux côtés des personnages anonymes ou fameux qui en tissèrent la trame : dizaines de citoyens ou généraux de choc, Gonen et Sharon, dont les altérations retentissent dans le Sinaï en guerre, Rafouï le stratège du Golan, Bar Lav, émissaire extraordinaire du gouvernement chargé du maintien de l'ordre entre les digitalistes de l'armée, Tsivka Gringold, héros aux deux cents chars touchés de l'épopée du Golan, s'effondra de fatigue et Moït Ashkenazi, commandant du fortin Budapest, la seule défense de la ligne du canal de Suez, qui ne cédera pas sous l'attaque égyptienne, portera la bataille sur le front politique et viendra camper sous le Knesset et demander raison des incuries de la politique israélienne.

Le hasard a voulu que je me sois trouvé, le mardi 23 juillet 1974, à la Knesset pendant le premier débat sur les Palestiniens. Après le discours très étendu de Dayan, j'ai dit en compagnie de l'ancien secrétaire du parti travailliste, Arié Eliaz et du ministre, sans portefeuille Shulamit Aloni au restaurant du Parlement. Nous avons parlé du

CARNET D

AVANT LA VISITE A PARIS DU PRÉSIDENT SADATE

M. Ségard et une délégation du C.N.P.F. étudient au Caire les possibilités du marché égyptien

La Libye n'a pas appliqué en 1974 les décisions de l'OPEP en matière fiscale

L'« opération vérité » lancée par le P.C.F. sera « d'une ampleur exceptionnelle »

M. Mohsen El Aini est relevé de ses fonctions de chef du gouvernement

Une nouvelle victoire du clan des pro-saoudiens

Un départ significatif

LA CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DEMANDE UNE NOUVELLE HAUSSE DES TARIFS

« L'année du tremblement de terre »

Quand Israël a vu « la mort en face »

« Pourquoi céder de vieillir ? »

M. Gaston sera rédacteur du journal inattendu

مركز الأمل

PROCHE-ORIENT

CARNET D'UN PÈLERIN DE LA MECQUE

II. — La quête du pardon absolu

De notre envoyé spécial TAHAR BEN JELLOUN

Après leur arrivée à Djeddah, les pèlerins abordent à Médine, puis à La Mecque, la première étape du rituel, qui consiste en des hommages aux lieux saints (« le Monde » du 17 janvier). La deuxième étape comporte des phases cruciales du pèlerinage.

La Mecque. — Après avoir consacré les premières journées de son séjour aux lieux saints à rendre hommage à Mahomet et à Abraham, fondateur du culte, le musulman commence le pèlerinage proprement dit. Alors que la déambulation de l'arrivée peut être accomplie à

ville de Mina, à 5 km du sanctuaire. Le rite veut qu'on y passe les quatre nuits qui suivent. En temps normal, Mina est un village désert, où, à côté de la mosquée Khaïf — toujours ouverte, — quelques bâtiments (ministère du Hajj, hôtel de police, hôpital...) ne s'animent que pendant les quelques jours du rassemblement des pèlerins, qui dorment sous des tentes.

Le jour est le moment où le coucher du soleil. (Le mont Arafat est le lieu présumé où se seraient connus Adam et Ève ; en Arabie, *arafa* veut dire connaître.) Le *soqouf* est le moment où le musulman, en état de sacrilisation, s'adresse à Dieu. Sans aucune souillure, enveloppé dans le tissu blanc sans couture, le pèlerin se considère comme sorti de la tombe, égal à tout autre homme, face à Dieu, prêt pour le jugement d'en haut. La visière du mont est ainsi un hommage à la délivrance d'Israël, qui devait être sacrifié par son père Abraham.

Le jour est le moment où le coucher du soleil. (Le mont Arafat est le lieu présumé où se seraient connus Adam et Ève ; en Arabie, *arafa* veut dire connaître.) Le *soqouf* est le moment où le musulman, en état de sacrilisation, s'adresse à Dieu. Sans aucune souillure, enveloppé dans le tissu blanc sans couture, le pèlerin se considère comme sorti de la tombe, égal à tout autre homme, face à Dieu, prêt pour le jugement d'en haut. La visière du mont est ainsi un hommage à la délivrance d'Israël, qui devait être sacrifié par son père Abraham.

Le jour est le moment où le coucher du soleil. (Le mont Arafat est le lieu présumé où se seraient connus Adam et Ève ; en Arabie, *arafa* veut dire connaître.) Le *soqouf* est le moment où le musulman, en état de sacrilisation, s'adresse à Dieu. Sans aucune souillure, enveloppé dans le tissu blanc sans couture, le pèlerin se considère comme sorti de la tombe, égal à tout autre homme, face à Dieu, prêt pour le jugement d'en haut. La visière du mont est ainsi un hommage à la délivrance d'Israël, qui devait être sacrifié par son père Abraham.

Le jour est le moment où le coucher du soleil. (Le mont Arafat est le lieu présumé où se seraient connus Adam et Ève ; en Arabie, *arafa* veut dire connaître.) Le *soqouf* est le moment où le musulman, en état de sacrilisation, s'adresse à Dieu. Sans aucune souillure, enveloppé dans le tissu blanc sans couture, le pèlerin se considère comme sorti de la tombe, égal à tout autre homme, face à Dieu, prêt pour le jugement d'en haut. La visière du mont est ainsi un hommage à la délivrance d'Israël, qui devait être sacrifié par son père Abraham.

Le jour est le moment où le coucher du soleil. (Le mont Arafat est le lieu présumé où se seraient connus Adam et Ève ; en Arabie, *arafa* veut dire connaître.) Le *soqouf* est le moment où le musulman, en état de sacrilisation, s'adresse à Dieu. Sans aucune souillure, enveloppé dans le tissu blanc sans couture, le pèlerin se considère comme sorti de la tombe, égal à tout autre homme, face à Dieu, prêt pour le jugement d'en haut. La visière du mont est ainsi un hommage à la délivrance d'Israël, qui devait être sacrifié par son père Abraham.

Le jour est le moment où le coucher du soleil. (Le mont Arafat est le lieu présumé où se seraient connus Adam et Ève ; en Arabie, *arafa* veut dire connaître.) Le *soqouf* est le moment où le musulman, en état de sacrilisation, s'adresse à Dieu. Sans aucune souillure, enveloppé dans le tissu blanc sans couture, le pèlerin se considère comme sorti de la tombe, égal à tout autre homme, face à Dieu, prêt pour le jugement d'en haut. La visière du mont est ainsi un hommage à la délivrance d'Israël, qui devait être sacrifié par son père Abraham.

QUELQUES CHIFFRES

Selon les statistiques officielles, le nombre des pèlerins s'accroît chaque année.

1940	8 824 pèlerins
1954	144 072
1967	294 118
1971	421 770
1972	645 182
1973	697 755
1974	918 777

Les pays à plus forte participation sont les suivants :

Turquie	106 045 pèlerins
Egypte	89 617
Indonésie	68 872
Irak	58 892
Iran	57 114
Algérie	48 425
Soudan	42 084
Maroc	26 428

Le coût moyen d'un pèlerinage à La Mecque se situe entre 4 000 et 5 000 F (transport, taxes, frais de séjour, achat de cadenas...).

importe quel moment, le reste du rituel est minutieusement précisé dans le temps et dans l'espace. Les moments cruciaux se situent entre le 8 et le 13 du mois sacré, Dhou al Hijja, et dans des lieux précis. Aucun retard n'est permis. Les pèlerins sont à nouveau en état de sacrilisation. Aux premiers instants du huitième jour de Dhou al Hijja (cette année, ce fut le 22 décembre) ils quittent La Mecque pour la petite

Le jour est le moment où le coucher du soleil. (Le mont Arafat est le lieu présumé où se seraient connus Adam et Ève ; en Arabie, *arafa* veut dire connaître.) Le *soqouf* est le moment où le musulman, en état de sacrilisation, s'adresse à Dieu. Sans aucune souillure, enveloppé dans le tissu blanc sans couture, le pèlerin se considère comme sorti de la tombe, égal à tout autre homme, face à Dieu, prêt pour le jugement d'en haut. La visière du mont est ainsi un hommage à la délivrance d'Israël, qui devait être sacrifié par son père Abraham.

Le jour est le moment où le coucher du soleil. (Le mont Arafat est le lieu présumé où se seraient connus Adam et Ève ; en Arabie, *arafa* veut dire connaître.) Le *soqouf* est le moment où le musulman, en état de sacrilisation, s'adresse à Dieu. Sans aucune souillure, enveloppé dans le tissu blanc sans couture, le pèlerin se considère comme sorti de la tombe, égal à tout autre homme, face à Dieu, prêt pour le jugement d'en haut. La visière du mont est ainsi un hommage à la délivrance d'Israël, qui devait être sacrifié par son père Abraham.

Le jour est le moment où le coucher du soleil. (Le mont Arafat est le lieu présumé où se seraient connus Adam et Ève ; en Arabie, *arafa* veut dire connaître.) Le *soqouf* est le moment où le musulman, en état de sacrilisation, s'adresse à Dieu. Sans aucune souillure, enveloppé dans le tissu blanc sans couture, le pèlerin se considère comme sorti de la tombe, égal à tout autre homme, face à Dieu, prêt pour le jugement d'en haut. La visière du mont est ainsi un hommage à la délivrance d'Israël, qui devait être sacrifié par son père Abraham.

Le jour est le moment où le coucher du soleil. (Le mont Arafat est le lieu présumé où se seraient connus Adam et Ève ; en Arabie, *arafa* veut dire connaître.) Le *soqouf* est le moment où le musulman, en état de sacrilisation, s'adresse à Dieu. Sans aucune souillure, enveloppé dans le tissu blanc sans couture, le pèlerin se considère comme sorti de la tombe, égal à tout autre homme, face à Dieu, prêt pour le jugement d'en haut. La visière du mont est ainsi un hommage à la délivrance d'Israël, qui devait être sacrifié par son père Abraham.

Le jour est le moment où le coucher du soleil. (Le mont Arafat est le lieu présumé où se seraient connus Adam et Ève ; en Arabie, *arafa* veut dire connaître.) Le *soqouf* est le moment où le musulman, en état de sacrilisation, s'adresse à Dieu. Sans aucune souillure, enveloppé dans le tissu blanc sans couture, le pèlerin se considère comme sorti de la tombe, égal à tout autre homme, face à Dieu, prêt pour le jugement d'en haut. La visière du mont est ainsi un hommage à la délivrance d'Israël, qui devait être sacrifié par son père Abraham.

MYSTÈRE...

Essayez sur la Seine la

LOTUS DE LA MER

Design italien. Robustesse anglaise.

Une vedette de 13 mètres en polyester - 2 moteurs diesel 280 CV - 2 cabines doubles - un salon - poste d'équipage - 29 noeuds.

Pour essai : GLEMOT

Touring Club de France
Port de Plaisance de Paris
Quai des Champs-Élysées
Paris 8e - 265.64.21

POURQUOI ACCEPTER DE VIEILLIR?...

... alors qu'avec le traitement du célèbre Pr. ASLAN, praticien dans son Institut ou sous sa surveillance, vous pouvez retrouver - ou conserver - la vigueur physique et intellectuelle de la jeunesse... comme 5.000 curistes "Comitour" avant vous. A Bucarest, ou sur les bords de la Mer Noire, faites de votre cure de vacances dans un pays qui reste à découvrir. Demandez à Comitour ou à votre agence de voyages la plaquette:

CURE DU PR. ASLAN EN ROUMANIE

COMITOUR
votre touriste conseillé
161 rue Saint-Honoré Paris 1
Tél. 260.38.55

Le diable lapidé

Une foule furieuse accourt déverser sa haine sur le diable, instigateur de tant de péchés et de maux. Les trois monticules visés par les pèlerins sont le symbole de la tentation (la désobéissance) qui a surgi à trois reprises sur le chemin d'Abraham. On peut parler de l'occurrence de dévouement collectif. Alors que Mahomet a conçu ces jets de pierres comme un geste symbolique, bon nombre de pèlerins sont décidés à « avoir la peau du diable ». Certains arrivent même à gravir le monticule et prétendent le fantôme du diable... Ce rite fait beaucoup de victimes. Nous avons compté pour cette seule journée quarante-cinq morts dans l'un des hôpitaux de Mina, dont

samedi 13h



M. Gaston THORN
Président du Gouvernement Luxembourgeois et Ministre des Affaires Étrangères

sera rédacteur en chef du journal inattendu de

RTL

avec Jean Carlier

段網方可成 一生尽寸絲 千蠶万葉

"Un morceau de soie d'un pouce demande la vie entière de mille vers à soie: il en faut mille avec dix mille brins pour faire un morceau d'étoffe."
citation chinoise

Une civilisation, c'est d'abord un ensemble de traditions. Aujourd'hui les Tibétains tissent encore leurs tapis selon la tradition millénaire. Avant d'être des œuvres d'art, les tapis Tibétains sont des messages: chaque motif, chaque couleur recèle un symbolisme religieux ou philosophique. C'est cette authenticité qui en fait la valeur.

Les tapis que présente La Place Clichy, qu'ils soient Tibétains ou Chinois, proviennent tous d'ateliers artisanaux qui perpétuent ces traditions ancestrales. Au milieu d'une production industrielle envahissante, de tels tapis sont chaque jour plus rares.

Vente exceptionnelle de tapis Tibétains et Chinois, jusqu'au 15 février.

	Tibet	Pro. HT.
Seng Tschen, bleu n° 4821	40 x 40	170 F
Taschi Tak, rouge n° 9340	90 x 60	500 F
Pama Saden, noir n° 4873	120 x 190	2100 F
Mongol, dessin beige et marron n° 4884	198 x 289	5450 F
Nanamgyl, bleu, beige, chamois n° 4769	249 x 342	7800 F
Chine		
Bordure crème, fond rose n° 4461	76 x 137	1050 F
Bordure beige, fond bleu n° 4413	137 x 198	3500 F
Bordure verte, fond or n° 4364	213 x 305	8450 F

à la place clichy
93, rue d'Amsterdam, Paris

Ministre arabe du Yémen
I Ami est relevé de ses fonctions
chef du gouvernement

Victoire du clan des progressistes

501

POLITIQUE

LES DIFFICULTÉS DE LA GAUCHE

M. MITTERRAND : Giscard d'Estaing se contente trop souvent des apparences.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, déclare dans une interview publiée vendredi 17 janvier par Sud-Ouest : « Je me garde de juger le style de l'homme de l'Etat. Il a le sien. C'est bien normal. Je dois cependant souligner de graves contradictions entre ce que nous appelons le style du président et la réalité. Il a formé des vœux de Noël au profit des travailleurs immigrés, mais, quelques jours plus tard, cinquante travailleurs marocains, contraints de faire la grève de la faim dans l'Hérault pour défendre leurs droits, ont été brutalement chassés du centre où les autorités de l'Eglise réformée les avaient accueillis. De même, les mesures prises pour assurer l'équilibre du solde aux chômeurs valent un an n'empêchent pas le gouvernement de pratiquer une politique qui développe le chômage publicitaire pendant un million de chômeurs au printemps. J'en conclus que M. Valéry Giscard d'Estaing se contente trop souvent des apparences. »

En ce qui concerne la controverse avec le P.C., M. Mitterrand souligne : « Je ne m'engage pas dans la polémique où l'on veut nous entraîner et je fais confiance au bon sens, au sens de la responsabilité de chacun. S'il y a des questions de fond, nous songerons d'abord, puis une convention nationale du parti réunie spécialement pour cela les examinera et fixera publiquement la position des socialistes. S'il s'agit d'un harcèlement tactique pour diminuer l'audience d'un parti socialiste qui voit chaque jour son rayonnement décroître, nous traiterons comme il convient - par le silence - cette opération malsaine à l'union de la gauche et donc profitable au pouvoir en place. »

M. MARTINET : un problème de mutation.

M. Gilles Martinet, membre du bureau exécutif du parti socialiste, a expliqué, jeudi 16 janvier, au micro de France-Inter, que l'indisponibilité de M. Georges Marchais ne modifierait pas les données de l'affrontement actuel entre le P.C.F. et le P.S. « Pour nous, a-t-il dit, comme pour les communistes, il y a un problème de mutation. Cette mutation est toujours en cours. Je crois qu'il y a un contexte international extrêmement important, mais je crois que le changement dans l'attitude du P.C.F. est essentiellement dû à des raisons internes. Il est certain que les socialistes n'ont jamais été enthousiasmés par la perspective d'un changement politique en France. Ils avaient toujours préféré de Gaulle à Mitterrand. »

« Je pense que le problème de cette mutation continue de se poser. De sa solution dépend le sort de l'union de la gauche et sa crédibilité. »

L'hospitalisation de M. Marchais

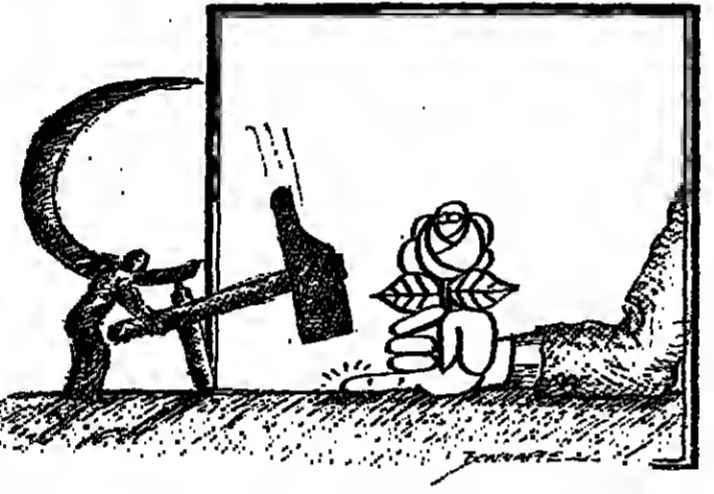
Le secrétaire général du P.C.F. se rétablit

Jeudi 18 janvier, en fin de matinée, le docteur Slama, assistant du professeur Bourvain, qui dirige le service de l'hôpital Lariboisière, au sein duquel est soigné M. Georges Marchais, a donné quelques nouveaux détails sur l'état de santé du secrétaire général du P.C.F. Il a indiqué : « M. Marchais va bien. Sa guérison est en bonne voie. Il peut s'alimenter et lit quelques journaux. » Suite à la visite de l'épouse du secrétaire général du P.C. à l'occasion de son anniversaire, De son côté Mme Liliane Marchais a indiqué : « Mon mari est en meilleur forme, et nous avons pu discuter plus d'une heure de tout et de rien. »

Au cours d'une conférence de presse consacrée aux compagnies pétrolières, jeudi 16 janvier en fin de matinée, M. Roland Leroy, secrétaire du comité central du parti communiste, s'est vivement élevé contre « les spéculations concernant la direction du parti depuis que son secrétaire général a été frappé par la maladie ». Le député de la Seine-Maritime a ajouté : « Si la maladie de Georges Marchais a des conséquences sur la politique du parti, cela signifie simplement pour nous un décalage de tâches. Tout sera fait pour que se développe la politique de notre parti et afin d'appliquer la ligne que nous avons élaborée. La part de Georges Marchais dans l'élaboration de cette ligne a d'ailleurs été décisive. »

M. Mitterrand a déclaré le jeudi 18 janvier à Châlons-sur-Marne, à propos de la controverse P.C.-P.S. : « S'il s'agit de harcèlement tactique, on ne s'en occupera pas. Il nous suffit, nous d'arrêter, de nous arrêter, de donner encore une conscience plus claire aux militants socialistes que l'union de la gauche et le programme commun sont vraiment les axes stratégiques que nous avons choisis et sur lesquels il s'agit de poursuivre notre chemin, sans tenir compte des accidents de terrain et des mauvaises humeurs incompréhensibles de compagnons de route. »

Le budget du Territoire de Belfort, d'un montant de 30 millions, a finalement pu être voté, jeudi 18 janvier, malgré le refus de signer des cinq conseillers généraux socialistes. M. Bailly n'aura pas fourni d'explications sur les accusations qui sont portées contre lui. La discussion avait été marquée par différents incidents (le samedi 17 janvier) consécutifs aux réunions qui ont entraîné la démission de M. Jean-Marie Bailly de la mairie de Belfort.



(Dessin de BONNAFFRE.)

AU PORTUGAL

« Il y aura une tragédie si le parti communiste ne joue pas le jeu de la démocratie »

déclare M. Soares lors d'un meeting

M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères du gouvernement provisoire portugais et secrétaire général du parti socialiste, a vivement mis en garde, à l'occasion d'un meeting tenu à Lisbonne le 16 janvier, le parti communiste contre les « risques de guerre civile ». « On annonce, d'autre part, à Lisbonne l'arrestation de M. Alfredo Rodrigues dos Santos, ancien ministre de l'intérieur du régime Salazar. Quelques jours plus tôt, le général Arnaldo Schults avait aussi été arrêté. Le colonel Homero de Oliveira Matos, avant-dernier directeur de la PIDE (police politique du régime salazariste), vient également d'être incarcéré. Enfin, M. Edouard Giskard, premier secrétaire du parti unifié polonais, devait arriver ce vendredi 17 janvier à Lisbonne. »

Lisbonne (A.F.P., A.P., Reuters). « Il existe un état de crise et de profondes divergences entre les partis démocratiques, mais il n'y a pas de rupture », a déclaré M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères du Portugal et secrétaire général du parti socialiste, à l'occasion d'un meeting organisé le 16 janvier à Lisbonne par son parti, et auquel assistaient environ vingt mille personnes. C'est la première fois que les socialistes reconnaissent en public avec cette netteté le différend qui les oppose actuellement sur plusieurs points capitaux - dont le projet d'institutionnalisation d'un système de syndicat unique - au parti communiste M. Soares a ajouté : « Il y aura une tragédie au Portugal si le parti communiste ne joue pas le jeu de la démocratie. On se joue pas impunément avec la liberté de notre peuple, et le parti socialiste portugais défendra toujours la liberté, quelle que soit l'option du parti communiste. » M. Soares a, d'autre part, très clairement opposé la « démocratie socialiste »

Dans une déclaration commune

Les P.C. d'Europe occidentale condamnent « l'hégémonie de l'imperialisme américain »

Les P.C. d'Europe occidentale, qui s'étaient réunis il y a un an à Bruxelles pour amorcer une coordination de leur politique, ont rendu public simultanément, jeudi 18 janvier, une déclaration condamnant « l'hégémonie de l'imperialisme américain ». Ce texte affirme : « Le président des Etats-Unis s'efforce de faire au Proche-Orient une guerre dont les conséquences seraient d'une extrême gravité pour les peuples de cette région, pour chacun de nos pays et pour la paix mondiale. Il proclame des menaces contre le Vietnam ; il revendique pour l'imperialisme américain « la direction du monde entier. »

« Au nom de ce leadership, les dirigeants de Washington ont pesé sur l'Europe occidentale de nouvelles exigences économiques et financières. Ils proclament leur volonté de maintenir à tout prix le statu quo politique dans cette partie du monde au profit de la réaction et du conservatisme. »

« Les milieux imperialistes et capitalistes dominants font passer leurs intérêts progressifs avant les intérêts de nos peuples et de nos nations. »

« Dans cette situation, nous proclamons : - Il faut barrer la route à l'aventure militaire projetée par les Etats-Unis au Proche-Orient ; - L'Europe occidentale ne doit pas être une « région » de l'empire américain ; - Nos peuples ont le droit inaliénable de décider eux-mêmes du régime économique, social et politique de leur pays ; de se frayer leur voie vers la démocratie et le socialisme. »

« Nous appelons les travailleurs et les peuples à prendre résolument en main le cours de leur indépendance, de leur liberté et de leur sécurité, de la paix. »

« Nous appelons à s'unir dans ce combat toutes les forces démocratiques qui veulent contribuer à la construction d'une Europe pacifique, démocratique et indépendante, à la mise en œuvre d'une politique de coopération mondiale dans le respect de la

«L'Unité» reproche à «l'Humanité» ses «étranges silences»

Les propos que M. François Mitterrand avaient tenus le 14 janvier devant les téléspectateurs de TF 1, et notamment la phrase dans laquelle il avait invité M. Marchais à « réfléchir » au fait qu'« un parti démocratique représente un immense avantage », étaient l'indice d'un durcissement du P.S. à l'égard du P.C. (le Monde du 16 janvier).

A moins de deux semaines du congrès du parti socialiste, qui s'ouvrira à Pau du 31 janvier au 4 février, on observe une évolution nouvelle de l'attitude de l'Unité l'hebdomadaire du parti, qui s'était borné jusqu'ici à déplorer le comportement du P.C. et à contester le bien-fondé de ses accusations, passe à la contre-offensive en publiant, dans son numéro daté du 17 janvier, un billet intitulé « Les étranges silences de l'Humanité », dans lequel on peut lire :

« Les rédacteurs de l'Humanité s'échinent chaque jour à chercher quelque chose de loué et de bien chez les responsables du parti socialiste, nationaux ou locaux. Ce qui ne veut pas dire pour autant que les lecteurs du quotidien du P.C.F. soient informés avec exactitude. Ils n'ont ainsi pas trouvé trace du fait que samedi, au conseil général de la Corrèze, deux voix communistes ont manqué au scrutin socialiste de la commission départementale. Celui-ci, victime de l'intransigance des amis de Jacques Chirac, a donc été battu, ce qui a amené le communiste du 4^e département par solidarité (1). »

« Les mêmes lecteurs de l'Humanité auront « appris » d'autre part que Claude Estier s'était rendu samedi à Nantes pour « s'efforcer d'expliquer et d'excuser la participation des socialistes à des municipalités centristes. Plusieurs centaines d'auditeurs, dont des responsables communistes qui ont tenu à en prendre acte publiquement, ont entendu exactement le contraire au cours d'un meeting, ce qu'a souligné un titre de cinq colonnes de Ouest-France relatant ainsi les propos de Claude Estier : « Il faut régler la participation des socialistes à la municipalité nantaise comme à Nice ou à Nancy, et je souhaite que cela se fasse le plus rapidement possible. »

« Tout aussi « approximative »

M. EDGAR FAURE VOUDRAIT DÉFINIR UNE « THÉORIE MODERNE DE LA DÉMOCRATIE »

est la façon dont l'Humanité a rapporté les déclarations de François Mitterrand à l'égard de sa visite à l'agence de l'emploi de Levallois. Il est vrai qu'elle avait fait mesurer encore quelques jours plus tôt, en passant notamment sous silence sa visite aux détenus guyanais à la Santé. L'Humanité du 17 janvier répond :

« Ni le premier secrétaire du P.S. ni son journal ne répondent à la principale question que nous leur posons : pourquoi refuser l'action commune alors que le pouvoir renforce son offensive contre les travailleurs, alors que le patronat renouvelle sa volonté de faire payer les frais de la crise par les salariés ? »

« C'est ce silence qui est étrange. Et nous sommes bien obligés de constater qu'il confirme ce que nous avons relevé après les déclarations de François Mitterrand à la télévision. Le premier secrétaire du P.S. parle d'union de la gauche et du programme commun, mais refuse de nous proposer de passer aux actes, il refuse l'action commune, c'est-à-dire le seul moyen de mettre le pouvoir en échec puis de le vaincre. »

(1) Le Monde du 14 janvier.

CLINIQUE DES CHARMETTES S.A. Chemin de Mornez, 10 CH-1001 Lausanne/Suisse Tél. 021/730 41 31 Gynécologie et Obstétrique Ouverte toute l'année

pour les femmes par les femmes un numéro exceptionnel de 30 JOURS D'EUROPE La vie quotidienne de 260 000 000 d'Européens. GRATUIT Si vous voulez recevoir gratuitement 30 JOURS D'EUROPE pendant 3 mois envoyez ce bon 61, rue des Belles-Feuilles Paris 16^e

EDISON TAILLEUR CHEMISIER SOLDE Sa Collection de Prêt à porter masculin Automne-Hiver 74 49, Bd Saint-Michel Paris 5^e Tél: 326.75.95 (Parking rue Soufflot à 2 pas)

Sans interrompre vos activités professionnelles L'E.P.P.R.E.P. école de publicité, presse et relations publiques établissement privé d'enseignement technique supérieur agréé par le Ministère de l'Education Nationale et par la Chambre Syndicale Française d'Enseignement privé par correspondance VOUS PRÉPAREZ PAR CORRESPONDANCE en 1 ou 2 années AUX CARRIÈRES des relations publiques • du tourisme • de la publicité • du commerce 10, rue de la Grange-Batelière - 75009 PARIS tél. 770 61 60

SOLDES EXCEPTIONNELS GRANDES TAILLES si vous mesurez 1,60 m. ou plus si vous êtes forts chez JOHN RAPAL spécialiste des grandes tailles RABAIS DE 30 % à tous les rayons costumes, pardessus, trench, vestes sport, blazers, pantalons, chemises, etc. JOHN RAPAL 40, av. de la République, Paris (11^e) Métro Parmentier

publicité approuvée le parti de la gauche réformiste... M. de vous il... édition du bureau... Mirebeau... tout décerné... Fe des automobiles...

صلى الله عليه وسلم

ÉDUCATION

Le secrétariat d'État à la culture crée un service des enseignements

« En 1976, la formation sera le secteur prioritaire »

déclare M. Michel Guy

Le secrétariat d'État à la culture annonce, dans un communiqué publié le 17 janvier, la création d'un service des enseignements qui regroupera toutes les disciplines des différentes directions (architecture, beaux-arts, théâtre, cinéma et télévisuellement, musique). La direction en est confiée à M. Jean Musy. « La formation », déclare M. Michel Guy à cette occasion, sera l'année prochaine le secteur prioritaire. « La nouvelle organisation

administrative devrait lui donner le moyen d'engager l'action en profondeur d'éducation culturelle » dont il a fait mention dans ses premières déclarations publiques. Avec le directeur de l'administration générale, qui a développé ses activités de coordination entre les différentes directions du secrétariat d'État à la culture, le service des enseignements est le deuxième organisme « horizontal » qui unifie la politique culturelle.

Le ministère de l'éducation, lorsqu'il devait traiter avec le secrétariat d'État à la culture, trouvait en face de lui jusqu'à présent quelques dizaines d'interlocuteurs. Le demandeur, « quémendeur », était d'ailleurs le plus souvent le secrétariat, qui, en ordre dispersé, tentait d'intéresser la puissante institution à ses problèmes.

Désormais, le service des enseignements sera l'unique partenaire. A l'intérieur du secrétariat d'État à la culture et à l'extérieur, il aura un poids et une autorité qui ont fait défaut aux enseignements actuels, notamment celui de l'architecture. De plus, il aura la possibilité d'avoir une vision globale des tâches d'enseignement et de formation qui incombent au secrétariat et d'obtenir les moyens d'appliquer une politique cohérente.

Le service des enseignements, formé le 31 mars prochain et que dirigera M. Jean Musy, comprendra l'architecture, les beaux-arts, l'école du Louvre, la musique, l'art dramatique, le cinéma (dont l'Institut des hautes études cinématographiques), l'animation, les formations culturelles et continues. La création d'une école de res-

tauration des œuvres d'art et celle d'un département de recherche pédagogique en liaison avec l'Institut de l'environnement est également envisagée. Sous le titre « formations culturelles et continues », un bureau prendra en charge les relations avec le ministère de l'éducation ; ses attributions tiennent de la formation des enfants et des adolescents aux problèmes du troisième âge.

En ce qui concerne la formation permanente des personnels du spectacle, l'AFDAS (Fonds d'assurance formation des activités du spectacle), qui centralise les cotisations versées par les entreprises, entretient des relations très lâches avec les différentes directions concernées (musique, théâtre, cinéma). Ce manque d'unité entraine encore cette année le retour au Trésor de crédits non utilisés. Mais, à l'avenir, une politique générale de formation continue pourra être élaborée par une concertation entre le secrétariat d'État à la culture et l'AFDAS. Elle devrait, notamment, toucher le jeune Théâtre national ou l'Opéra-Studio, puis que la formation professionnelle permanente, selon la loi du 10 juillet 1971, est destinée à aux adultes et aux jeunes déjà enga-

gés dans la vie active ou qui s'y engagent.

M. Jean Musy n'entend pas créer un service étanche. « Je compte mettre en place, dit-il, des structures permanentes de concertation avec les autres directions et avec tous les organismes en France qui s'occupent de la formation. Il ne faudrait surtout pas croire que nous allons régenter la formation ex cathedra. » Le service des enseignements compte passer un certain nombre d'accords avec le ministère de l'éducation. Ils porteront sur l'organisation d'un concours national pour récompenser les meilleures réalisations faites au cours du « 10 % » d'activités libres ; le baccalauréat « Arts » ; l'organisation de stages de recyclage pour les enseignants des disciplines artistiques des établissements scolaires et l'expérimentation au sein de quelques districts de « pools » de matériel pédagogique pour ceux-ci.

M. Jean Musy, né en 1938, est agrégé d'histoire. Maître assistant à la Sorbonne et attaché de recherche au C.N.R.S., il est entré comme conseiller au cabinet de M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture.

A L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE - LE MIRAIL

La modification des règles électorales provoque une vive émotion

Toulouse. — Environ six cents étudiants et enseignants de l'université de Toulouse - Le Mirail (lettres et sciences humaines) ont manifesté dans le calme jeudi 14 janvier, dans les rues de cette ville et devant le rectorat de l'académie. Ce rassemblement était organisé par les syndicats d'enseignants de « gauche » (SNE-Sup, SGEN), par l'UNEP (ex-Renouveau) et par les comités de mobilisation étudiants d'extrême gauche) pour protester contre le coup de force à la M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, à propos des modifications des règles électorales au sein de cette université. Celui-ci a été décidé le 16 Mars du 22-23 décembre 1974) que les élections au conseil de l'université auraient lieu au suffrage direct, toutes U.E.R. confondues, par collège et à proportionnelle pour les collèges de plus de cent cinquante électeurs et au scrutin majoritaire pour ceux de moins de cent cinquante électeurs (c'est-à-dire uniquement pour le collège A, celui des enseignants de rang magistral).

L'université de Toulouse - Le Mirail n'a plus, depuis le 5 juillet dernier, ni conseil ni président, ce dernier, M. Joseph Verguin, ayant été nommé à cette date recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, en remplacement de M. René Baby, devenu ministre de l'éducation. L'ancien conseil, prorogé exceptionnellement jusqu'au 1^{er} juin 1974.

M. J.-P. Soisson annonce une nouvelle «rallonge» de crédits pour les universités

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, vient d'annoncer l'attribution aux établissements d'enseignement supérieur d'une nouvelle «rallonge» de crédits — totale, il est vrai : 13 millions de francs destinés à la recherche (dont 3 accordés par le Centre national de la recherche scientifique) et 4 pour la formation continue. Ces suppléments avaient été réclamés par les présidents d'université, comme les crédits complémentaires déjà accordés par le secrétariat d'État pour le fonctionnement matériel des établissements (le Monde des 22-23 décembre 1974). Pour cela, le secrétariat d'État a renoncé à ses projets de relogement de l'administration centrale.

Mais toute médaille a son revers : en échange, une commission présidée par un magistrat de la Cour des comptes va être constituée pour proposer des règles nouvelles en matière d'attribution des crédits. Cette commission comprendra des personnalités qualifiées du secteur public et du secteur privé.

D'autre part, un « comité consultatif » des associations étudiantes doit être constitué auprès du secrétariat d'État. Des propositions doivent être soumises prochainement à ces associations d'étudiants représentatives sur le plan national. La nouvelle a été annoncée le jeudi 18 janvier par M. Soisson à une délégation de la Fédération des étudiants des résidences universitaires de France (FERUF), qui vient de se créer, et est proche de l'UNEP (tendance

n'avait pas adopté les modifications de statut nécessaires pour qu'une nouvelle élection puisse avoir lieu dans des formes réglementaires.

Au mois de septembre, le recteur, M. Claude Chalin, a désigné trois administrateurs provisoires, organisés pour préparer les futures élections. Mais les enseignants de Toulouse - Le Mirail n'ont pu se mettre d'accord entre eux sur les modalités. Le Syndicat autonome et les grosses U.E.R. de langues et de lettres modernes demandaient un vote au suffrage direct, alors que les syndicats de gauche et la plupart des autres U.E.R. réclamaient le maintien du scrutin à deux degrés pour assurer notamment la représentation des étudiants, handicapés par la règle de scrutin d'exercer son pouvoir de tutelle par les administrateurs provisoires et de choisir entre les deux solutions proposées. M. Soisson a donné raison au Syndicat autonome. Par la clause concernant le collège A, il a même été au-delà des vœux de celui-ci, le système, s'il est mis en place, assurant presque automatiquement l'élection d'un président proche ou membre de cette tendance.

Aussi les administrateurs provisoires, dès avant les vacances de Noël, pour la tenue des élections d'U.E.R. lundi 13 janvier — avec la menace d'une démission pour sept d'entre eux — ont-ils demandé au secrétaire d'État de revenir sur cette clause et d'as-

surer le même mode de scrutin pour les différents collèges d'enseignants. Mais, depuis l'annonce de cette décision, l'agitation s'est amplifiée à l'université, gagnant les étudiants. Si la majorité de ceux-ci semblent peu intéressés par les élections, certains d'entre eux ont manifesté leur désaccord avec la décision de M. Soisson, qui prive pratiquement les étudiants d'une représentation sur leurs modalités. Plus encore que les modalités de l'élection, c'est l'intervention « autoritaire » du secrétaire d'État qui est le plus critiquée.

Toutefois, des divergences apparaissent déjà parmi les protestataires, aussi bien parmi les enseignants. Certains en effet sont partisans de boycotter les élections, d'autres, en revanche, semblent prêts à y participer à condition que le secrétaire soit suffisamment de concessions pour que la gauche — en principe majoritaire dans cette université — n'aille pas à la bataille électorale sans espoir de l'emporter.

YVES AGNÈS.

CORRESPONDANCE

Scrutin majoritaire et proportionnel

Nous avons reçu la lettre suivante de M. René Fromilhague, professeur à l'université de Toulouse-Le Mirail :

Le Monde du 3 janvier a publié une lettre de M. André Armand, professeur à l'université de Toulouse-Le Mirail, à propos du mode de scrutin fixé par M. le secrétaire d'État aux universités pour les prochaines élections au conseil de l'université de Toulouse-Le Mirail. Notre collègue résume ces modalités au nom de la démocratie. Que ne résume-t-il les modalités en vigueur jusqu'ici, en vertu desquelles 4,8 % des étudiants inscrits à l'université élisent vingt-trois des vingt-six délégués étudiants au conseil, dont les voix assurent ensuite la cooptation de quatorze « personnalités extérieures » de même tendance : au total, 48 % des membres du conseil ? Il est vrai qu'il s'agit d'étudiants de l'UNEP-Renouveau.

M. le secrétaire d'État a décidé que la représentation proportionnelle s'appliquerait aux collèges électoraux de plus de cent cinquante membres, donc au collège « B » des enseignants (maîtres-assistants et assistants), et le scrutin majoritaire au-dessous de cent cinquante, donc au collège « A » (professeurs). Le scrutin majoritaire n'est-il pas préférable lorsque l'électeur a une connaissance personnelle des candidats proposés à son choix ? Or cela reste heureusement le cas de notre collège « A », et y a longtemps qu'il n'en est plus de même dans le collège « B » (ce qui atteste la taille démesurée des universités) ; la représentation professionnelle y est donc adéquate. J'ajoute que ces modalités différentes n'ont rien que de normal, puisqu'elles sont appliquées sans que personne ait songé à les mettre en suspicion — ce comité national du Centre national de la recherche scientifique.

JANVIER LES AFFAIRES EXTRAORDINAIRES FOURRURES DU NORD

MANTEAUX

Vison ranch	5650F
Vison saphir	5750F
Vison pastel	6650F
" "	7500F
" "	8250F
Vison dark allongé	9250F
" "	10750F
Astrakan pleines peaux	2450F
" "	3250F
" "	3750F
Astrakan swakara	5750F
Patte d'Asirakan	1450F
" "	1750F
Loutre de mer	6450F
Murmel	1850F 2250F 2850F
Rat d'Amérique	2450F 2850F 3650F 3850F
Castor du Québec	8250F
Queue de Vison	4350F
Mouton dore	1350F
Lapin naturel	850F
Lapin toutes couleurs	1150F
Lapin castorette marron et noir	1250F
Renard	3250F 3750F
Ragondin	3250F
Chat d'Asie	2250F 2650F
Patte de Kid	1850F

4 modelistes à votre service dans notre département sur mesure

Service après-vente. Reprise en compte de vos fourrures au plus haut cours. Les plus larges facilités de paiement. Garantie totale sur tous vos achats.

FOURRURES DU NORD

LES PLUS IMPORTANTS SPECIALISTES DE LA FOURRURE

2 ADRESSES LAFAYETTE PASSY

115 à 119 rue Lafayette PARIS 10^e près Gare du Nord

100 Av. Paul Doumer (angle rue de la Pompe) PARIS 16^e métro Muette

Magasins ouverts tous les jours de 9h à 19h 30 sans interruptions au dimanche

dans le Nord

CHEVEUX le invisible

ÉDUCATION

Un livre sur l'enseignement supérieur en alternance

Le long cheminement d'une idée neuve

Herman Schneider, ingénieur, fils d'immigré allemand, rentré à pied chez lui, en Pennsylvanie, un soir, après un cours à l'université. Le ciel était éclairé par la lueur d'un convertisseur d'une éclairie voisine. Ce spectacle — dit-il — a profondément marqué son esprit, la conviction que l'éducation de l'homme ne pouvait qu'être intimement liée au travail et à l'industrie.

Cette image d'Épinal — rapportée par Bertrand Giron de l'Aln dans son livre "L'enseignement supérieur en alternance" — marque le point de départ d'un mouvement pédagogique original, qui démarra en 1906, à l'université de Cincinnati (Ohio) : le **Mouvement coopératif**. Acte de naissance, il est toujours controversé, puisque les Anglais affirment que ce système — appelé chez eux « sandwich » — fut inauguré, en 1902, au collège de Sunderland, à moins que ce ne soit à Bristol, en 1873.

Quels qu'en soient le nom et l'inventeur, l'idée revient à ceci : l'éducation ne peut être assurée seulement par l'école. Elle doit être le résultat d'une combinaison entre des périodes d'études et des périodes de travail professionnel. Idée prophétique, reposant sur la nécessité de la liaison entre la théorie et la pratique. Mais qui, curieusement, eut peu de succès, probablement

Un livre-action

Sans s'inspirer précisément d'aucun de ces deux modèles, l'enseignement alterné fait maintenant son apparition en France, et ce livre en marque le véritable événement. C'est, en effet, à ce point de vue, que l'ouvrage présente des expériences d'enseignement alterné existant à l'étranger, et un livre-action, militant pour une idée, qui analyse les conditions dans lesquelles des expériences semblables pourraient être tentées en France. On y trouvera aussi le texte du colloque que l'Association d'études pour l'expansion de la recherche scientifique (A.E.E.R.S.) avait réuni sur ce thème, en septembre 1973, à Rennes.

Des chercheurs du Centre de recherches sur les systèmes universitaires de l'université de Dauphine, que dirige Bertrand Giron de l'Aln, ont interrogé des enseignants et des cadres de ce qu'ils pensent de la mise en place d'un enseignement en alternance en France. Chez les premiers, les réactions sont diverses : intéressées pour les économistes et les professeurs de gestion, tarouchement hostile pour les littéraires et les scientifiques. Les seconds sont ouverts, mais prudents.

Aux étudiants, on a demandé ce qu'ils pensent des stages. Le résultat est surprenant : tous en réclament, de longue durée et en « vraie grandeur ». S'intéressent

parce qu'elle était née à contretemps de l'histoire : les établissements d'enseignement supérieur américains, jusqu'alors consacrés aux arts libéraux, n'avaient d'yeux, en ce début du siècle, que pour le modèle prestigieux de l'université allemande, tournée vers la recherche scientifique et l'approfondissement des études théoriques.

C'est pourquoi le Mouvement coopératif poursuivit aux États-Unis, pendant plus d'un demi-siècle, une existence modeste et marginale, avant d'être « redécouvert », dans les années 60, comme l'une des solutions pour « sauver » l'université, soudain assaillie par la contestation. On lui trouve, en effet, au moins deux vertus contradictoires : la première, d'être moins onéreuse pour l'université, puisque les étudiants passent une bonne partie de leurs « cursus » dans des entreprises ; la seconde, de répondre au malaise de la jeunesse, qui ne supportait plus le divorce entre les études et la vie.

Par une nouvelle malice de l'histoire, l'idée de l'alternance, qui avait vu le jour avec le capitalisme industriel et dans l'esprit de mieux le servir, avait rejoint, entrainé dans les pays socialistes, avec les expériences de liaison entre travail manuel et intellectuel, tout le China et Cuba e n t maintenant les exemples les plus avancés.

Un livre-action

gent sur les explications de cette étonnante unanimité, les auteurs de l'enquête en concluent qu'il existe, chez les étudiants, un impérieux besoin de sortir de leur sialut ambigu et incertain. Le stage, pour eux, est l'occasion de se confronter à la vie professionnelle, de s'éprouver et de se préparer, de voir de près ce qui les attend.

Certes le stage — même long — n'est pas vraiment l'alternance. Celle-ci implique que l'étudiant soit aussi un travailleur « à part entière » dans les périodes où il est dans l'entreprise. Mais il en pose déjà la problématique : nécessité d'assurer une liaison pédagogique entre les études théoriques et l'activité pratique, et, pour les professeurs, de reconsidérer leur enseignement en fonction de cette expérience professionnelle des étudiants.

C'est pourquoi, pour les auteurs du livre, l'alternance est plus qu'une technique ou qu'un aménagement du temps d'études : c'est une conception toute diligente de l'éducation, un moyen de former un nouveau type d'homme. Ce pourrait être aussi une façon de réduire la distance hiérarchique qui sépare les « théoriciens », qui sont les dirigeants, des « praticiens », c'est-à-dire des exécutants.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

* L'enseignement supérieur en alternance, par Bertrand Giron de l'Aln. Documentation française, 339 pages, 30 F.

● **Manifestations dans les écoles normales supérieures.** — A l'appel du Syndicat national des enseignants secondaires (SNES), les élèves de cinq écoles normales supérieures ont observé, jeudi 16 janvier, une journée d'action pour protester contre les conditions de vie et d'études et réclamer « l'augmentation massive des points mis aux concours de recrutement ». Un meeting a rassemblé en fin de journée, rue d'Ulm, à Paris, environ trois cent cinquante personnes.

CLASSE 6^e/5^e
Une vraie solidarité dans une atmosphère détendue. Fin janvier séjour à la montagne. Enfants en difficultés.
Ecrire ISEE
22, rue des Orchiées, Paris (13^e)
(TÉL. après 20 h. : 588-02-501)

JEUNES - ENSEIGNANTS OU CADRES
DISCOVER THE AMERICANS AT HOME
IMPROVE YOUR ENGLISH...
Découvrez ainsi les aspects les plus divers de la vie aux U.S.A. : en famille, dans la cité sur le campus d'une université. Séjours en famille, visites organisées, contacts multiples, cours, constituent une expérience unique et inégalable allée à la pratique intensive de l'anglais.
Autres possibilités : Brésil, Inde, Espagne, Japon, Mexique.
Pour tous renseignements adresser à :
EXPERIMENT (Association Loi de 1901, ayant un statut de membre de l'UNESCO), c/o Agence B, agréé par le Commissariat Général au Tourisme, n° 65.016.)
FRANCE - 85, rue de Turbigo, 75003 PARIS - Tél. : 278-36-83 et 277-30-29.

Pour votre DEMENAGEMENT
208 10-30 **ODOUL**

SOCIÉTÉ

APRÈS LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

La loi et les traités

par JACQUES ROBERT

Pour le Conseil constitutionnel, la loi relative à l'interruption volontaire de la grossesse n'est contraire ni à notre Constitution, ni aux textes auxquels son préambule se réfère, ni aux principes fondateurs reconnus par les lois de la République. Il a donc, sur ces trois points, cent fois raison.

Mais il est permis de regretter que le Conseil constitutionnel ait cru devoir interpréter restrictivement les textes délimitant le champ de sa compétence et se refuser le contrôle de la conformité de la loi à notre Constitution. Il a fait sur la base de deux arguments : il n'y a aucun texte qui l'autorise expressément à contrôler les lois, et il n'y a aucun texte qui l'autorise à exercer sur la base de l'article 61. Certes, au plan technique, l'article 55 (1) n'autorise que le contrôle de la conformité des lois aux traités. Mais ce n'est pas tout.

À quel point-il servirait en effet de dire qu'un traité, dès sa publication, une autorité supérieure à celle d'une loi si personne n'est là pour faire respecter cette supériorité ? On dirait, certes, que les juridictions chargées d'appliquer la loi (tribunaux, cours d'appel, Cour de cassation) sont par là même habilitées à régler les conflits entre la loi et une convention internationale en assurant la suprématie de cette dernière et d'éviter ainsi le risque de « vide juridique » n'existe de ce fait véritablement. Mais il y a une différence fondamentale entre le contrôle qu'exerceraient ces juridictions et celui qu'exercerait le Conseil constitutionnel.

Les juridictions ordinaires se bornent en effet à constater si la loi contrevient aux stipulations d'un traité, à écarter simplement son application dans l'affaire qui leur est soumise. Elles font prévaloir le traité, pour autant qu'il n'ait été atteint à la valeur intrinsèque de la loi. Celle-ci demeure une loi, applicable pour tous les autres. Ainsi, peuvent coexister deux ordres de normes parfaitement contradictoires.

Tout autre serait la conséquence d'un contrôle exercé par le Conseil constitutionnel. Celui-ci, en présence d'une loi contraire à un traité, devrait annuler la loi. Ainsi l'article 55 trouverait-il sa sanction logique. Le traité ayant une autorité supérieure à celle de la loi, celle-ci devrait être annulée si elle lui est contraire.

Le Conseil constitutionnel a, certes, raison dans son analyse de dire qu'en l'état actuel des choses, la suprématie de la loi sur le traité n'est que de pure forme. Mais le vrai problème consiste précisément à se demander s'il est heureux qu'il en soit ainsi.

Qu'en passerait-il si le Parlement français venait demain à voter des lois contraires à nombre de traités signés déjà par la France ?

On ajoutera qu'il est plusieurs années que la Cour de cassation s'est appelée à statuer définitivement ; à l'occasion de recours particuliers pour que des lois toujours valables, soient seulement écartées dans les rapports entre les parties ?

On ajoutera que le préambule de 1958 auquel notre Constitution se réfère explicitement proclame que « la République française, fidèle à ses traditions, se conforme aux règles du droit public international ».

N'est-ce pas affirmer par là l'entrée de l'ensemble du droit international dans une « suprématie » que le Conseil constitutionnel paraît être parfaitement qualifié pour faire appliquer ? Certes, avant le présent re-

Liberté et légalité

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG.

Donc M. Foyer avait raison. Raison de s'alarmer. Raison de s'élever — avec passion — contre mes arguments (1). Puisque le Conseil constitutionnel semble en revenir deux. Pour rejeter sa requête et celle des autres députés hostiles à l'avortement.

La loi nouvelle est une loi de liberté. J'avais écrit : « Elle institue le libre maternité et la libre disposition de son corps par chacun. Ce faisant, elle est pleinement dans la ligne de la Déclaration de 1789. Car celle-ci fait de la liberté le but de toute association politique. » (Art. 2) Que dit le Conseil ? « La loi... respecte la liberté des personnes appelées à recourir ou à participer à une interruption de grossesse. »

Elle est conforme au « principe de liberté posé à l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ». On le sait : les requérants invoquent l'article 2 de la Convention européenne des droits de l'homme. Qui débute ainsi : « Le droit de toute personne à la vie est protégé par la loi. » Pourtant, cet article, qui évoque ensuite la peine de mort et le maintien de l'ordre, ne semble ni viser ni prohiber l'avortement. Mais exceptions cette hypothèse d'école. Admettons que cet article puisse s'analyser comme interdisant l'avortement. Reste une autre donnée à considérer : le préambule.

On sait ce qu'est le principe de réciprocité en droit international public. La violation substantielle d'un traité — bilatéral ou multilatéral — par l'une des parties autorise l'autre ou les autres parties à casser son application, en tout ou partie. C'est ce que rappelle l'article 60 de

La hiérarchie des normes

La technique de la réciprocité, envisagée ici, ne vise pas la notion classique de « réciprocité » représentée par l'article 60 de la convention de Vienne. Il s'agit d'une tout autre perspective. Revenons, en effet, l'article 65 de notre Constitution : « Les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois, sous réserve, pour chaque accord ou traité, de son application par l'autre partie. »

ici, il est uniquement question de la place des conventions internationales dans l'ordonnement juridique français. Ici, le technique de la réciprocité nous sert à situer la norme internationale par rapport aux normes juridiques internes. Autrement dit, il faut qu'il y ait réciprocité pour que le traité soit au-dessus de la loi. Or cette réciprocité fait défaut. Car la plupart des Etats signataires ont libéralisé l'avortement et n'appliquent pas l'article 2 de la convention européenne — du moins dans le sens que lui prête M. Foyer. Donc cette disposition perd sa valeur supra-législative.

C'est très exactement ce que dit, à son tour, le Conseil constitutionnel : « La supériorité des traités sur les lois... est subordonnée à une condition de réciprocité dont la réalisation peut varier selon le comportement de ou des Etats signataires du traité et le moment où doit s'apprécier le respect de cette condition. »

C'est très exactement ce que dit, à son tour, le Conseil constitutionnel : « La supériorité des traités sur les lois... est subordonnée à une condition de réciprocité dont la réalisation peut varier selon le comportement de ou des Etats signataires du traité et le moment où doit s'apprécier le respect de cette condition. »

La pratique des États

D'ailleurs, ce « comportement » des Etats signataires démontre précisément que l'article 2 ne peut s'interpréter comme le fait M. Foyer, c'est-à-dire comme prohibant l'avortement. En effet, pour interpréter un traité, on se fonde souvent sur la pratique suivie par ses signataires. S'il est obscur, un traité s'interprète surtout à la lumière du comportement des Etats qui l'ont conclu. Rien n'éclaircit mieux sur la commune intention des parties contractantes.

C'est une solution classique et préconisée par la convention de Vienne. Celle-ci invite à tenir compte « de toute pratique ultérieure suivie dans l'application du traité par laquelle est établi l'accord des parties à l'égard de l'interprétation du traité » (article 31, paragraphe 3, alinéa b).

Or quelle est la pratique la plus suivie par les Etats signataires de la convention européenne ? La plupart, le a répondu, ont libéralisé l'avortement. Soit en posant le principe de sa liberté au début de la grossesse, soit en prévoyant des autorisations a priori obtenues, soit en étendant largement le champ de l'avortement thérapeutique. Au total, sur les dix-huit Etats signataires, on compte onze Etats plus ou moins « permissifs » : Suède, Danemark, Norvège, Islande, Royaume-Uni, Allemagne fédérale, Autriche, Suisse, Turquie, Chypre et, aujourd'hui, la France.

Cette pratique de la majorité des parties contractantes lève l'ambiguïté, s'il en existait une. A la lumière de leur attitude, l'article 2 devrait s'interpréter comme interdisant l'avortement. La nouvelle loi française lui est donc conforme.

Deux choses étaient en présence. Celle des requérants : celle que je défendais, parmi d'autres juristes, et que M. Foyer critiquait sans mesure. Le Conseil a tranché.

(1) Voir Roger-Gérard Schwartzenberg, La Loi sur l'avortement et la Constitution (Le Monde du 6 janvier 1975) et Jean Foray, La Loi et la Constitution (Le Monde du 15 janvier 1975).

● Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, fera une déclaration sur l'avortement à TP 1 le dimanche 19 janvier, à 11 h. 53, dans le cadre des émissions religieuses « Le jour du Seigneur ».

En Italie

Les principaux partis politiques

préparent des propositions de loi sur l'avortement

De notre correspondant

Rome. — Accusé de « vilipender la religion de l'Etat » à l'hebdomadaire *L'Espresso* pour avoir publié sur la couverture de son dernier numéro la photographie d'une femme enceinte, que s'apprête à avorter, le quotidien *L'Espresso* a été condamné à une amende de 10 millions de lire.

En effet, les principaux partis politiques préparent des propositions de loi visant à atténuer la sévérité du code pénal en matière d'avortement. C'est le cas des communistes, des socialistes, des républicains, des libéraux et même des démocrates chrétiens, qui, selon certains rumeurs, envisageraient d'autoriser l'interruption de grossesse dans quelques cas limite, comme le viol ou la malformation certaine de l'embryon. De la part de la direction du parti, il y a certainement le désir de ne pas s'engager dans une nouvelle bataille qui ne peut être que perdue à long terme.

Le débat sur l'avortement en Italie, qui s'est déclenché avec une violence surprenante sous l'influence certaine de la France, pourrait toutefois durer un certain temps. Une modification de la loi paraît difficile en pleine année électorale et alors que la réforme du concordat n'est pas encore engagée. Mais de sa prise le secrétaire du parti radical, qui a reçu l'appui de M^{rs} Gisèle Haenel, peut se vanter d'avoir engagé l'Italie sur une voie irréversible. La Cour constitutionnelle doit déjà se prononcer le 22 janvier sur la légitimité de l'article du code relatif à l'avortement, et on prévoit, avant la fin du mois, un débat au Parlement. — R. S.

Dans les Vosges

LA RUMEUR DE RAON

(De notre correspondant.)

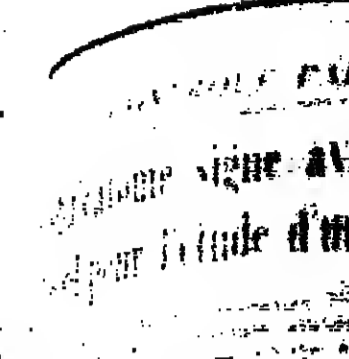
Nancy. — A Raon-aux-Bois, une commune des Vosges de six cents habitants, toute une famille a été mise en quarantaine parce que son chien était mort enragé au début du mois de janvier, après avoir été mordu par un renard. Dans le car scolaire, on ne s'assoyait plus à côté des cinq enfants, et les Raonnais ne parlaient plus aux parents, qu'on avait dans la rue et chez les commerçants. Désespérée, la famille se rendit à Nancy pour consulter un spécialiste : l'examen médical fut négatif.

La professeur délivra un certificat, qu'il fit parvenir au médecin du village, indiquant qu'il n'y avait pas lieu de vacciner le lenfant contre la rage. Sa lettre a été éliminée par la maire, et l'instituteur s'en est servi pour un exercice d'écriture. Les élèves devront faire signer leur devoir par leurs parents pour mettre un point final à « la rumeur de Raon... ».

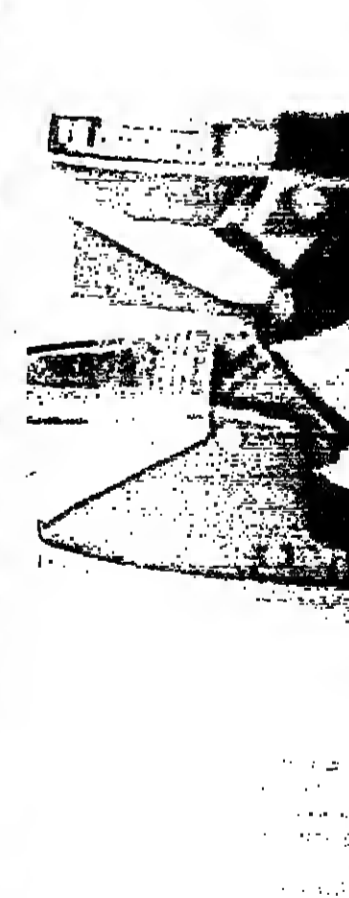
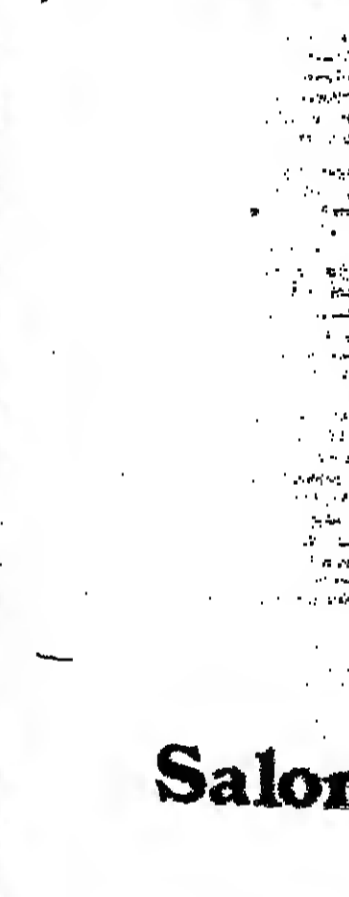
LENTILLES DE CONTACT :
des millions d'utilisateurs conquis.
Pourquoi pas vous ?

Ne dites plus "Je n'ose pas" : des millions de personnes dans le monde ont depuis longtemps renoncé à porter des lunettes et adopté les lentilles de contact. Ne dites plus "ce n'est pas pour moi" : chez YSOPTIC, il existe toute une gamme de lentilles de contact spécialement pour yeux sensibles. Ne dites pas "quelles choisir ?" : chez YSOPTIC, des spécialistes vous conseilleront les lentilles de contact qui répondent le mieux à vos cas et vous garantiront une accommodation rapide et une tolérance parfaite. Venez faire un essai. Gratuitement.

YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52
Documentation et Liste des correspondants français et étrangers sur demande.



Salorne emet des



Team qui vous de

صلى الله عليه وسلم

Journal de 150

SCIENCES

CONTROLÉ PAR L'E.D.F. ET LE C.E.A.

Technicatome signe avec la société américaine Bechtel un accord pour l'étude d'un réacteur surgénérateur commercial

Technicatome, une société française filiale à 90 % du Commissariat à l'énergie atomique et à 10 % de l'E.D.F., a signé un accord avec la société américaine Bechtel Nuclear Corporation qui prévoit l'étude commune d'un réacteur surgénérateur commercial. L'étude durera deux ans

environ, et le réacteur sera dérivé de la technologie mise au point en France pour le prototype Phénix. Cette étude devra aboutir à une comparaison entre une future centrale surgénérateur commerciale et les centrales nucléaires existantes, à eau légère notamment.

Les réacteurs surgénérateurs sont une filière étudiée depuis le début des années 50 dans les pays très industrialisés. Par rapport aux réacteurs à eau légère commerciaux, ils présentent l'avantage de brûler non pas de l'uranium mais du plutonium, et surtout de fabriquer du plutonium au fur et à mesure qu'ils en brûlent. Ils devraient donc permettre au moins en théorie de résoudre le problème de l'approvisionnement en combustible nucléaire à long terme.

L'importance de l'accord conclu entre la société américaine d'ingénierie Bechtel et la filiale du C.E.A. Technicatome vient du fait que les Etats-Unis ont jusqu'à présent eu une politique assez différente de celle de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Union soviétique dans le domaine des surgénérateurs. Les Etats-Unis sont en retard par rapport au reste du monde et cherchent à rattraper ce retard.

Parce qu'ils dominent aujourd'hui le marché mondial des cen-

trales nucléaires et que tous les pays industrialisés occidentaux construisent des réacteurs à eau légère de type américain (sauf la Grande-Bretagne), les Etats-Unis sont moins pressés de voir arriver sur le marché les réacteurs surgénérateurs. Ils souhaitent continuer à construire et à vendre des réacteurs à eau légère pendant encore au moins une vingtaine d'années. Pourtant, les combustibles irradiés dans les centrales actuelles contiennent du plutonium, dont le stock grossit peu à peu. La France ainsi que la Grande-Bretagne et l'Union soviétique souhaitent utiliser ce plutonium dans les réacteurs surgénérateurs; les Etats-Unis songent à le brûler dans les réacteurs à eau légère.

Après avoir construit de petits prototypes de surgénérateurs pendant les années 1960-1966, les Etats-Unis avaient opté pour une politique d'étude et d'essais des composants des futurs réacteurs surgénérateurs plutôt que de continuer à construire des prototypes de plus en plus grands et de plus en plus coûteux. Le directeur du programme surgénérateur, M. Milton Shaw, fit décider la réalisation d'une installation expérimentale à Richland (Etat de Washington) la Fast Flux Test Facility (installation d'essais à haut flux), qui sera achevée en 1977.

Ailleurs, en revanche, on optait pour une politique de construction de prototypes de réacteurs surgénérateurs. A un an d'intervalle, trois prototypes de puissance équivalente ont divergé dans le monde: le réacteur soviétique BN-350, d'une puissance de 350 mégawatts, au début de l'année 1973; le réacteur français Phénix, d'une puissance de 250 mégawatts, en août 1973; le réacteur britannique F.F.R. (Prototype Fast Reactor), d'une puissance de 250 mégawatts, en mars 1974.

Pourtant, certains responsables de la Commission américaine de l'énergie atomique (A.E.C.) et des membres du Congrès américain se sont inquiétés du retard pris par les Etats-Unis dans le domaine des surgénérateurs. Finalement, M. Milton Shaw dut abandonner la direction du programme, et il fut décidé de lancer la construction d'un prototype de 250 mégawatts, la Demonstration Plant on Demo. En 1972, un accord fut conclu entre l'A.E.C. et deux sociétés industrielles, la Tennessee Valley Authority et la Commonwealth Edison, pour construire le Demo. Sur les 699 millions de dollars à trouver (environ 3 500 millions de francs), l'A.E.C. apporterait 422 millions, et 277 millions devaient être trouvés auprès des industriels. Aujourd'hui, le devis est estimé à 1 735 millions de dollars (environ 7 800 millions de francs), et le prototype ne divergera au plus tôt qu'en juillet 1982 à Clinch-River (Tennessee).

La société Bechtel a choisi de se familiariser avec les problèmes des surgénérateurs au travers de la technologie mise au point en France. Des trois prototypes qui ont récemment divergé, Phénix est, en effet, celui qui fonctionne le mieux, et la France envisage de construire, en collaboration avec l'Italie et la République fédérale d'Allemagne, un nouveau prototype, Super Phénix; l'intérêt pour la France est d'obtenir un jugement de qualité sur ses travaux et de négocier avec les Américains les normes ultérieurement adoptées pour les surgénérateurs commerciaux. — D. V.

Comme la Terre et Jupiter

La planète Saturne émet des signaux radio

Un petit satellite scientifique américain IMP-6 (Interplanetary monitoring platform) a détecté, une douzaine de fois, des signaux radio qui provenaient de la planète Saturne. Saturne est, après la Terre et surtout Jupiter, la troisième planète du système solaire dont on découvre les émissions radio.

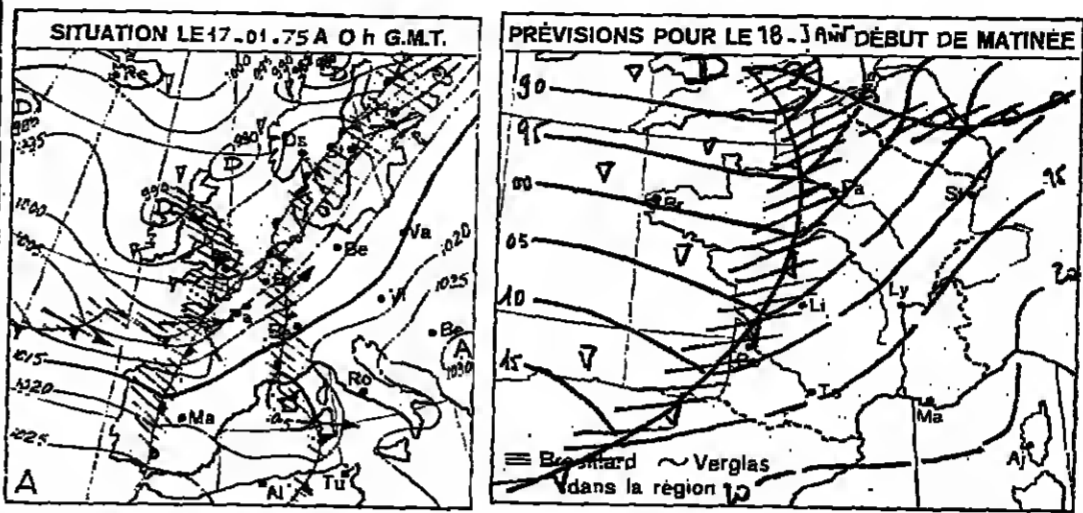
Trois fois moins massive que Jupiter, la planète Saturne a, croit-on, à peu près la même composition: une bouffe de gaz, d'hydrogène essentiellement. Les émissions radio de Jupiter ont été découvertes en 1955; des signaux sont émis, de façon discontinue, sur une longueur d'onde d'environ 10 mètres, et proviennent d'une zone dont le diamètre est dix fois plus petit que celui de Jupiter. On a observé ensuite un second type de signaux radio, continus cette fois, sur des

longueurs d'onde centimétriques, provenant d'une zone étendue et paraissant être émis par les nombreux électrons qui tournent dans le puissant champ magnétique de Jupiter.

Les émissions radio de Saturne captées par le satellite IMP-6 sont discontinues et semblent avoir la même période que la rotation de Saturne sur elle-même. Elles sont détectées toutes les dix heures environ. Leur longueur d'onde est de l'ordre de la centaine de mètres, soit une fréquence environ dix fois plus faible que celle des signaux décimétriques de Jupiter. Selon les spécialistes du centre spatial américain de Goddard (Maryland), cette découverte signifierait que le champ magnétique de Saturne est environ dix fois moins puissant que celui de Jupiter, qui possède un champ de 14 gauss. Les émissions seraient probablement celles des électrons tournant dans ce champ.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 17-01-75 A 0 h G.M.T. PRÉVISIONS POUR LE 18-01-75 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 janvier à 0 heures et le samedi 18 janvier à 6 heures:

Les basses pressions du nord de l'Asie et de Scandinavie continueront de diriger sur l'Europe occidentale un rapide tourant perturbé de secteur sud-ouest.

Samedi 18 janvier, le temps sera très nuageux le matin sur l'ensemble du pays avec des pluies éparses. Ces dernières seront principalement localisées de la Manche orientale et de la frontière belge au Bas-Rhin aquitain, tandis qu'un temps variable et plus frais débitera sur la Bretagne et la Vendée. Ce temps variable, avec alternance d'éclaircies et d'averses, tendra ensuite à se généraliser, mais les orages seront encore abondants le soir sur les Alpes, le Jura et les Vosges, où il neigera à des altitudes progressivement plus basses jusqu'à 1 200 mètres environ. Les vents souffleront du secteur sud-ouest; ils seront irréguliers, assez forts dans l'intérieur, forts sur les côtes, où de violents rafales sont à craindre.

Les températures subiront une baisse assez sensible. Vendredi 17 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris:

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 17 janvier 1975:

- DES DECRETS
- Modifiant le code de la route;
- Modifiant l'article R. 145-1 du code de travail relatif à la saisie-arret et à la cession des rémunérations.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1053

HORIZONTALEMENT

I. Parmi les œuvres de jeunesse des calligraphes; Sombre dans la misère. — II. Ne peuvent donc dissimuler une certaine irritation; III. Ne se rompt point sans un sérieux dommage; Conjonction; Remplis d'ordures ou de véhicules. — IV. Américain grandement la monotonie d'un ensemble; Poisson; Héros d'un long poème. — V. Est très haïssable; Petit mot latin; Mouvement libre (singulier admis); Pronom. — VI. Répond à travers; Pronom; Rives lorsqu'elles sont parallèles. — VII. Roi; Groupe parfois de dixes de numéros. — VIII. Circoscrit; vit. — IX. C'est on le veuille ou non, on est parfois obligé de l'entendre; Répandu judicieusement; Auxiliaire. — X. Article; Illustre Irlandais; Grande, à l'étranger. — XI. Ne brille donc plus; Est donc mal en point; Un qui savait pernicieusement que l'habit ne faisait pas le moine. — XII. Avoient certaines choses en horreur. — XIII. Intéresse éventuellement un botaniste; Troubaient quand ils étaient trop noirs. — XIV. On n'a pas eu besoin de lui dire de ne pas pousser; On y voit mal; Accueil; Il fut mal répété. — XV. Abreviation; Vous serrent parfois de très près.

VERTICALEMENT

1. S'obtient parfois en traitant des huiles. — 2. Courant d'air; Fait un petit tour quand on s'en va; Véhicule. — 3. Rendra poli; Sa tête ne s'oublie pas facilement. — 4. Interjection; Génie. — 5. Ses enfants ont une certaine prédilection pour le brassant; Général sous l'Ancien Régime. — 6. Perdue de vue; Pronom. — 7. La moitié de neuf; Ne se contente pas de jeter un regard superficiel; Rumeur de mauvaise augure; Châces à araler; Lieu biblique. — 8. Affaiblissait; Symbole chimique. — 9. Vraiment déplacé; Rumeur de mauvaise augure. — 10. Son cours ne remonte jamais; C'est un risque; Toujours prêt à rendre service. — 11. Très tendre; Refusait parfois de se lever. — 12. Arent publicitaire; Observent la loi du milieu. — 13. Les plus dures ne sont pas les meilleurs; Se dément souvent, mais avec une certaine discrétion. — 14. Très fines; Pays de France; N'est utile que si on le secoue.

Solution du problème n° 1052

Horizontalement: I. Maryland. — II. Audace; A.P. — III. Remo. — IV. Neutre; Nu. — V. Un; Aînés. — VI. Mon; Eures. — VII. Requ. — VIII. Moutarde. — IX. Venise; A.S. — X. As; Data. — XI. Espèce.

Verticalement

1. Magnun. — 2. Au; Enormes. — 3. RD; Neon. — 4. Yalta; Cuis; LC; Eieurs. — 5. Arent; Aède. — 6. Erin; Ac. — 7. Dammée; Tête. — 8. Poussière.

GUY BROUTY.

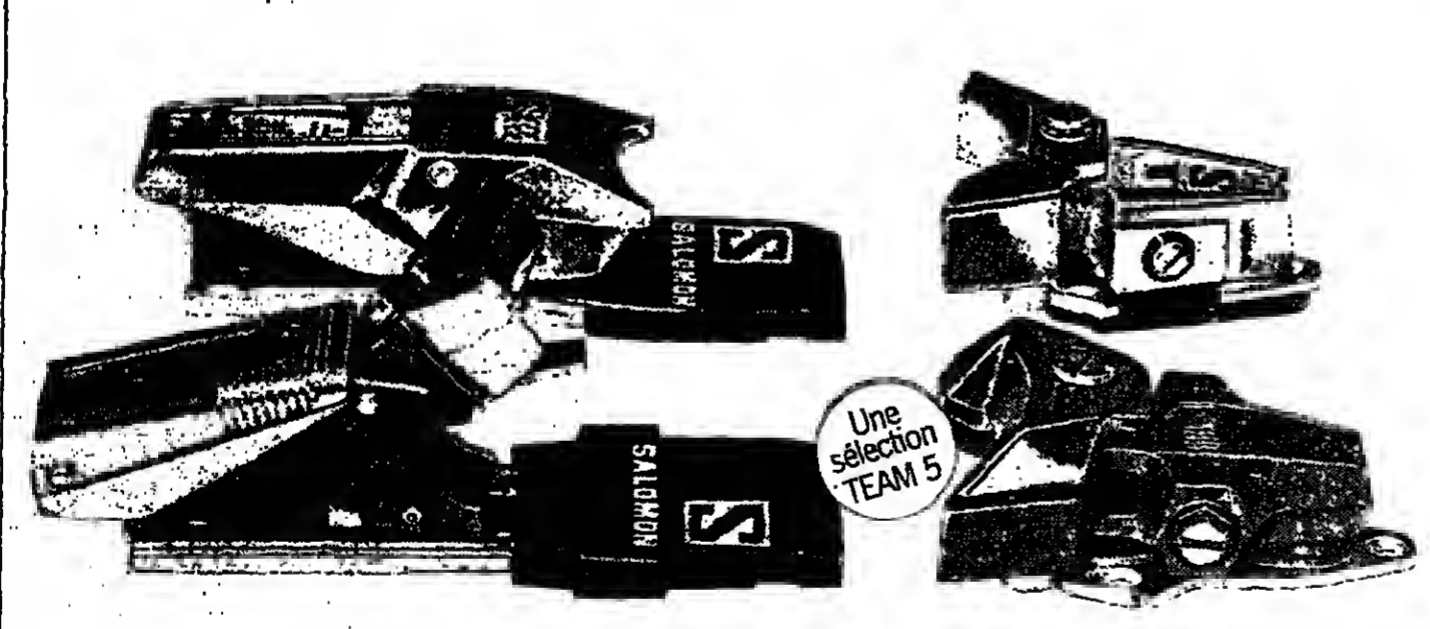
RELIGION

LE PERE BRO VA ASSURER LES CONFERENCES DE CAREME A NOTRE-DAME-DE-PARIS

Le Père Bernard Bro, des éditions du Cerf, dominicain, a été chargé par le cardinal François Marty, archevêque de Paris, d'assurer les conférences radio-diffusées de carême à Notre-Dame de Paris. Le thème choisi est: «Espérer contre toute espérance».

Le Centre catholique des intellectuels français annonce que sa prochaine semaine d'études, prévue en mars 1975, examinera les questions posées par la transmission du savoir et de la foi. D'autre part, un débat sera organisé autour du livre de René Girard sur la violence et le Sacre, le 20 janvier, à 20 h. 45, 61, rue Madame, 75006.

Salomon pense sécurité. Team 5 aussi.



Après avoir testé, disséqué, torturé la nouvelle Salomon 595, Team 5 est d'accord: elle amortit plus vite, elle ouvre plus vite, elle réagit plus vite. C'est bien une fixation qui vous aide à avoir "la gagne". Comme d'ailleurs la 444, moins sophistiquée mais non moins sûre, à l'excellent rapport qualité/prix. Pour votre sécurité, faites confiance au n°1 mondial de la fixation. Et aux conseils de Team 5.

Team 5. Les magasins de sports qui vous donnent envie de faire du sport.

- Paris: TEAM 5 MONT-PARNASSE 44-46, rue St-Placide 6° TEAM 5 NATION 30, rue d'Arvon 20° TEAM 5 ITALIE 66, avenue d'Italie 13° TEAM 5 HAUSSMANN 55, rue de l'Arcade et 80, bd Haussmann 8° Centres Commerciaux Régionaux: TEAM 5 ROSNY 2 TEAM 5 MASSY RADAR TEAM 5 BELLE EPINE TEAM 5 VILLIERS TEAM 5 CRETEIL

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Saussaies
75227 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23
ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)
90 F 160 F 232 F 300 F
TOUS PAYS ETRANGERS
PAR VUE NORMALE
144 F 272 F 402 F 520 F
ETRANGER
par mandats
1 - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS - SUISSE
116 F 218 F 307 F 400 F
II - TUNISIE
125 F 231 F 337 F 440 F
Pas de voie aérienne
tarif sur demande
Les abonnés qui paient par
chèque postal (trois chèques) en-
dront bien jointe ce chèque à
leur demande
Changements d'adresse dé-
clarés ou prévus (deux
semaines au plus), nos abonnés
sont priés de formuler leur
demande une semaine au moins
avant leur départ.
Joindre la dernière bande
d'envoi à toute correspondance
venant de l'étranger.
Veuillez être très précise de
réviser tous les noms propres
en caractères d'imprimerie.

LE MALAISE MILITAIRE

L'ARMÉE FACE A ELLE-MÊME

(Suite de la première page.)

Poids du passé enfin, cette fois face aux civils qui, sans égard à ses problèmes, ont tant de fois mélié l'armée à leurs querelles, tantôt lui reprochant d'obéir, tantôt de ne pas le faire, l'engagement à l'aveuglette et l'incantant de se fermer, même si elle n'avait d'autre moyen d'échapper

aux sollicitations contradictoires qui lui étaient faites. La solitude est, toutefois, mauvaise conseillère : à l'abri de son règlement l'armée a édifié un monde rigide, et austère, trop souvent bérnétiq ue au commun des mortels. C'est lui qu'il faut aujourd'hui changer en limitant les autres spécificités de l'institution militaire.

Spécificité organique...

Spécificité « organique », pour commencer, touchant au monopole de la force confié à l'armée celle-ci devant être capable d'utiliser et de combiner ses armes, sans jamais, bien entendu, en abuser. D'une organisation verticale, simple et mécanique, fondée sur les notions de hiérarchie et de discipline, doublée d'une organisation horizontale susceptible de faire face aux tâches innombrables qu'impose l'autonomie de la vie des armes et du combat. Tâches complexes qui nous-leu x passage, impliquent plusieurs servants pour un simple combattant, et pour le moindre avion de chasse un énorme environnement. Tout le monde ne peut donc être pilote de char !

Organisations fonctionnelles en définitive normales, à ceci près que la première, sous l'influence d'un roi prussien, est devenue totalitaire, et la seconde tentaculaire. Totalitaire, en enserrant sans aucune nécessité dans un

faisceau de consignes et d'interdits un individu privé d'obéir sans trop réfléchir, du lever au coucher. La guerre ? Nul n'ignore que le caractère et l'initiative y sont tout aussi nécessaires que la discipline ! Mais par commodité ou caporalisme, la hiérarchie est devenue un absolu, la soumission constante un impératif, tandis que tout un cérémonial s'édifiait, fait de gestes, de rites, de postures, de pas cadencés et de lits au carré, dont nul n'est plus capable de dire la signification ni l'objet. Redéfinir un seul de spécificité est d'autant plus urgent qu'aucune participation n'est possible, qu'aucune réforme positive ne portera de fruits dans un contexte aussi esotérique, factice et contraignant. Quant à l'organisation bureaucratique tentaculaire, il suffit de noter qu'elle renforce à l'extrême la rigidité du système, au point de faire perdre, par ses exigences incessantes, une part de sa raison d'être au service militaire.

... et juridique

La spécificité « juridique » est connue. Elle est liée aux « fonctions de défense » qu'on ne peut étudier entièrement. A l'heure cependant où dans la moindre cellule, la moindre entreprise, on en arrive, après avoir conquis libertés publiques et droits sociaux, à une participation effective, reste à savoir dans quelle mesure certaines contraintes sont impératives. L'objection de conscience, quel qu'en soit le motif, ne doit-elle pas, comme l'avortement, être considérée comme un fait sociologique ? La justice militaire est-elle vraiment nécessaire en temps de paix ? Est-il normal que des peines privatives de liberté, infligées parfois de façon discutable, soient encore à l'abri de tout recours administratif ? Le conseil supérieur de la fonction militaire répond-il au souci légitime de participation des cadres ?

Par quelle voie non hiérarchique un appelé morose, mécontent, ou tout simplement plein d'idées, peut-il s'exprimer ? Ne voit-on pas quel potentiel de bonne volonté et d'imagination se trouve stérilisé ? Après la liberté d'expression, la liberté de socialisation, indubitable. Seuls les irresponsables, c'est vrai, peuvent prétendre qu'elle doit être totale : il suffit de jeter un coup d'œil à l'étranger. Raison de plus pour étudier la question et s'inspirer de suggestions comme, par exemple, l'élection d'hommes de confiance dans un club réglementaire d'appelés.

Spécificité politique

La spécificité éthique influe évidemment sur la spécificité politique. Celle-ci n'en a pas moins son autonomie. Chargée de défendre le pays, l'armée, d'une part, est forcément patriote, nationale sinon nationaliste, même

Reste les spécificités éthique et politique, étroitement imbriquées. L'union militaire, qu'on le veuille ou non, est liée à la guerre. Elle est tournée vers cette parenthèse aberrante, cet événement exceptionnel, le militaire étant, le cas échéant, voué à se faire tuer. Formis peut-être la civilisation chinoise, toutes les sociétés ont pratiqué, vivant ou mort, le culte du guerrier. Il y a donc nécessairement une spécificité éthique de l'armée.

Comme la vieille Église, méprisant les valeurs terrestres au profit des vertus célestes, le corps militaire tend à exalter les vertus qui font sa raison d'être : sacrifice, désintéressement, courage, ordre, fraternité, goût du risque, virilité. Pulsées dans un vieux fond historique de noblesse, ces vertus ne sont ni illusoire ni vaines et constituent l'honneur de l'armée. Hélas, estimables au plan individuel, elles deviennent insupportables et dangereuses quand, nouées dans un archétype, le mythe s'en mêle. Démesurément mises en exergue, elles conduisent à l'élitisme, au préjugé hiérarchique, à l'hypercentropie de la vocation, au culte de l'ordre et de la forme, à la limite à une prévention envers les civils. Ainsi s'explique l'existence de ces fameux fossés entre la société et l'armée. Le comble exige de changer les mentalités et d'abord de modifier tout le système d'éducation des élèves officiers. « L'homme est la poésie du monde », disait Vigny. Le reste est mythologie.

DÉFENSE

Les missiles à têtes multiples des sous-marins emporteront des charges de 150 kilotonnes

Les missiles mer-sol M-4 dont seront équipés, après 1980, les sous-marins à propulsion nucléaire de la force océanique stratégique seront dotés de charges multiples d'une puissance, chacune, de l'ordre de 150 kilotonnes. Ces informations sont données par la revue *Forces armées françaises*, qui dépend du ministère de la défense et publie d'autres précisions sur les caractéristiques des missiles à bord des sous-marins nucléaires. Selon la revue, un nouveau missile, le M-20, est appelé à remplacer sur le *Rodan*, le *Terrible* et le *Poudroyant*, au cours de leurs opérations de grand carénage, les engins M-1 et M-3 dont ils sont déjà équipés. Le missile M-20 sera doté d'une charge thermonucléaire et d'équipements électroniques nouveaux, dans sa partie haute pour améliorer les capacités de protection contre des antimissiles aérospaciaux. La portée du M-20 est de l'ordre de 3 000 kilomètres. Le M-30 sera remplacé, à partir de 1980, par le M-4, d'une portée accrue. « La mise en service de ce missile, note la revue, entraînera un agrandissement des

tubes de lancement. Il n'est pas impossible que le M-4 soit d'abord mis en œuvre par le sixième sous-marin nucléaire. » C'est la première fois qu'une revue officielle militaire précise la puissance de la charge thermonucléaire qui sera embarquée à bord des missiles à têtes multiples. La revue ne donne aucune autre précision, en particulier sur le nombre des charges multiples emportées par un même missile M-4. On remarque néanmoins que la puissance indiquée par *Forces armées françaises* correspond à l'énergie dégagée, dans le Pacifique, par l'une des expérimentations de l'été dernier, celle du 7 juillet 1974. A l'époque (*Le Monde* du 15 août 1974), des observateurs avaient cru pouvoir interpréter les deux premiers essais de la campagne 1974 comme des tests conçus spécialement pour la mise au point de charges multiples miniaturisées, l'équivalent de 150 000 tonnes de T.N.T. classique. * *Forces armées françaises*, n° 27, 71, rue Saint-Dominique, 75228 Paris, Cedex 07. Prix : 5 F.

JUSTICE

« LE MÉRIDIONAL - LA FRANCE » ET « MINUTE » SONT CONDAMNÉS POUR INJURES RACIALES

La dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a condamné, jeudi 16 janvier, pour injures raciales, M. René Marie, directeur du journal *Le Méridional-La France*, et M. Gabriel Domenech, auteur d'un article publié dans ce quotidien, le 20 août 1974, à 500 francs d'amende chacun. Le tribunal a accordé au M.R.A.F. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix) le franc de dommages et intérêts qu'il réclamait. Il a également condamné pour le même délit, M. Jean Bozseau, directeur de *Minute*, à 3 000 francs d'amende et à 1 franc de dommages et intérêts envers le M.R.A.F., pour un article paru dans ce hebdomadaire, le 5 septembre 1974, et faisant allusion à celui de M. Domenech dont il reproduisait certains passages. Les deux articles stigmatisaient l'« immigration sauvage » des travailleurs algériens après le meurtre de M. Desire Guerlache, conducteur d'autobus à Marseille. Le tribunal a constaté que « sont accumulées sur quelques lignes des épithètes offensantes et méprisantes à l'égard des ressortissants algériens ».

● **Affaire Guilmet : condamnation du Parisien libéré en appel.** — La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé la condamnation de M. Emilien Amoury, directeur du *Parisien libéré*, prononcée le 18 juin dernier par la dix-septième chambre correctionnelle pour diffamation envers le professeur Daniel Guilmet, chirurgien des hôpitaux de Paris. Les magistrats ont toutefois réduit de 50 000 à 40 000 francs les dommages et intérêts accordés au praticien. (*Le Monde* du 19 juin.)

● **M. Jack Marchal débouté de son action en diffamation contre « l'Humanité ».** — La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a débouté, mercredi 16 janvier, M. Jack Marchal, directeur de la publication *Pour un ordre nouveau*, qui se plaignait d'avoir été diffamé par un article de M. Jean François Dominique paru le 25 février 1974 dans *l'Humanité*, dont le directeur est M. André Laloux.

PIERRE DABEZIES.

POLICE

Reçus par le procureur général de la cour d'appel de Paris Les inspecteurs du Syndicat autonome demandent un plus grand respect du code de procédure pénale

Une délégation du Syndicat national autonome des policiers en civil, qui groupe 80 % du corps des inspecteurs, a été, sur sa demande, reçue mercredi 14 janvier par M. Gny Chavanon, procureur général de la cour d'appel de Paris. Les représentants syndicaux voulaient faire connaître à M. Chavanon — ou plutôt rappeler, puisqu'ils avaient déjà effectué une démarche semblable il y a plus de trois ans — les conditions déplorables, faisant parfois et illégalement, dans lesquelles s'effectue une partie du travail judiciaire de la police.

« Depuis de nombreuses années, l'administration de la police nationale a pris l'habitude de faire exécuter des tâches par des personnes non qualifiées, et, malgré nos protestations, la situation ne fait qu'empirer », déclare le S.N.A.P.C. dans un document remis à M. Chavanon. Les inspecteurs protestent contre la présence, dans leurs services, de « six mille gardiens de la paix détachés » auxquels l'administration fait occuper des postes d'inspecteurs, car ni la formation des gardiens — notamment en matière juridique — ni leur qualification dans l'ordre judiciaire ne les prédisposent à cette fonction. Les gardiens sont, en effet, agents de police judiciaire (A.P.J.) de 2^e catégorie, ce qui limite leur compétence (article 21 du code de procédure pénale) à la rédaction de rapports destinés à « leurs chefs hiérarchiques ». Lorsque, dans le cours d'une procédure judiciaire, l'un d'eux signe un procès-verbal, il commet un faux. C'est pourtant, affirme le S.N.A.P.C., ce qui se passe quotidiennement dans les services de police.

Un article de style permet de dissimuler l'illégalité de ces actes aux parquets et aux juges d'instruction auxquels sont transmis les dossiers. Les pièces litigieuses portent le mention : « Nous, K., agent de police judiciaire, faisant fonction d'inspecteur », sans précision de la qualité exacte du signataire. Or, si l'A.P.J. de deuxième catégorie ne dispose que de pouvoirs restreints, l'A.P.J. de première catégorie (inspecteur de police, gendarme) est effectivement qualifié pour signer des procès-verbaux, d'où une confusion volontiers entretenue entre les deux grades au niveau des chefs de service.

L'ubléation des gardiens détachés peut aussi présenter un caractère encore plus inquiétant auquel fait allusion le S.N.A.P.C. : « Une épée

Après le refus d'accorder le régime spécial

Les prétentions des membres des GARI étaient incompatibles avec la loi indique le ministère

Après l'attentat commis le 15 janvier au palais de justice de Paris, et revendiqué par les GARI (groupes d'action révolutionnaire internationale), le ministère de la justice a publié, jeudi 16 janvier, le communiqué suivant :

« Des ressortissants espagnols sont détenus et poursuivis dans l'affaire dite du GARI pour des crimes de droit commun commis sur le territoire français : différentes attaques à main armée et vols, sabotage d'une voie ferrée, attentats par explosifs notamment. »

« Ces détenus invoquent le régime spécial, ont demandé à ne pas être traités comme des détenus de droit commun et à bénéficier des avantages du régime spécial prévu par le code de procédure pénale. »

« Alors que cette première demande était en cours d'examen, les intéressés ont déclaré ne plus se contenter du régime spécial et ont présenté de nouvelles revendications portant notamment sur la liberté de réunion à l'intérieur de la prison. »

« Ces prétentions étaient incompatibles avec les prescriptions de la loi. Elles ne pouvaient, en conséquence, qu'être rejetées. » D'autre part, parlant au nom des avocats des militants des GARI, nous indique notre correspondant, M. Marie-Christine Etelin, qui défend elle-même cinq des inculpés, a déclaré, le 16 janvier à Toulouse, au cours d'une conférence de presse : « Nous aurons bientôt un mot sur les bras si le ministre de la justice n'accède pas aux droits que réclament les sept détenus des GARI qui font la grève de la faim depuis le 27 décembre à la prison de la Santé. » M. Etelin a ajouté que les détenus envisageaient de commencer une « grève de la soif » pour obtenir le bénéfice du régime spécial.

L'avocat a rappelé que c'est la première fois depuis sa création en 1963 que le statut politique n'est pas appliqué à une personne qui doit comparaître devant la Cour de sûreté de l'Etat. Inculpés en vertu de l'article 698 c

du code de procédure pénale pour des faits commis en relation avec une entreprise industrielle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat, les militants des GARI sont considérés comme des détenus politiques pour l'incrimination, pour l'incrimination du procès et pour le jugement. Ils ne le sont pas pour les conditions de leur détention. Nous pensons qu'il est des motivations juridiques qui justifient les motivations politiques. »

[Après la communication du ministère de la justice, on peut observer : 1) Que les inculpés poursuivis devant la Cour de sûreté de l'Etat, ce qui est le cas des membres des GARI incriminés à Paris, avaient toujours jusqu'alors bénéficié du régime spécial, conséquence apparentement logique des poursuites devant une juridiction qui est, par essence, juge des infractions politiques ; 2) Que les militants des GARI étaient incriminés depuis le 22 décembre pour quatre crimes et depuis le 3 décembre pour trois autres n'ont eu connaissance que le 11 janvier de la décision de rejet par le ministère de la justice, qu'un tel délai était en soi, de nature à susciter des exigences nouvelles ; 3) Que, quant à ces derniers, le ministère de la justice est lui-même assez vague sur ses motivations comme « nouvelles revendications que le droit de réunion. Si cet article n'est certes pas visé dans les articles 698 et 699 du code de procédure pénale définissant le régime spécial, l'article 698 a) a cependant été modifié à plusieurs reprises, notamment aux condamnés de P.O.A.S. incriminés à la prison de Tulle, et, quant à la fin de la guerre d'Algérie, aux militants du F.L.N. incriminés à Fresnes et à la Santé ; on enregistre, postérieurement à la détermination du régime spécial par le décret du 16 septembre 1971, que certains guyanaïens récemment arrêtés, et enfin aux isolement et aux objections de conscience. — Ph. B.]

FAITS DIVERS

Enlevé à Paris UN JEUNE GARÇON AGÉ DE DIX ANS EST RENDU A SES PARENTS CONTRE UNE RANÇON DE 600 000 FRANCS.

Un enfant âgé de dix ans, Olivier Farhi, qui avait été enlevé lundi 13 janvier sur le chemin de l'école, a été rendu à ses parents ce vendredi 17 janvier aux premières heures de la matinée après le versement d'une rançon de 600 000 F par ses parents.

Le rapt n'a été connu qu'aux premières heures de ce vendredi 17 janvier. Soucieux de ne rien tenter qui puisse déboucher sur une issue fatale, M. Farhi, un administrateur d'une entreprise de port-export demeurant 69, rue de Valenciennes, dans le septième arrondissement, avait, dès le début de l'après-midi, demandé à la police de ne pas révéler le rapt. Dans la soirée du 16 janvier, au moment de verser la rançon, il avait à nouveau demandé aux policiers de la brigade criminelle chargée de l'enquête de ne pas intervenir et de ne pas tenter de prendre le ravisseur en filature.

Selon un camarade d'Olivier Farhi, celui-ci avait été accosté par un homme qu'il a suivi sans méfiance. Le témoin se souvient que l'homme a appelé Olivier par son prénom. Ce dernier est monté dans un 4 L blanche occupée par un homme et une femme. Peu après que les parents eurent prévenu la police, le premier message de M. Farhi leur parvenait : dans une lettre écrite en anglais, il réclamait une rançon de 600 000 F en petites coupures à remettre en un lieu encore inconnu le 16 janvier, à 30 heures. Dans un autre message, toujours rédigé en anglais et apporté par un chauffeur de taxi, à qui l'enfant remis un homme portant un gros pansement sur le crâne qui lui masquait le visage. Il avait averti M. Farhi que l'enfant serait restitué vingt-quatre heures après le paiement de la somme exigée. En fait, le jeune Olivier a été relâché ce vendredi, à 4 h 30. Une femme paraissant âgée de trente ans l'avait mis dans un taxi devant la gare d'Austerlitz.

Selon M. Ducret, directeur de la police judiciaire au quel des Orfèvres, plusieurs personnes ont été identifiées grâce au numéro minéralogique de voitures. Plusieurs personnes ont déjà été interpellées, devait préciser M. Ducret, ce qui ne signifiait pas, selon lui, qu'un suspect figure parmi elles.

A Besançon UN SURVEILLANT CONDAMNÉ A 8 MOIS D'EMPRISONNEMENT POUR VIOLENCES ENVERS UN DÉTENU

Un gardien de la maison d'arrêt de Besançon, M. André Labat, âgé de trente-deux ans, a été condamné, jeudi 16 janvier, par le tribunal correctionnel de Besançon, à huit mois d'emprisonnement pour avoir fait subir des violences à un détenu. Il a été incarcéré à Dijon. Dans la nuit du 7 au 8 novembre 1974, M. Labat était entré dans la cellule d'un détenu qu'il considérait comme « une forte tête » et l'avait obligé à se dévêtir avant de se livrer à des services sur sa personne. Le détenu avait, quelques temps après, le gardien, avait immédiatement été suspendu de ses fonctions.

A la cour de Paris LES APPELS DANS L'AFFAIRE DEGA

Seuls huit des « fraudeurs du rize » poursuivis en compagnie de l'ancien inspecteur de la police de la brigade criminelle, Edouard Dega, avaient fait appel de leur condamnation le 16 février 1974. Les appels concernent deux d'entre eux, MM. Alain Frasse et André Klotz, se sont désistés au début de l'audience de la dix-septième chambre de la cour d'appel de Paris, jeudi 16 janvier. Six autres, MM. Charles Eldart, Roger Bataillon, Jean-Paul Maréchal, Edouard Gerasin, Georges Dega et Mme Fabienne Gruber, se sont retrouvés devant cette même cour pour affirmer le plus souvent que quelques erreurs dans leurs déclarations de revenus ne sauraient les faire qualifier de fraudeurs. Edouard Dega lui-même était présent, car l'administration des impôts a partie civile — avait fait appel, mais celui-ci n'était pas recevable. En revanche, était recevable l'appel de cette administration contre deux des personnes qui avaient bénéficié d'un jugement de relaxe : MM. Maurice Nero et Edouard Rosso. « Mais je n'appelle donc d'un jugement qu'on s'était donné tant de mal pour satisfaire tout le monde qu'il n'y a rien de décevant que les principaux intéressés se plaignent ? »

● **Suicide à la maison d'arrêt de Gragny.** — Un détenu de la maison d'arrêt de Gragny (Gironde), Georges Barrat, quarante-trois ans, s'est donné la mort par pendaison durant la nuit du 15 au 16 janvier. Le prisonnier, qui a été découvert par un gardien, a été immédiatement hospitalisé mais n'a pu être ranimé.

1501

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

Les Danois préparent un coup de force sur le marché des voyages

La crise économique qui pour l'instant frappe durement le Danemark, et qui a été marquée ces derniers temps à l'intérieur du royaume par un nombre élevé de faillites et une augmentation galopante du taux de chômage, n'a pas affecté jusqu'ici le secteur du tourisme, au contraire.

Ceux qui regrettent sur cette branche s'en déclarent les premiers étonnés. Plus que jamais en cette période de soucis et d'instabilité, les Danois manifestent un incroyable appétit à s'évader le plus possible et à profiter du moindre temps libre pour fuir la routine quotidienne. L'employé de bureau, le retraité, le cadre moyen, l'O.S. renoncera plutôt à remplacer sa voiture, qui son vieux réfrigérateur, qu'à son manteau de l'an dernier pour se payer une escapade à Rhodes ou à Majorque.

Au moment de Noël les vacances de neige en Norvège, en Autriche, dans les Alpes françaises ont même connu un succès sans précédent de la part des Danois de tous âges et de toutes classes. Quant aux marchands de vacances au soleil (riviera italienne, Baléares et Canaries), ils ont attriché complet.

A la rentrée de janvier, les trois grands bureaux de voyages qui de Copenhague dominent l'ensemble du marché scandinave ont publié leurs programmes d'été : dès le premier jour de vente de longues queues se sont formées à leurs portes, les réservations et les avisés tenants à réserver immédiatement les meilleures places de crainte, s'ils attendent un peu, de voir limitée leur liberté de choix sur la carte des innombrables lieux de villégiature qui leur sont proposés.

100 % nationaux

Ces grands du tourisme nordique sont tous les trois à 100 % danois, et leurs responsables en sont fiers. Voilà au moins un domaine où les compatriotes d'Hamlet battent sonnerement leurs ex-employés héritiers, les Suédois, dont la réputation d'habileté et de succès en affaires est pourtant bien établie. Mais les faits sont là. Au cours des deux dernières décennies, c'est en vain qu'une série d'agences d'au-delà du Kattegat ont essayé de se lancer et de surjauger en Europe septentrionale ; l'une après l'autre, elles ont dû renoncer à continuer leur course en laissant parfois pas mal de plumes dans la bagarre.

A quel tient cette supériorité danoise ? A des facteurs sociaux ? Géographiques ? Compétitifs ? Une telle réponse est difficile à donner. Peut-être faut-il surtout l'attribuer au hasard qui a permis qu'à la même époque la patrie du conteur Andersen ait vu surgir simultanément deux figures de proue en la matière... Deux pionniers qui n'ont pas eu peur de se lancer au jugé dans des fonctions nouvelles, bref, d'être des aventuriers de grand format, que leur rivalité a à la fois stimulés et servis.

Le renom du légendaire pasteur Elif Kroger a depuis longtemps passé les frontières. Quel destin que celui de ce desservant d'une petite paroisse luthérienne de campagne qui s'est distingué à il y a juste vingt-cinq ans (un jubilé qui doit être bientôt fêté dans les registres), en organisant pour ses ouailles

des excursions en groupe à des tarifs accessibles aux bourses les plus modestes ! Un quart de siècle plus tard, on le retrouve à la tête de deux sociétés géantes : l'agence de voyages Tjæreborg, qui a en 1974 envoyé un demi-million de personnes aux quatre coins du globe, du cap Nord à Ceylan ; cinquante mille environ par la route, le reste par la voie des airs. Tjæreborg, qui, depuis des années, a des filiales en Suède, en Norvège, en Finlande, et vient d'en ouvrir trois autres successivement en Allemagne (Hambourg, Düsseldorf, Francfort), a fait construire récemment trois hôtels en Autriche et en Espagne.

L'armée en charter

La compagnie d'aviation Sterling Airways, qui est pour l'instant la première compagnie de charters du monde par le volume de sa flotte, a avant tout été fondée pour transporter les clients de Tjæreborg. Elle fonctionne à pleine capacité ; en principe chacun de ses appareils fait quotidiennement deux trajets aller et retour. Mais petit à petit

Le « pasteur volant » a fait école

ses activités se sont élargies : elle loue ses avions quand quelques-uns sont libres à qui le désire, comme aux forces armées danoises par exemple.

C'est actuellement à bord d'un appareil Sterling Airways que Liza Minnelli fait sa grande tournée européenne. Sterling Airways, qui ne semble pas imposer de bornes à ses ambitions, vient de planter son drapeau sur les rivages du Pacifique en créant une société mixte dano-philippine dont l'objet est de couvrir en partie le trafic charter entre le Japon et Manille. Jusqu'à une date récente, cette société disposait de vingt-quatre Caravelle, ce qui en faisait l'un des meilleurs clients de Sud-Aviation. Mais l'agence Tjæreborg ayant beaucoup développé ces temps derniers sa gamme de voyages à longue distance, ses responsables ont résolu de remplacer peu à peu quelques-unes de leurs Caravelle par des Boeing-727 à plus forte capacité. Ils comptent dans quelques mois ramener le nombre de leurs Caravelle à quinze (les autres seront vendus ou utilisés aux Philippines).

Le principal concurrent et adversaire du pasteur Kroger est son compatriote Simon Spies, dont les extraterritoriales et la vie privée ultra-exhibitionniste (il ne se déplace qu'entouré d'un véritable harem de beautés d'âge tendre) alimentent abondamment les chroniques scandaleuses de la presse scandinave. M. Simon Spies qui n'offre plus maintenant que des voyages à forfait par avion (les autres moyens de locomotion ayant été complètement abandonnés), a débuté en 1956. Aujourd'hui il se fait d'ailleurs en 1974, avec une augmentation de son chiffre d'affaires de 8 %, vendre trois cent quarante-deux mille voyages à des prix-planchers qui, le plus souvent avec il

est vrai des différences mineures), sont inférieurs à ceux de Tjæreborg, ce qui est un record.

L'agence Simon Spies, qui a des succursales à Stockholm, Göteborg et Helsinki, n'envisage pas d'acheter ou de faire construire des hôtels hors frontières (en revanche, elle en possède deux dans le centre de Copenhague), car son « Président », comme il aime se faire couramment appeler, juge que les citoyens nordiques qui sont au loin n'ont rien à gagner à vivre entre eux en ghetto. En 1962, M. Simon Spies a acquis une compagnie de charters au bord de la faillite, qu'il a rebaptisée Conair. Celle-ci dispose en ce moment de quatre Boeing et a l'intention d'en acquérir d'autres quand son budget le lui permettra. En attendant, l'agence Simon Spies doit pour transporter ses clients faire appel aux services d'autres compagnies d'aviation, notamment la compagnie finlandaise Finnair et Scanair, annexes de la SAS.

Un troisième larron

Ces deux magnats danois ont eu depuis peu à se défendre contre la montée d'un outsider, la compagnie Maersk Air, créée par la grande compagnie d'armements et de constructions navales A.P. Moeller, qui a absorbé peu à peu plusieurs bureaux de voyages nordiques de moindre importance et qui devait créer l'agence Unisol : elle s'est taillée une part du gâteau au sein du marché du tourisme scandinave. Mais, malgré tout, jusqu'ici le tandem Maersk Air-Unisol n'a pas encore rattrapé, loin de là, les deux vétérans qui le devançant de nombreuses foulées.

Ceux-ci cependant se gardent de s'endormir sur leurs lauriers : les temps sont durs, exigent que l'on soit vigilant. S'ils veulent garder leur position et garantir leur avenir, ils devraient apparemment ébaucher deux solutions raisonnables : se résigner à coopérer (mais il semble que cette perspective ne leur sourit guère, car ils sont trop différents de tempérament), ou alors fusionner, ce que chacun rêve sans aucun doute en secret en espérant que ce sera l'autre qui finalement sera mangé.

Régulièrement, on entend circuler des rumeurs fantaisistes parlant d'un éventuel rachat de l'un par l'autre et annonçant la mise en route de pourparlers dans ce sens. Mais, jusqu'ici, ces bruits qui remuent de saison en saison n'ont abouti sur rien de positif, et on a l'impression à la longue qu'ils retiennent plus des jeux tactiques d'une guerre menée tantôt à fleur mouchetée, tantôt à l'aide de coups de Jarnac, que de réalités tangibles.

Il est toutefois un domaine où les deux géants du « tourisme charter » sont prêts à collaborer sincèrement ensemble et avec leur troisième concurrent : il s'agit de la lutte qu'ils ont engagée de longue date contre la compagnie multinationale SAS, qu'ils accusent de vouloir, par des méthodes inacceptables, en abusant de son triple monopole d'Etat (Suède, Norvège, Danemark), les « étrangler », sans autre forme de procès. Une autre guerre, une autre guerre à suivre...
CAMILLE OLSEN.

LES ALLEMANDS TOUJOURS

LES touristes allemands sont partout. C'est l'Allemagne qui, de tous les pays membres européens, a enregistré le montant des dépenses le plus considérable (6,5 milliards de dollars) au cours de 1974, note le dernier rapport de l'O.C.D.E. Et le mouvement s'est accéléré encore en 1974. Dans une quinzaine de pays, des Etats-Unis au Canada, en passant par l'Autriche et la Grande-Bretagne, les chiffres de dépenses, sur une période allant de janvier à septembre 1974, sont supérieurs à ceux de l'année passée. Rien semble-t-il, ne pourra arrêter l'impétu du voyageur de nos voisins d'outre-Rhin. Ils deviennent pour nos années 70 ce qu'étaient les Américains pour les années 60.

Le phénomène s'explique aisément : pour eux, le monde, tous les pays du monde, sont moins chers. Ils partent. En Allemagne, environ 50 % des personnes prenant des vacances les passent à l'étranger, soit près de 15 000 000 de citoyens.

Augmentation

Pourtant cette saison 1974 n'avait pas débüté sous les meilleurs auspices pour les grands ténors du voyage organisé, qui ont craint un moment que le spectre du chômage n'ait rendu timide leur clientèle. Il faudra attendre la fin de la Coupe du monde de football (13 juin - 7 juillet), pour voir tout un peuple s'arracher des grades et du petit écran pour s'en aller (une victoire dans les bagages, c'est l'Allemagne de l'Ouest qui remportera la Coupe) prendre leurs quartiers d'été aux quatre coins du globe.

Environ quatre millions et demi de personnes ont acheté des voyages organisés en 1974 en Allemagne soit, malgré la crise, les troubles en Méditerranée et répétitions, l'accroissement du nombre de chômeurs, une augmentation de 2 % par rapport à 1973. Chiffre d'affaires en augmentation encore de 3 % chez T.U.L. de 10,4 % chez Neckermann ; L.T.S., pour la première fois (organisme de voyages créé en 1970 par les grands magasins Kaufhof), n'était plus, cette année, en déficit.

Comme pour la France, notons-les les déplacements lointains se sont très bien vendus : les forfaits chers (base de 10 000 francs pour deux personnes) ont fait un bond de 10 %.

Optimisme

On est optimiste pour 1975. Les résultats que l'on possède pour le début de la saison d'hiver font penser aux fabricants allemands que 1975 sera une bonne année (T.U.L. table sur plus de 6 % d'augmentation de ses bilans financiers).

Malgré ces résultats encourageants pour l'industrie touristique, il est apparu en Allemagne que ce qu'on croyait être un produit de nécessité courante (le voyage), était en fait étroitement assujéti aux revenus, et que le temps n'était pas encore arrivé des vacances achetées comme un pot de confiture. Les marchands du soleil devront revoir ce concept et travailler davantage encore leurs produits et la manière de les vendre. L'illustration de cette situation est sans doute donnée par le fait, assez nouveau, que depuis environ deux ans les Allemands retardent de plus en plus leurs achats de vacances. Le « temps », mais pas encore l'« être » des loisirs.

PARIS DES PLACES

SAINTE-CATHERINE LA PROVINCIALE

DÉCREPITES, maintenues ou restaurées, les splendeurs du Marais sont là, tout autour : Savigné, Sully, Chevigny, Colbert, Lamoignon, tous ces noms d'hôtels qui chantent leur prestige comme la comédie chinoise « Orléans, Beaugency, Vendôme, Vendôme ! ». Mais ici, c'est plus modeste, beaucoup plus modeste. Les façades des immeubles honnêtement XIX^e — et parfois tristement ravolées — encadrent une petite place provinciale, nublée par les grands murs de jadis comme par les tumultes d'aujourd'hui.

En hiver, des arbres courts et nus n'y font plus que des gestes de bois mort, et la lumière hésite. C'est la place du Marché-Sainte-Catherine, quelque peu laissée à l'écart, elle aussi, comme les jeunes filles prolongées portant coiffa le 25 novembre. Mais pas délaissée par tout le monde ! Elle a sa cour, ou contre-cour, et ses amoureux sont des touristes ; et si vous la voyez au printemps, quand les arbres ont remis leur vert !

Le changement

Les stances à sainte Catherine, on ne les change nulle part aussi bien qu'au bistrot du coin : bar de détente, trente clients pour 30 mètres carrés. Ici ce n'est même plus la place de province, c'est le café du village — mais d'un village de Paris. Au coin, l'Auvergnat de Brassens est devenu auvergnat ; la patronne interpelle des Noël, des Gérard, des

Guy, des Michel, et ses enfants ». Le patronyme est rose, et — avouons, artisans ou musiciens — « des clients comme ça, il n'y en a plus », pas plus que de place ou de quartier comparable dans tout Paris. « Hélas ! ça commence à changer. » Mais avant de passer de ce qui fâche, il y a tant de choses à célébrer ! « Regardez mon album ! »

L'album de la fête

C'est l'album de la fête, de la place au fête des hivers, festival, hors festival. Des fanzombes marchent au-dessus des arbres verts (photos couleurs), des baladins venus d'ailleurs et des garçons du quartier — trombone aux lèvres, ou plus affublés qu'ils les enfants de la ballé — font du spectacle pour les voisins et pour eux. Place du Marché-Sainte-Catherine on a vu en liberté le « Théâtre de la Liberté », le « Théâtre vivant », le « Cirque Bonjour » (avec Annie Fratellini et Pierre Etaï), le « Palais des merveilleux », le défilant cirque de Jules (Cordière) avec « Rata-

Consécration : la télé est venue filmer la place du Marché-Sainte-Catherine et sa fête. Les caméras ont tout enregistré, depuis les débarquements des saltimbanques arrivés en camion jusqu'à la fin

Une chambre de bonne

L'un d'eux est venu il y a deux ans dans le Marais et pour une restauration. Depuis, il n'a plus quitté les alentours de Sainte-Catherine. « Hélas ! — il y revient d'ailleurs en 1974, avec une augmentation de son chiffre d'affaires de 8 %, vendant trois cent quarante-deux mille voyages à des prix-planchers qui, le plus souvent avec il

D'autres arrivent. « La rénovation ? Oui. Mais pas toujours au profit des mêmes ! »

Pourra-t-elle garder autour d'elle sa population chaletourne, la place du Marché-Sainte-Catherine ? A côté de deux « restos » et de l'épicerie du village sont venues s'installer une galerie et une boîte de nuit. « On n'est pas contre, au contraire. » On a seulement peur que le dosage, à la longue, perde son équilibre heureux. On a peur, pour tout dire, qu'à la fin l'argent chosse la fête.

JEAN RAMBAUD.

nouvelles frontières
Fait voyager pour l'aventure

proposé de séjours
formules de voyages

DECOUVERTE INDIVIDUELLE

Vous avez des tas d'idées pour vos voyages et vous n'attendez que nous qu'un transport à bon marché.

PARIS/AGADIR 710 F AR
PARIS/NEW YORK 1050 F AR
PARIS/SANAA 1550 F AR
PARIS/DELHI 2250 F AR

Ces vols sont ouverts à tous, sans aucune discrimination.

CIRCUITS AVENTURE

Groupes de 12 à 15 personnes, avec un responsable N.F., en land rover, à pied, à chameau ou à cheval — Forcément hors des sentiers battus !

du 4 février au 18 février
du 4 mars au 18 mars

Découverte du KENYA :
3150 F tout compris
avec transport Paris/Nairobi AR au jet.

Mais à découper - à retourner à
NOUVELLES FRONTIÈRES
63 avenue Daubigny-Rochennes
75014 PARIS
tél 325.57.51 et 693.28.91

NOM
Prénom N.....
Ville
Je désire recevoir la documentation sur le voyage

ORGANISATION TECHNIQUE
TOURAVENTURE
Lloance 793 A

VACANCES D'HIVER SUR MESURE EN

YUGOSLAVIE

neige en montagne
soleil sur la côte

Veillez m'adresser votre documentation "Vacances d'hiver 74/75"

NOM

Adresse

Code Ville.....

NUMÉREUSES FORMULES DE SEJOURS ET WEEK-END
Renseignements et documentation :
OFFICE DU TOURISME YUGOSLAVE
et Cie Aérienne JAT
31, Bd des Italiens-75002 PARIS - Tél. : 292-10-59
3, Rue du Pt-Carnot-69002 LYON - Tél. : 42-40-75

Tourisme

LA PROVINCE PAS A PAS

Senlis, ville royale

EN l'an 987, Hugues Capet, duc d'Ile-de-France, était fait roi par les grands féodaux du royaume réunis au château royal de Senlis. Cette ville ancienne, bâtie sur le versant méridional d'une colline de 76 mètres d'altitude qui descend vers la Nonette, un petit affluent de l'Oise, fut à l'origine la capitale d'un peuple gaulois : les Silvannectes.

Détruite par les barbares au troisième siècle, la ville sera reconstruite par les Gallo-Romains qui en entoureront la partie la plus élevée d'une enceinte longue de 840 mètres et flanquée de vingt-huit tours, dont il reste encore seize, cachées en grande partie par des maisons ou des murs. Un évêché y avait été établi au quatrième siècle par saint Régnault, couramment appelé saint Rieul, et, dès le sixième siècle, avec Clovis, elle faisait partie du domaine royal, son château étant d'ailleurs l'une des résidences favorites des rois de France. Avec l'élection de Hugues Capet, fondateur de la dynastie qui allait régner pendant huit cents ans sur notre pays, elle était entrée dans l'histoire de France.

Pavées à l'ancienne

Sa situation privilégiée, à 45 kilomètres au nord de Paris, au centre de trois magnifiques forêts — Chantilly, Ermenonville et Hallatte — propices à la chasse (et que l'urbanisation de notre siècle a jusqu'ici respectées) contribua à faire d'elle, jusqu'au seizième siècle, une ville royale.

Au Moyen Âge, elle s'élevait agréablement et, dès le treizième siècle, une nouvelle enceinte de fortifications, venant jusqu'au bord de la Nonette, commençait à s'élever. La rue Vieille-de-Paris constituait, à travers le castrum gallo-romain et la nouvelle cité du treizième siècle, l'axe de la ville. Au dix-huitième siècle fut percée la rue de la République, où se construisirent les beaux hôtels particuliers aux remarquables balcons de fer forgé.

Le syndicat d'initiative (place de la Gare) propose deux itinéraires de visite : l'un, court (deux heures environ), qui permet de voir les principaux édifices situés dans la partie la plus ancienne de Senlis ; l'autre, plus détaillé, d'une demi-journée au moins, fait parcourir l'ensemble de la cité.

Nous nous bornerons à présenter ici les monuments les plus caractéristiques, laissant au touriste le plaisir, en flânant par les vieilles rues pavées à l'ancienne et jalonnées de multiples bornes charnières, de découvrir, ici, un fragment du vieux mur gallo-romain, là, derrière un grand portail, un majestueux hôtel du dix-huitième siècle, ailleurs un musée.

Tout d'abord, dressant sa flèche élégante à 78 mètres de hauteur, la cathédrale Notre-Dame. Un magnifique édifice bâti entre 1159

et 1191, et réédifié en partie au début du seizième siècle, à la suite d'un terrible incendie. Le portail central avec, au tympan, son couronnement de la Vierge, constitue un ensemble remarquable de la fin du douzième siècle, et les portails latéraux sont, eux, de style flamboyant.

Sur la place Notre-Dame, se trouve, formant angle droit avec la cathédrale, l'ancien évêché bâti en partie au treizième siècle, mais très remanié à la Renaissance, qui sert aujourd'hui de palais de justice (on ne visite pas). Prolongeant la place Notre-Dame, la place de Frambourg abrite l'ancienne église de Frambourg, à une seule nef, transformée en atelier et qui date des douzième et treizième siècles. Non loin de là, sur la droite de la cathédrale) se trouve l'ancienne église Saint-Pierre dont le clocher nord est le seul vestige du onzième siècle ; malgré son délabrement, elle offre encore une belle façade Renaissance.

A gauche de la cathédrale, un élégant logis à tourelles dit hôtel de Raoul de Vermandois, du nord du grand sénéchal de Louis le Gros, remanié au quatorzième et au seizième siècle, abrite le bureau des hypothèques et occupe le

A quelques dizaines de mètres de là, le musée de la Vénérie est installé dans les vestiges d'un prieuré de Saint-Maurice, fondé par saint Louis. On descendra ensuite la rue du Châtel, qui se prolonge par la rue Vieille-de-Paris, axe de la cité ancienne, et, au carrefour de l'Apport-du-Pain, on verra l'hôtel de ville reconstruit en 1495 et sur la façade duquel un buste d'Henri IV fut placé par Charles X à son retour de Beims, où il voulait être sacré.

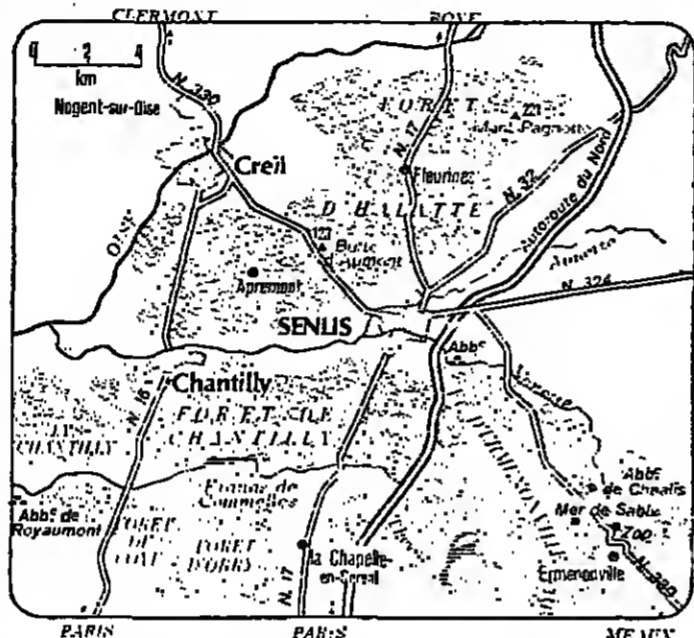
Tir à l'arc

On suppose que ce carrefour était le point de croisement des deux voies principales de la ville romaine. En effet, la rue de Beauvais, qui y croise à angle droit la rue Vieille-de-Paris, mène directement aux arènes gallo-romaines découvertes seulement vers 1880 et qui seraient, dit-on, plus anciennes que celles d'Arles et de Nîmes. Elles se trouvaient à l'origine situées entre la ville romaine et la cité gauloise des Silvannectes (de nos jours le quartier neuf de l'Annette).

Revenant sur ses pas pour descendre la rue Vieille-de-Paris, il faut noter, au numéro 39, l'hôtel de l'ancienne poste aux chevaux du seizième siècle. Descendant vers la Nonette, on admirera le grand ensemble architectural de l'abbaye Saint-Vincent, fondée en 1060 par la reine Anne de Russie, épouse du roi Henri I^{er}, et reconstruite au dix-septième siècle avec un cloître classique ; seul, le clocher ajouré de l'église date du douzième siècle ; depuis 1930, ce majestueux édifice abrite un grand collège religieux.

On ne peut citer tout ce qu'il serait encore intéressant de voir à Senlis, mais le touriste qui aura son temps devra compléter sa visite par une promenade sur les remparts qui, derrière Saint-Vincent, surplombent la Nonette en passant au-dessus de la porte de Meaux et près du bastion où on tire encore à l'arc ; et il reviendra vers le centre par ces vieilles rues qui lui feront découvrir partout de nouveaux trésors. C'est à juste raison qu'on peut appeler Senlis « ville royale » ; fière de son passé, elle offre au promeneur de nombreux rendez-vous avec l'histoire.

GEORGES MICHEL



LIMOGES : deux cités en une

Sur une carte du dix-septième siècle, dédiée à « Messieurs les présidents trésoriers de France, généraux des finances et grands voyers en la Généralité de Limoges », on peut voir, bien distinctes, deux villes : au bord de la Vienne, resserrée autour de la cathédrale, la cité ; au nord-est, organisée près de l'abbaye de Martial, le saint patron local, le château. Disposition étonnante pour l'époque, héritée sans nul doute des rivalités médiévales. Peu à peu, au cours des siècles suivants, les champs et marais qui séparaient ces agglomérations voisines se paupèrent, se construisirent et, finalement, leurs remparts respectifs, finissant par les unir. On perçoit mal de nos jours cette double origine. L'urbanisme moderne a fait disparaître les signes qui permettaient de suivre, sur le terrain, l'évolution citadine. Il reste à se promener parmi les témoignages subsistant dans ce que l'on pourrait appeler des « zones historiques », pour renouer avec le passé.

La cité est née près du gué de la Roche-au-Go, là où se fixèrent les Lémovices. Le peuplement gaulois s'ouvrit à la prospérité romaine ; premier évêque de Limoges, Martial, en introduisant le christianisme au troisième siècle, favorisa l'essor d'Augustoritum. Entourée de murailles, la cité résista aux assauts barbares, puis plus tard aux révoltes de conquête des Francs. Ainsi délimitée sur sa colline, le quartier vécut en lui-même sous l'ombre imposante et gothique de la cathédrale ; la nef, arçonné par les arcs-boutants et les contreforts, domine tout un îlot de ruelles, descendant jusqu'au bord de l'eau au gré de la pente.

La plus inattendue de ces ruelles, et peut-être la plus ancienne, est le Rejet, mi-escalier, mi-sentier inégalement pavé, raide, tortueux, dégringolant vers le port du Nevaix. Des maisons hautes et étroites les bordent, à se toucher. Dans l'une d'elles naquit Jourdan, le vainqueur de Fleurus, qui fut aussi gouverneur des invalides.

La patine de l'indifférence

Le quartier, lentement, sombre dans l'oubli. Les antiquaires demeurent en vif, on ne franchit plus guère les portes basses, on s'est accroché les mortuaires. On loquet là de grands coups qui résonnent, pour annoncer sa venue. A l'angle d'un mur qui se délabre, une tête rieuse, en forme de gargouille ; sur une façade, un fragment de sculpture flamboyante, que surmonte une coquille. La patine de l'indifférence les a plus sûrement usés que celle du temps.

Dans le silence assourdi de ce qui semble un village, le renouveau sonne. Installé dans les anciennes dépendances du couvent de la Règle, le rectorat veille sur le développement de l'université de Limoges. Plus loin, le jardin de l'évêché, dont Balzac évoque le charme des terrasses, subit une complète transformation : les bâtiments ont coulé comme de rien les porteries « à la française », et comblé le bassin autour duquel couraient les enfants. Il serait question d'en faire un parc « à l'anglaise ». La rénovation passe d'abord par les loisirs.

château, l'autre ville ; l'une d'elles, celle du Clocher, a été fermée à la circulation. C'est un lieu de passage favori des Limougeaux. Dans sa perspective, à l'horizon, la campagne se profile, comme bien souvent à Limoges, par le jeu des ondulations de son site. Dans ce qui a survécu aux révolutions successives, le plus pittoresque reste le quartier des Bouchiers. Il n'y a pas longtemps encore, les ruelles avaient conservé leur rigole centrale du Moyen Âge, par où s'écoulaient les eaux et le sang. Le macadam a tout recouvert. La rue de la Boucherie, ancienne rue Torle, s'emplit, dès le matin, de charmeurs animaux, d'une ambiance joyeuse et mercantile : les quartiers de viande épinglante s'allignent, pendus aux crocs ironiques, tels que les « pelons » Rembrandt. Une à une, les « tueries » ont fermé. Les galeries de bois, dans des étages supérieurs, se sont vidées des peaux mises à sécher. Quelques petites boutiques vendent toujours ; on est tenté, par mégarde, une vieille inscription : « Triperie ». L'âme d'autrefois n'y est plus. Le commerce s'est transporté aux Halles voisines.

Les commères

Perdue au fond du dédale de venelles, certaines si étroites qu'un tendant les bras on touche les murs, le chapelle Saint-Aurélien ressemble à une église en miniature. Remarquable de richesse, elle date de 1476. La corporation des bouchers, millénaire et fière de ses rituels, mit jadis en sécurité les reliques d'Aurélien, deuxième évêque de Limoges. Dans le péanorien, une petite statue rivée bien le sens de la ferveur du lieu ; l'enfant Jésus tient dans une main un morceau de viande de mouton.

Au sortir de cette tranquillité désempée, se tient le marché de la place des Bains, c'est-à-dire des étals. Il a gardé l'atmosphère colorée qu'inspira Mamegros. Le compositeur russe, utilisant cuivres et cordes, voulait décrire les commères caquetant, échangeant leurs voleries, discutant des prix. A l'arrière-plan, le clocher de Saint-Michel-des-Lions pointe sa grosse boule ébourée. De part et d'autre du porche, deux lions de pierre, usés par des générations d'écoliers venus du lycée voisin. Une rue longe ce dernier : la rue des Prisons. Une autre le suit, conduisant au tribunal. Elle s'appelle rue Monte-à-Regret ! Trouville ingénieuse et révélatrice à la fois.

Sur le même plan, le palais du Président, aujourd'hui reculé de droit, équilibre l'ancienne préfecture où travaille Turpin, lieutenant de la région. Dès les deux villes avaient fusionné ; sous son administration vigilante, l'untification fut totale. La cité au bord de l'eau, le château sur la colline, étaient réconciliés. La passé devait être oublié ; ce qui se fit. Oublié le temps où, pour faire oublier les ravages du Prince Noir, le roi Henri IV vint coucher dans une de ces maisons hautes ? Mais ne valait-il pas mieux aussi réconcilier en une seule deux villes lilles pour s'entendre ? On le croit aisément en flânant dans des rues ramées à leur souvenir, qui sont ici et là, en fin de compte, les mêmes.

DOMINIQUE VERGNON.

TOURISME HOTELS RECOMMANDÉS

Côte d'Azur

NICE

HOTEL LA PEROUSE *** N.N. Jardin. Bord mer. Tél. 80-94-89.

HOTEL FRANTZEL *** N.N. (Plein centre) entièrement neuf. calme, jardin, piscine chauffée. Pension complète 120. 1/2 pension 100 T.T.C.

HOTEL GOUNOD *** J. rue Gounod. Annee. Soirée, central, calme, très confort. ch. et p. dt. de 75 à 105, tout compris. Tél. (93) 88-38-20.

LE SAINT-YVES *** N.N. 49, boulevard. Alcazar, proximité Croisette. Jardin. Parking terrasse. Tél. 38-83-29.

VILLEFRANCHE-SUR-MER

HOTEL WELCOME *** bord de mer. saison d'hiver. Tél. (93) 80-70-25.

Montagne

Alpes du Sud. 9409 LE SAUZE. 1.600 m. Hôtel LE DARIU *** N.N. Frés des pistes, piscine chauffée, sauna. Possibilité séminaires. Tél. : (92) 81-05-50.

Provence

BORDEAUX

LE GRAND HOTEL DE BORDEAUX *** N.N. Centre affaires et spectacles. 2, place de la Comédie, Bordeaux. Tél. : 92-44-03 à 05

Angleterre

VICTORIA (Londres)

HAMILTON HOUSE HOTEL. Bed and Breakfast à partir de 25 F par personne. 60 Warwick Way, SW1. Téléphone : 01-821-1221.

Suisse

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA. Première classe. Courts de tennis. Piscine plein air et piscine couverte.

Une semaine au soleil des Canaries (1) dans un hôtel **** : 1.415 F (en pension complète et voyage compris).

2 semaines : 1.935 F. (en pension complète et voyage compris).

A Puerto de la Cruz, l'Hôtel Melia 4 étoiles est l'hôtel rêvé pour passer des vacances extraordinaires : le calme de ses vastes jardins tropicaux, le luxe de ses 300 chambres, trois bars, un night-club, deux piscines climatisées, un court de tennis, un sauna et une salle de jeux pour vous permettre d'organiser vos loisirs à votre goût.

Et venez avec vos enfants ! L'Hôtel Melia 4 étoiles a tout prévu pour eux : une piscine, des espaces de jeux, des menus spécialement étudiés et le "baby-sitting" gratuit.

(1) Pour bénéficier de notre offre exceptionnelle, présentez cette annonce dans votre Agence de voyages.

C'est une sélection de la brochure hiver/printemps MUNDICOLOR qui comporte les conditions et les détails des voyages. Cette brochure est disponible dans votre Agence de voyages ou chez IBERIA - 20, rue de la Paix - 75002 PARIS.



Licence 241 A

Advertisement for ski holidays in Finland. Text: 'un ski pas comme les autres', 'découvrez le ski finlandais par FINNAIR'. Includes details about 7-day packages starting at 1,450 F and 10-day packages starting at 2,450 F. Contact information: Bon de documentation gratuite: FINNAIR 11 rue Auber 75008 Paris.

LOISIRS

dernier car

Je suis propriétaire une semaine par an à Paris

et cela pour toujours et pour 9000 F

Propriété hôtel

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

150

Tourisme

LE CHARME D'AILLEURS

Le dernier carré blanc

On reconnaît l'autre soir dans la salle Empire de l'Hôtel de Paris à Monte-Carlo un parfum — un peu évanoui — de vieille Russie. Sous les nymphes dodues et folâtres des plateaux, se poursuivent dans un décor édénique entre des cariatides ébènes et des colonnes de marbre...

Ceux qui furent le bolchevisme en emportant leurs titres héréditaires, leurs bijoux, leur or et leurs illusions, se pressaient autour du prince Dimitri Djordjadzé. Devenu citoyen américain et homme d'affaires...

Et le vodka, qui soutient le courage et chasse l'ennui, baigné dans le glaçon avec le champagne.

Les Vinitzi, Tzigane un peu trop jeunes pour avoir rythmé l'effort des bateliers de la Volga, et une Caucasiennne rousse, Mme Djensara, qui ne chante que pour les « Blancs » les vieux airs des nuits de Pétersbourg...

Avec conviction, on repart en chœur Kalinka, on batit des mains à s'en faire rougir les joues, on brise quelques verres comme pour sceller le destin, et l'on danse pour prouver que le vase sied encore aux vieux couples qui ont bel et bien emporté leur patrie à la semelle de leurs souliers vernis.

Pendant cette soirée, dans une petite chambre de l'hôtel, un autre Russe, plus orgueilleux et plus modeste, le capitaine Valère de Tataroff, ancien marin du tsar, qui n'a jamais pardonné aux matins du Potemkine, agite seul ses souvenirs : sous les photos détrechées de Nicolas II et du tsarévitch, les mariages d'Ekaterinbourg, il ajoutait sur d'innombrables feuilles de papier quadrillé des signes compliqués propres à lui fournir l'équation d'une martingale plus généreuse, jusqu'à ce jour une autre martingale lui a donné de quoi vivre chichement, mais son vieux cœur, qu'il fait tourner à travers, d'une balle de pistolet un soir où il provoque le hasard au jeu mortel de la roulette russe, résiste de plus en plus difficilement aux émotions.

En ce Premier de l'An il n'avait pas le cœur à se mêler aux autres Russes blancs qui, à l'issue de leur fête, portèrent quelques lozanges à la mémoire du tsar et des grands ducs défunts, mais oublièrent M Brejnev. Pour se calmer, il passa une partie de sa nuit à la rédaction d'un ouvrage qui sera une réédition du livre de Jacques Monod le Hasard et la Nécessité. L'un comme l'autre il les connaît et les pratique depuis si longtemps qu'il doit avoir compétence pour en parler.

MAURICE DENIZIÈRE.

Thaïlande et Laos en toute indépendance...

Un circuit de deux semaines, « à mi-chemin, disent ses fabricants, entre le tourisme indépendant et le tourisme sauvage », et qui permettra aux participants de découvrir la Thaïlande et le Laos sous leur vrai jour.

Pour ce faire, on marche beaucoup à pied, on traverse les rizières, on escaladera les montagnes, on dormira sur une natte, on empruntera bus locaux et piégoles, et on se contentera — quelquefois — de... riz fritté pour son petit déjeuner.

Prix par personne, 3 600 F, de Paris à Paris, comprenant tous transports et hébergements, l'assistance d'un accompagnateur, mais non les repas.

* Jamba : 35, rue Galand, 75005 Paris, tél. 433-06-45 et toutes agences de voyages.

Des bateaux pour fuir l'hiver

Un voilier aux Caraïbes (avec ou sans marin), une croisière aux Seychelles, des house-boats dans le delta sénégalais du Sine, d'autres bateaux encore aux Grenadines, aux Bahamas, aux Amirantes...

Cent façons de fuir l'hiver européen, et cent façons aussi de « construire » son séjour-croisière en fonction d'un calendrier et d'un budget définis.

* Voile-Voyage : 8, rue des Godcourt, 75011 Paris, tél. 355-66-53, (Documentation détaillée sur demande.)

Neuf jours sous le ciel saharien

Quitter Paris un samedi par avion à destination de Ouargzate (Maroc), d'où l'on gagne M'Hamid en Land-Rover, puis six jours et six nuits durant randonner à dos de méhari au hasard du

Sahara, camper à la nomade...

at découvrir les joies du bivouac auvergne.

Neuf jours, à partir de 2 715 F par personne, tout compris.

* G.C.C.A.J. : 26, boulevard Polignac, 75009 Paris, tél. 773-23-69. (Départ les 8 et 22 mars, à et 19 avril.)

Savoir louer sans surprise

Comme chaque année, la Fédération nationale des agents immobiliers, administrateurs de biens et mandataires en vente de fonds de commerce (F.N.A.I.M.) vient de faire paraître sous le titre « A l'été »...

La charte nationale des meubles saisonniers, que cet organisme avait déjà établie conjointement avec la Fédération nationale des syndicats d'initiative, régit la sélection des logements proposés, qui doivent obligatoirement répondre à un certain nombre de critères de bon confort, et se répartissent en trois catégories : « confortable », « luxe » et « grand luxe ».

Mer et mer du Nord, Bretagne, Atlantique, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur-Corse, Montagne-Sports d'hiver, stations thermales, plaines-défilés, ainsi se divise le guide où sont répertoriées plus de trois cents agences ayant souscrit aux obligations dictées par la charte.

* F.N.A.I.M. : 129, rue de Foubourg-Saint-Hippolyte, 75008 Paris, tél. 223-00-83. (Cette brochure sera adressée sur simple demande accompagnée d'une enveloppe timbrée.)

Skis aux pieds sur les pentes belges

Aywaille, Bévécq-Malmedy, Eupen, Francorchamps-La Gletze, Jalhey, Manderscheid-Ovilat, Spa et

Trois-Ponts : des pistes de ski...

peu connues des skieurs français, peut-être parce qu'elles se trouvent en Belgique. Mais la province de Liège s'enorgueillit à juste titre de ses champs de neige, de ses remontées et de ses équipements...

La brochure « Sports d'hiver dans la province de Liège », éditée par la Fédération provinciale de tourisme, contient toutes les informations pratiques et renseignements utiles sur les possibilités de s'adonner aux joies du ski à la belge. Elle sera adressée sur simple demande.

* Fédération de tourisme de la province de Liège : avenue Bloodez, 33, 4000 Liège, tél. (041) 52-28-60.

La mer vivante

Les photos sont belles, les explications claires ; dans le cahier de ouvrages consacrés au monde sous-marin, le livre de Christian Petron se classe parmi les premiers. En décrivant et en photographiant la flore et la faune de la Méditerranée ou des mers tropicales, l'auteur aide chacun à mettre un nom sur les spécimens les plus courants et pourtant inconnus. Les techniques modernes de photo de plongée, d'installation d'équipements sont aussi clairement exposées.

Christian Petron, plongeur professionnel et photographe sous-marin de renom, souhaite que la mer reste le patrimoine de tous. « Chacun doit lutter contre l'habitude du gaspillage, écrit-il. Le chasseur sous-marin épargnera le poisson dont il sait qu'il ne sera pas mangé. Le plongeur devra conserver une heure de plus sa bouteille en plastique pour ne pas la jeter à la mer. Le directeur d'usine devra délinquamment renoncer à déverser ses déchets dans l'eau. » Des conseils en forme d'avertissement.

La mer vivante a, par Christian Petron et Jean-Bernard Lozet ; 216 pages, Denoël, Prix : 115 F.

Les nouveaux tarifs hôteliers

Le ministère des finances ayant reconnu le bien-fondé des démarches entreprises par la Fédération nationale de l'hôtellerie française en vue d'un réajustement des tarifs hôteliers (le Monde du 20 décembre 1974), les mesures suivantes sont entrées en application depuis le 7 janvier dernier :

— Relèvement général des prix des chambres de 9 % ;

— Avec un minimum d'application de 2,50 F, le niveau de liberté des prix passe de 15 à 17,50 F ;

— Les prix des petits déjeuners, des tarifs de pension et demi-pension ainsi que des boissons sont également relevés de 9 % ;

— Pour l'hôtellerie saisonnière d'hiver, supplément d'augmentation de chauffage de 0,50 F par chambre ou 0,25 F par personne.

A noter enfin que lorsque les prix licites se réajusteront après réajustement, sensiblement inférieurs à la moyenne départementale, le directeur départemental des prix pourra examiner le situation de chaque établissement concerné.



c'est l'Angleterre en autocar par l'Hoverlloyd.

Un confortable car Pullman vous emmène sur l'autoroute Paris-Londres.

La Manche ? Il la traverse à 100 à l'heure sur un véritable paquebot volant.

Un voyage fabuleux, riche de souvenirs, à un prix fabuleusement bas.

Brochure, horaires et réservation auprès de votre agence de voyages ou à HOVERLOYD :

tél. Calais 34.67.10, Paris 225.33.95.

Les tarifs HOVERLOYD sont indiqués sous réserve de modifications sans préavis.



Form with fields for address, city, postal code, and contact information for HOVERLOYD.

Advertisement for 'Je suis propriétaire une semaine par an à Paris' featuring the Résidence Champs-Élysées and a form for requesting more information.

Advertisement for 'PRIX DU TOURISME INTERNATIONAL 1974' and 'Pour leurs vacances de neige...' featuring Thomas Cook.

Advertisement for 'ASIE' featuring 'CENTRE D'INFORMATION TOURISTIQUE DE L'ASIE DU SUD-EST'.

Vertical advertisement for 'ES: deux cités en une' and 'découvrez le ski français'.

Rive gauche

ETCHEGORRY 31^e Chélin 231-83-45

Spécialités Basques

41, rue Crémieux-12^e, L.J.J.

ASSAINISSEMENT DES BRES TOUTS LES JOURS

LE PETIT ZINC 233-79-24

FRUITS DE MER, FOIE GRAS, VINS DE PAYS

LE FÜRSTENBERG 233-79-51

André PERCHY et son frère Pierre PERCHY-BOSCH à la tête de la Brasserie et du Restaurant FÜRSTENBERG

Le Munich 232-12-28

RESTAURANT CROISSANTES SPÉCIALITÉS

25, rue de Buci - Paris 6^e

Rive droite

MAISONNETTE RUSSE DE PARIS

DEJEUNERS CAFÉ, DINERS AMBIAIRES

Spécialités : Caviar, Douchka, Vodka

5, rue d'Armalée 110 36-04 1^{er} dim.

LE CORSAIRE

1, bd Exelmans, Paris, 525-35-23

LE RESTAURANT DU XVI^e

HUITRES - POISSONS

MEURTRE - FÊTES

UNE FORMULE QUI VOUS ENCHANTE

AUBERGE MORVANDELLE

Michele Gaven vous propose

Son Saucisson aux 3 purées

Son Niçak Morvandiau

sa Charlotte aux marrons

DINER AUX CHANDELLES

46, av. Secrétan 19^e Tél. 607-98-82

(Ferme samedi soir et dimanche)

Au PIED de COCHON

Le fameux RESTAURANT des Halles

OUVERT JOUR ET NUIT

6, rue Coquillière, Paris-1^{er} - 236-11-75

Dessiner

MATRE-BOILLER RESTAURATEUR

9, place Perreire, Paris 17^e - 754-74-14

Sauvignac

Michele Chazotte vous invite à goûter ses dernières spécialités : macaron - les sautes gastronomiques, en bocal, curries comme autrefois, sans chimie alimentaire, et notamment avec des ingrédients naturels.

- au basilic et crème fraîche,
- à la moelle de bœuf,
- au gingembre,
- aux échalotes et poivrons,
- au vin blanc et miel.

Et pour les amateurs de l'indus à la viande

- l'hélie spéciale l'indus Sauvignac qui ne fume pas.

Michele Chazotte, chef pâtissier et en Belgique Suisse Allemagne etc. Ferme les vendredis de 10h à 12h

Michele Chazotte

Sauvignac, 12, rue de Valenciennes

BRASSERIE 1925

TERMINUS NORD - 224-46-72

T.L.J. de 11 H à 23 H

22, rue de Valenciennes, 10^e

Son banc d'huitres

FOIE GRAS AU RIESLING... 17 F

JARRET DE PORC FUMÉ... 13 F

CHOUCRONNE PAYSANNE... 12 F

FOIE GRAS FRAIS A EMPORTER

Plaisirs de la table

DE PARIS A SAULIEU

J'ai toujours été étonné de voir, à Lausanne, à Genève, et ailleurs aussi, les cartes des restaurants proposer, comme avec fierté, l'entrecôte Café de Paris !

Il paraît que cette « bidoche » a été, en effet, préparée pour la première fois à l'un des trois successeurs Café de Paris parisiens. L'ignore lequel ! Sans doute le coup de folie d'un chef en mal d'imagination et pour séduire des boulevardiers blasés ou snobs. Car cette malheureuse viande, agréée d'une non moins malheureuse sauce, n'a rien de gastronomique.

On peut se demander alors par quelle aberration l'entrecôte Café de Paris est devenue le « maman » de toutes ces entrecôtes en sauce-plat unique dont une clientèle infortunée (encore que fortunée au demeurant) s'est engouée.

Ça a commencé vers la porte Maillot, puis sur la rive gauche, enfin aux Champs-Élysées. L'entrecôte « de sa fameuse sauce » dit une publicité ! Fameuse égale célèbre, connue, glorieuse, illustrée, renommée nous dit le Larousse. N'en jetez plus ! En fait, de for-

mule variée mais ressemblante, cette sauce (en général à base de jus et d'anchois), donne un peu de goût à une viande qui n'en a pas, quelquefois attendrie (et pourquoi pas machée ?). Et ce qui étonne ceux pour se voir servir ça et là, à la saignée, souvent disgracieusement et dans une bouillotte sans nom. On ne saurait même pas dire par économie puisque l'addition, finalement, dépasse le prix d'un bon plat du jour garni en de bonnes petites boîtes.

Vous me direz que cette restauration mercantile n'a rien à voir avec la gastronomie, non plus qu'avec cette chronique. Exact. Pourtant leur fameuse sauce m'inquiète. Elle illustre une déperdition du goût alarmante.

On pensait que, avec ses trois Barrières, son Tourtour, Verger se dispersait assez. Le voilà qui vient d'acheter la Côte d'Or, de Saulieu, où s'illustra Dumaïe. Il a repris cette maison à François Minot, qui n'y a pas trop bien réussi.

Il y avait, aux Halles, au 20 de la rue Quincampoix, un restaurant, le Tourtour, installé dans un décor de pierres, de tentures, de vieux bois. Après une jeunesse assez heureuse il se faisait oublier (il est vrai que les malheureux commerçants des Halles pris dans le grand trou des démolitions, l'envahissement de la circulation, n'ont d'autre moyen de s'en sortir que le bluff, le snobisme, la « Paris du Tout-Paris », hélas !).

Le propriétaire du Tourtour a eu l'idée de confier à Claude Verger (des Barrières, de Clichy, Foguillo et Vaugirard) l'organisation d'une mangéorie à plus unique de plus : entrecôte, trites et... fameuse sauce !

Heureusement, Verger a ces deux engagements de la nouvelle restauration, il n'est ni un industriel-promoteur, votre énergie, venu à l'alimentation par goût de l'argent ni un de ces jeunes arrivistes pour lesquels la table est un moyen d'arriver sans moyens. Il a vite compris. Et encore que son entrecôte soit du contre-filet d'honnête qualité, sa sauce correcte et ses frites passables, il a bien vu que cela ne suffirait point. Et il

Mais voici que j'apprends que M. Minot a été nommé conseiller technique des Relais de campagne ! Jupiter rend fou ceux qu'il veut perdre, dirai-je à M. Olivier. Voilà des années qu'il prétend couvrir pour que les Relais proposent une cuisine régionale et personnalisée, et en fait une existence que j'appellerais « anti-chef ». Et qui prend-il pour mentor ? Le chef par excellence, le chef « total ».

Mais la Côte d'Or, reprise par Claude Verger, que sera-t-elle ? Les touristes ont refusé de faire un détour hors autoroute pour un deux étoiles. Croit-il qu'ils viendront pour sa cuisine (excellente, j'ai été le premier à le dire en découvrant sa maison de Clichy) « à la Barrière » ? Même si le jeune Bernard Loiseau est un cuisinier d'avenir. Enfin... On verra bien !

LA REYNIÈRE.

Allez de découverte en découverte au Sofitel de Paris

Delicieux en cuisine vous invite dans la précieuse pâtisserie.

Participez aux petits déjeuners "in" du Montgolfier d'Or du Sofitel Paris.

Vous dégustez dans une ambiance jeune, la variété des plats de la cuisine.

Découvrez un délicieux Relais de Saône, ou vous apprécierez tout le plaisir de la cuisine du chef Gérard, maître pâtissier de France.

Sofitel de Paris. Ouvert à tous.

2, rue Grognon 75015 Paris. Tél. 657.11.43.

Face à l'Aéroport de Paris

mètres : pl. Balard et pie de Versailles.

Chez GEORGES

SON RESTO, SON PETIT SAUCISSE ET SES PLATS DU JOUR

FRANÇOIS DEVANT VOUS

273, bd Pereire 19^e 37-06, F. 2001

PORTES MAILLOT

Environ de Paris

LA MARE AU DIABLE

PARC DU PLESSIS-PICARD

N° 5 avant Melun. 488-82-68 ou 57

Ses grillades au feu de bois

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialité françaises et étrangères

<p>ALSACIENNES</p> <p>cocktails, Cuis. Vietn. et Thaïland. Le plus beau Restaurant de Paris. Réserv. à r. Mobil'One 18^e, 633-87-61</p> <p>EL DAZAÏRE, 57, r. Huchette 15^e, 232-26-78. Menu 50 F. Crev. Attrac. Cadre et Cuis. Orientaux. P. Lundi. TERMINUS NORD, 23, rue de Valenciennes, 824-46-72</p> <p>CHOUCRONNE PAYSANNE, 12 F</p> <p>AVERGNATES</p> <p>CHEZ INDORE ROUZYERD, 12, rue d'Artois 1^{er} 233-81-10</p>	<p>FRANCO-ITALIENNES</p> <p>LE POTACHE, 85, rue Broca 13^e, 333-57-72. Spéc. franco-ital. P. dim.</p> <p>LORRAINES</p> <p>LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta, 206-17-28 Salons de 10 à 120 couverts</p> <p>LYONNAISES</p> <p>LA FOLIE, 2, r. Clément 16^e, Fermé dim 325-77-86 Alex aux fournaux.</p> <p>NORMANDES</p> <p>MANOIR NORMAND, 71, bd Courcelles, CAR 38-97 F. sam. Côte de Veau Landouzière. Foie gras de veau.</p> <p>SARLADAISES</p> <p>LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 225-23-82 Cassoulet 21,50 F. Confit, 26,50 F</p> <p>SAVOYARDES</p> <p>AU SAVOYARD, 16, rue d'Artois 1^{er} 233-29-30 T.L.J. 31 Couverts propr.</p> <p>TOULOUSAINES</p> <p>AUX CAPITOLS, 10, r. Villabon. Marmou. 290-25-44 Cassoulet, 21 F</p> <p>TOURANGELLES</p> <p>DELICES ST-ANDRE, 2, r. Sedillot, 331-23-82 P. dim. Huitres, gibiers.</p> <p>PETIT RICHELIEU, 25, rue Le Peletier, 776-86-50 De 8 à 48 couverts.</p> <p>TOUT DE PASSY, 84, av. P.-Doumer, 231-11-83. P. dim. Park, terr. Spéc. tourangeau Men. 40/65 F. Banquets.</p> <p>VIANNOIS</p> <p>LE CHARBON DE BOIS, 18, r. du Dragon 6^e, LIT. 37-04. Le r. Guitard 16^e, AUT. 37-49 La Grillade devient de la Gastronomie.</p> <p>LES 3 LÉONARDINS, 8, rue de Bercy, 236-25-87. Spéc. de viande de bœuf.</p> <p>LES 3 MOUTONS, 63, av. P.-Roosevelt, 225-26-95 Mouton am Menu 55, 65 F. vin, serv. compr. P. dim. SERILLON-PAULS-BAÏE, 20, av. de Gaulle Neuilly 81 71-01 Cigou.</p>	<p>CUISINE FRANÇAISE</p> <p>AU HISTOIRE DU ROY, Dej et Din. 4, villa St-Michel 18^e, M&R 67-31.</p> <p>QUINZAINES RÉGIONALES</p> <p>LA BERGOLA, 14, Champs-Élysées, 336-70-32. Cuis. succées de manifest. gastro. Allée Bourgogne, etc.</p> <p>FRUITS DE MER ET POISSONS</p> <p>LE MURAT, 1, bd Murat, 268-33-17. Huitres, Coquilles, Poissons, Gibiers.</p> <p>BOURDIN, 35, bd du Temple, 272-71-94. Patr. J.-M. Neveu, chef cuis. R. PLEGAT (ex-Westphalie), 6, av. P.-Roosevelt, ELY 91-20 Nouveau cadre 1900.</p> <p>LA MÈRE MICHEL, 5, r. Rannequin 824-29-80. Bœuf blanc nantais.</p> <p>BRASSERIE DES SPORTS, 5, place Pie-St-Cloud 16^e, 327-38-63. Fruits de mer, tripoux du Rouergue. Ouv. jour et nuit.</p> <p>LA MÈRE MICHEL, 31, av. Georges-V. 273-23-36. Son nouv. rest. « Les Princesses », entrée distinguée de l'océan. Cadre très élégant. Ses spécialités de coquillages, poissons, crustacés.</p> <p>ALBERG DE L'ECU (à la manie en folie), 3, rue Laité 114^e, 833-02-42. Fermé lundi.</p> <p>CORBEAU BLANC, 151, aven. Parmentier, 309-36-36. Jumeau patron aux fournaux.</p> <p>LE LOUIS-SIXT, 8, bd Saint-Denis, 208-56-56. F. mardi. Huitres, coquillages, spéc. de poissons et gibiers.</p> <p>GITE PARMÈSE, 15, r. Le Peletier, 776-86-25. F. sam., dim et le soir.</p> <p>MIENANDRIÈRE, 12, rue Eperon, 623-41-30. Carrelage Odéon Dej. Diners.</p> <p>LE NAPOLEON, G.-P. Baumann d. son excels. restant, renommé par ses repas d'affaires, présente son exceptionnel carte de poissons, sauce de shifanction pour vos invités. T.L.J. 271-59-26, 27, avenue de Friedland.</p> <p>ROUGROT, 37, bd Montparnasse, LIT 38-01. P. dim. Menu 18 et 23 F.</p> <p>LES 2 TY COZ vous attendent à Jacquillage, 25, rue St-Georges 19^e, TEL 42-03. Marie-Françoise, 323, rue de Valenciennes 115^e, 829-42-89. Arriv. dir. de Bretagne. P. dim. Juin.</p> <p>BOCROIN, 35, bd du Temple, 272-71-94. Patr. J.-M. Neveu, chef cuis. MEDICIS, 4, pl. Ed.-Beaumont 16^e, 625-04-12. Poiss., Cuis. trad.</p> <p>LA BONNE TABLE, 4, rue Fréant, VAU 74-91, 12 spéc. poissons, PARK LE PAILLARD, 38, bd des Italiens T.L.J. 629-60-61. Huitres et poissons.</p> <p>MORS AÏZ DENTS, 8, bd Delessert, 770-72-82 T.L.J. Terr., Ouv. Crust., Grillades.</p> <p>AUBERGS DU CLOS, 30, av. Trudaine, 878-27-48. Ecrevisses du Maine, 306-52-03. De 4 à 59 couv.</p> <p>ATLANTIQUE, 51, bd Magenta-10^e, 398-57-31. Bar, Grill, Lazaqna, Fruit. de mer.</p>	<p>ARMÉNIENNES</p> <p>LA CAPPADOCE, 3, r. Marivaux 12^e, 745-03-08. P. Lundi Chant, Musique.</p> <p>BELGES</p> <p>Mlle BEULEMANS, 204, bd St-Germain, 546-73-30 Menu 30 et 40 F</p> <p>Bières belges</p> <p>Le Bar du NEW STORE GRILL, 63, Champs-Élysées, présente 23 variétés de bières.</p> <p>BRESILIENNES</p> <p>GUY, 4, r. Maillon 16^e, 633-87-61. Maison fondée en 1970.</p> <p>CHINOISES</p> <p>L'AMBASSADEUR, 30, r. Longchamp 11^e, ELE 74-17. PAS, 90-90 Cuis. chin. grande tradit. Dej., din. L.J.J.</p> <p>ELYSEES MANDARIN, 3, r. Colisée, 1^{er} étage BAL, 49-73 Entrée ciné. Paroissial, 1^{er} étage. 76 les jours.</p> <p>FLOTTOUR, 8, bd du Montparnasse, SEG 88-15 Cuisine de Shanghai</p> <p>DANOISES ET SCANDINAVES</p> <p>COPENHAGUE 142, Cham-Élysées ELY 30-41 P. dim. Table froide. Ghibler Nord. Romme. Canard sauté. Saumon.</p> <p>ESPAGNOLES</p> <p>EL PICADOR, 80, bd Baignolles, 337-28-87. Jusqu'à 100 couverts.</p> <p>CASA LUIS, 25, r. Maucoussell 11^e, Ralles, LEO 52-70 Paella, sangria.</p> <p>CANDIDO 40 av. Versailles 16^e, 271-86-88 Soupe Poissons Paella.</p> <p>VINCENT, 4, rue St-Laurent, NOR 21-27 Paella, diners dansants, spectacles P. Lundi.</p> <p>HONGROISES</p> <p>PAPRIKA, 14, rue Chauchat, 770-19-01 Diners. Orchestre tzigane.</p> <p>INOIENNES</p> <p>ANARKALI, 4, pl. G.-Toudouze, 8^e, 878-29-84. M. St-Georges. P. Lundi.</p> <p>MAHARAJAS, 75, bd St-Germain 19^e, 625-36-01. Menu 18 et 23 F.</p> <p>IRANIENNES</p> <p>L'IRAN A PARIS 145, bd Montparnasse, 326-43-38. Crie en dec. 71</p> <p>ITALIENNES</p> <p>CHEZ REMO, 43, rue Washington, 339-84-47. Carte Men. 23 F. Cad. 1900</p> <p>LE SIMPLON, 1, Pg-Montparnasse, T.L.J. 824-51-10 Spéc. et coquillages</p> <p>JAPONAISES</p> <p>OSAKA, 6, rue du Halder, 770-82-01. Sauciyaki, Souchi et Tempura.</p> <p>MAROCAINES</p> <p>AISSA Fils, 5, r. Ste-Beuve, 549-07-22. Terr. lin Couscous, Pastilla.</p> <p>ORIENTALES</p> <p>CHARLY BAB-OUED, 215, rue Croix-Nivert 429-76-88, a Lauréat du Gault-Mitlani</p> <p>PEKINOISES</p> <p>HWANG SHAN, 21, rue Tournon, M. Odon, P. midi midi 325-25-74. Reouverture après travaux cadre renouvelé et typique, pièces limitées Menu 17 et 23 F. carte.</p>	<p>PORTUGAISES</p> <p>RIBATEJO, 4, r. Planchat, 20^e P. mar 370-41-03 Diners Spect. Onit</p> <p>SLAVES ET YIDOSH</p> <p>JO GOLDENBERG, 7, r. d. Baudouin, 4^e (côté 18, r. Rivoli), 887-20-16 T.L.J. soirees music. Jueq. 2 h. maif.</p> <p>VIETNAMIENNES</p> <p>ROSE DES PRES, 54, r. Seine, 328-</p> <p>25-54. THU-VAN, 4, r. Polisy, 326-30-56 Grillades (conv. 28 F. T.C.)</p> <p>YOGOSLAVES</p> <p>AUBERGS TOIGOSLAVES, 27, rue d'Anglemont, PRO. 65-11. E. Davoz.</p> <p>CRÉPERIE</p> <p>de LOCTUDY A PONT-AVEN (J.-P. Cloquenn), 58, r. du Montparnasse, Crépes, Poissons, Spéc. bretonnes. Service jusqu'à 23 h.</p>
--	--	--	--	---

Salons pour Déjeuners d'affaires et Banquets

LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta, 206-17-28 Spécialités Lorraines.

EL PICADOR, 80, bd Baignolles, 337-28-87. Jusqu'à 100 couverts.

CLUB HAUSMANN OPERA, 3, rue Talboul, 234-82-78 De 4 à 59 couv.

JEAN-PIERRE, 380-01-41, 8, pl. Peletier, 100 couv. P. sam. A part. 40 F.

HOTEL CLARETIER, 74, Ch.-Élysées, 339-33-01 Banquets jusq. 250 couv.

Réceptions de 15 à 600 personnes.

ARMES DE BRETAGNE, 108, av. du Maine, 395-83-03. De 4 à 59 couv.

LE RUDE, 11, av. Grande-Armée, 727-13-21. Salon jusq. 40 couv.

SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 225-44-28. Banquets 300 personnes.

225-44-28. Banquets 300 personnes.

AUBERGS DE RIQUERWILLER, 12, rue de Pg-Montparnasse 19^e, 770-18-94.

S. FLECAT (ex-Westphalie), 8, av. P.-Roosevelt, ELY. 91-20. De 4 à 30 couverts.

SIC 37-LAZARE, 2, rue Pépinière, 323-86-70. Huitres, Poissons. Génin. Salons 16 à 20 couverts.

PETITE DUCHESSE, 13, r. Marbeuf (angl. C.-Maros), 339-78-69. De 4 à 30 couverts.

AUBERGS LE CLOS DU MOULIN, 8, av. St-Louis, 339-78-69. De 4 à 30 couverts.

ATREBES LE CLOS DU MOULIN, 8, av. St-Louis, 339-78-69. De 4 à 30 couverts.

Ouvr après Minuit

PLO, 63, rue Faubourg-Saint-Denis, PRO. 13-58. Fermé le dimanche.

DRUGSTORE OPERA, 12, bd Capucines OPE 06-80, 8 restaur. 20 bouillottes. De 9 h. 30 à 2 h. du matin

GRANDE SEVERINE, 7, r. Saint-Séverin 15^e, 325-50-00. Salons pour banquets. Rotisserie. 25 F. t comp

NAVY CLUB, 38, bd de l'Hôpital, 335-91-94. Grillades, pied porc maif., fruits mer 12 h. à l'aube. P. midi.

ROUGROT, 55, bd Montparnasse, LIT. 32-01. Bouillab. 15 F. P. jeudi. G.D.Y. 8, ros Maillon, ODE. 87-61. Brésilien. Feijoada, Churrascos.

Traiteurs et Livraisons à domicile

LE PRESIDENT, 117, r. St-Lazare. TRAITEUR DES PRESIDENTS. De 25 à 2.500 places, 327-40-04, chez vous, dans nos salons. 772-23-30

J MOUTONS, 63, av. P.-Roosevelt, 225-26-95.

L'ASSE A VOTRE TABLE, 32, r. de Montreuil-11^e, 343-36-83. Diners et cocktails. Cuis. vietn. et thaïland.

Diners-Spectacles

EL DAZAÏRE, 27, r. Huchette 15^e, 326-36-79 Menu 50 F. Oreb. Attrac. Cadre et Cuis. Orientaux. P. Lundi.

كسلا في الجبل

Sports

TENNIS : deux futures vedettes

Deux juniors, Christophe Casa et Christophe Roger-Vasselin, viennent d'apporter quelques raisons d'espérer aux responsables du tennis français...

demi-finaliste à Wimbledon dans la catégorie des juniors en 1974. Si leurs performances ne sont pas comparables à celles du Suédois Bjorn Borg...

Une prudence naturelle

Le mesure d'ant qui prouve aujourd'hui les responsables de la F.F.L.T. s'explique surtout par les occupations que leur causent les joueurs sur lesquels ils fondent le plus d'espoir.

Sur tout, le moins bon, ces dernières années. S'il est relativement plus âgé de son surpasse quand on n'a rien à perdre...

Ce décalé, très souvent constaté chez les sportifs français, a amené la F.F.L.T. à modifier depuis quelques temps les aptitudes prioritaires de son enseignement.

La deuxième innovation importante de la F.F.L.T. consiste à laisser plus d'initiative que ces dernières années aux espoirs et aux champions français pour permettre aux joueurs de prendre leurs responsabilités...

Le coup de Gaié, où les Français l'emportent sur les Français espagnols, qui y mènent de patré études et pratique sportive avec la direction de l'entraîneur national Pierre Beuzet...

Mais beaucoup plus que par quelques aphorismes intermittents, Patrice Beuzet serait satisfait s'il pouvait apprendre à gagner à ses jeunes, c'est-à-dire à acquiescer aux plans physiques, techniques et moraux les moyens de s'imposer à tout adversaire...

GERARD ALBOUY.

CYCLISME : les laissés-pour-compte

On dénombre, en France, un peu plus de cent cyclistes professionnels, et trente-trois — soit près d'un tiers — sont actuellement sans emploi...

L'entreprise doit être examinée, samedi 18 janvier, au cours de l'assemblée générale de la Fédération française de cyclisme...

Il semble, d'autre part, que la démarche soit tardive. La crise de l'emploi dans le sport cycliste ne correspond pas à une situation nouvelle elle résulte, en partie, du rattrap du groupe Bto, qui rassemblait à lui seul quatorze coureurs français...

JACQUES AUGENDRE.

Jeux

Echecs

DIABOLIQUES

(42) championnat de F.R.S.S., Leningrad, décembre 1974. Blancs : M. TALMANOV. Noirs : M. TALMANOV. Défense sicilienne, système Paulsen.

NOTES: Dans de nombreuses variantes du système Paulsen, les Noirs réservent le choix des continuations qui s'offrent à eux par 6... Dc7, laissant ainsi le combat, dans cette

phase délicate, s'orienter selon différentes suites, soit 7... a3, b3 : 8. Cc6, Dc6 ; 9. 0-0, Fc7 ; 10. Fc2, Dc7 ; 11. 0-0, Fc7 ; 12. Fc3, Dc7 ; 13. Fc4, Cc4 ; 14. Dd4, Cc5, soit 15. Fc3, Dc7 ; 16. Cc6, Dc6 ; 17. Fc2, Dc7 ; 18. Cc6, Dc6 ; 19. Fc3, Dc7 ; 20. Cc6, Dc6 ; 21. Fc2, Dc7 ; 22. Cc6, Dc6 ; 23. Fc3, Dc7 ; 24. Cc6, Dc6 ; 25. Fc2, Dc7 ; 26. Cc6, Dc6 ; 27. Fc3, Dc7 ; 28. Cc6, Dc6 ; 29. Fc2, Dc7 ; 30. Cc6, Dc6 ; 31. Fc3, Dc7 ; 32. Cc6, Dc6 ; 33. Fc2, Dc7 ; 34. Cc6, Dc6 ; 35. Fc3, Dc7 ; 36. Cc6, Dc6 ; 37. Fc2, Dc7 ; 38. Cc6, Dc6 ; 39. Fc3, Dc7 ; 40. Cc6, Dc6 ; 41. Fc2, Dc7 ; 42. Cc6, Dc6 ; 43. Fc3, Dc7 ; 44. Cc6, Dc6 ; 45. Fc2, Dc7 ; 46. Cc6, Dc6 ; 47. Fc3, Dc7 ; 48. Cc6, Dc6 ; 49. Fc2, Dc7 ; 50. Cc6, Dc6 ; 51. Fc3, Dc7 ; 52. Cc6, Dc6 ; 53. Fc2, Dc7 ; 54. Cc6, Dc6 ; 55. Fc3, Dc7 ; 56. Cc6, Dc6 ; 57. Fc2, Dc7 ; 58. Cc6, Dc6 ; 59. Fc3, Dc7 ; 60. Cc6, Dc6 ; 61. Fc2, Dc7 ; 62. Cc6, Dc6 ; 63. Fc3, Dc7 ; 64. Cc6, Dc6 ; 65. Fc2, Dc7 ; 66. Cc6, Dc6 ; 67. Fc3, Dc7 ; 68. Cc6, Dc6 ; 69. Fc2, Dc7 ; 70. Cc6, Dc6 ; 71. Fc3, Dc7 ; 72. Cc6, Dc6 ; 73. Fc2, Dc7 ; 74. Cc6, Dc6 ; 75. Fc3, Dc7 ; 76. Cc6, Dc6 ; 77. Fc2, Dc7 ; 78. Cc6, Dc6 ; 79. Fc3, Dc7 ; 80. Cc6, Dc6 ; 81. Fc2, Dc7 ; 82. Cc6, Dc6 ; 83. Fc3, Dc7 ; 84. Cc6, Dc6 ; 85. Fc2, Dc7 ; 86. Cc6, Dc6 ; 87. Fc3, Dc7 ; 88. Cc6, Dc6 ; 89. Fc2, Dc7 ; 90. Cc6, Dc6 ; 91. Fc3, Dc7 ; 92. Cc6, Dc6 ; 93. Fc2, Dc7 ; 94. Cc6, Dc6 ; 95. Fc3, Dc7 ; 96. Cc6, Dc6 ; 97. Fc2, Dc7 ; 98. Cc6, Dc6 ; 99. Fc3, Dc7 ; 100. Cc6, Dc6 ; 101. Fc2, Dc7 ; 102. Cc6, Dc6 ; 103. Fc3, Dc7 ; 104. Cc6, Dc6 ; 105. Fc2, Dc7 ; 106. Cc6, Dc6 ; 107. Fc3, Dc7 ; 108. Cc6, Dc6 ; 109. Fc2, Dc7 ; 110. Cc6, Dc6 ; 111. Fc3, Dc7 ; 112. Cc6, Dc6 ; 113. Fc2, Dc7 ; 114. Cc6, Dc6 ; 115. Fc3, Dc7 ; 116. Cc6, Dc6 ; 117. Fc2, Dc7 ; 118. Cc6, Dc6 ; 119. Fc3, Dc7 ; 120. Cc6, Dc6 ; 121. Fc2, Dc7 ; 122. Cc6, Dc6 ; 123. Fc3, Dc7 ; 124. Cc6, Dc6 ; 125. Fc2, Dc7 ; 126. Cc6, Dc6 ; 127. Fc3, Dc7 ; 128. Cc6, Dc6 ; 129. Fc2, Dc7 ; 130. Cc6, Dc6 ; 131. Fc3, Dc7 ; 132. Cc6, Dc6 ; 133. Fc2, Dc7 ; 134. Cc6, Dc6 ; 135. Fc3, Dc7 ; 136. Cc6, Dc6 ; 137. Fc2, Dc7 ; 138. Cc6, Dc6 ; 139. Fc3, Dc7 ; 140. Cc6, Dc6 ; 141. Fc2, Dc7 ; 142. Cc6, Dc6 ; 143. Fc3, Dc7 ; 144. Cc6, Dc6 ; 145. Fc2, Dc7 ; 146. Cc6, Dc6 ; 147. Fc3, Dc7 ; 148. Cc6, Dc6 ; 149. Fc2, Dc7 ; 150. Cc6, Dc6 ; 151. Fc3, Dc7 ; 152. Cc6, Dc6 ; 153. Fc2, Dc7 ; 154. Cc6, Dc6 ; 155. Fc3, Dc7 ; 156. Cc6, Dc6 ; 157. Fc2, Dc7 ; 158. Cc6, Dc6 ; 159. Fc3, Dc7 ; 160. Cc6, Dc6 ; 161. Fc2, Dc7 ; 162. Cc6, Dc6 ; 163. Fc3, Dc7 ; 164. Cc6, Dc6 ; 165. Fc2, Dc7 ; 166. Cc6, Dc6 ; 167. Fc3, Dc7 ; 168. Cc6, Dc6 ; 169. Fc2, Dc7 ; 170. Cc6, Dc6 ; 171. Fc3, Dc7 ; 172. Cc6, Dc6 ; 173. Fc2, Dc7 ; 174. Cc6, Dc6 ; 175. Fc3, Dc7 ; 176. Cc6, Dc6 ; 177. Fc2, Dc7 ; 178. Cc6, Dc6 ; 179. Fc3, Dc7 ; 180. Cc6, Dc6 ; 181. Fc2, Dc7 ; 182. Cc6, Dc6 ; 183. Fc3, Dc7 ; 184. Cc6, Dc6 ; 185. Fc2, Dc7 ; 186. Cc6, Dc6 ; 187. Fc3, Dc7 ; 188. Cc6, Dc6 ; 189. Fc2, Dc7 ; 190. Cc6, Dc6 ; 191. Fc3, Dc7 ; 192. Cc6, Dc6 ; 193. Fc2, Dc7 ; 194. Cc6, Dc6 ; 195. Fc3, Dc7 ; 196. Cc6, Dc6 ; 197. Fc2, Dc7 ; 198. Cc6, Dc6 ; 199. Fc3, Dc7 ; 200. Cc6, Dc6 ; 201. Fc2, Dc7 ; 202. Cc6, Dc6 ; 203. Fc3, Dc7 ; 204. Cc6, Dc6 ; 205. Fc2, Dc7 ; 206. Cc6, Dc6 ; 207. Fc3, Dc7 ; 208. Cc6, Dc6 ; 209. Fc2, Dc7 ; 210. Cc6, Dc6 ; 211. Fc3, Dc7 ; 212. Cc6, Dc6 ; 213. Fc2, Dc7 ; 214. Cc6, Dc6 ; 215. Fc3, Dc7 ; 216. Cc6, Dc6 ; 217. Fc2, Dc7 ; 218. Cc6, Dc6 ; 219. Fc3, Dc7 ; 220. Cc6, Dc6 ; 221. Fc2, Dc7 ; 222. Cc6, Dc6 ; 223. Fc3, Dc7 ; 224. Cc6, Dc6 ; 225. Fc2, Dc7 ; 226. Cc6, Dc6 ; 227. Fc3, Dc7 ; 228. Cc6, Dc6 ; 229. Fc2, Dc7 ; 230. Cc6, Dc6 ; 231. Fc3, Dc7 ; 232. Cc6, Dc6 ; 233. Fc2, Dc7 ; 234. Cc6, Dc6 ; 235. Fc3, Dc7 ; 236. Cc6, Dc6 ; 237. Fc2, Dc7 ; 238. Cc6, Dc6 ; 239. Fc3, Dc7 ; 240. Cc6, Dc6 ; 241. Fc2, Dc7 ; 242. Cc6, Dc6 ; 243. Fc3, Dc7 ; 244. Cc6, Dc6 ; 245. Fc2, Dc7 ; 246. Cc6, Dc6 ; 247. Fc3, Dc7 ; 248. Cc6, Dc6 ; 249. Fc2, Dc7 ; 250. Cc6, Dc6 ; 251. Fc3, Dc7 ; 252. Cc6, Dc6 ; 253. Fc2, Dc7 ; 254. Cc6, Dc6 ; 255. Fc3, Dc7 ; 256. Cc6, Dc6 ; 257. Fc2, Dc7 ; 258. Cc6, Dc6 ; 259. Fc3, Dc7 ; 260. Cc6, Dc6 ; 261. Fc2, Dc7 ; 262. Cc6, Dc6 ; 263. Fc3, Dc7 ; 264. Cc6, Dc6 ; 265. Fc2, Dc7 ; 266. Cc6, Dc6 ; 267. Fc3, Dc7 ; 268. Cc6, Dc6 ; 269. Fc2, Dc7 ; 270. Cc6, Dc6 ; 271. Fc3, Dc7 ; 272. Cc6, Dc6 ; 273. Fc2, Dc7 ; 274. Cc6, Dc6 ; 275. Fc3, Dc7 ; 276. Cc6, Dc6 ; 277. Fc2, Dc7 ; 278. Cc6, Dc6 ; 279. Fc3, Dc7 ; 280. Cc6, Dc6 ; 281. Fc2, Dc7 ; 282. Cc6, Dc6 ; 283. Fc3, Dc7 ; 284. Cc6, Dc6 ; 285. Fc2, Dc7 ; 286. Cc6, Dc6 ; 287. Fc3, Dc7 ; 288. Cc6, Dc6 ; 289. Fc2, Dc7 ; 290. Cc6, Dc6 ; 291. Fc3, Dc7 ; 292. Cc6, Dc6 ; 293. Fc2, Dc7 ; 294. Cc6, Dc6 ; 295. Fc3, Dc7 ; 296. Cc6, Dc6 ; 297. Fc2, Dc7 ; 298. Cc6, Dc6 ; 299. Fc3, Dc7 ; 300. Cc6, Dc6 ; 301. Fc2, Dc7 ; 302. Cc6, Dc6 ; 303. Fc3, Dc7 ; 304. Cc6, Dc6 ; 305. Fc2, Dc7 ; 306. Cc6, Dc6 ; 307. Fc3, Dc7 ; 308. Cc6, Dc6 ; 309. Fc2, Dc7 ; 310. Cc6, Dc6 ; 311. Fc3, Dc7 ; 312. Cc6, Dc6 ; 313. Fc2, Dc7 ; 314. Cc6, Dc6 ; 315. Fc3, Dc7 ; 316. Cc6, Dc6 ; 317. Fc2, Dc7 ; 318. Cc6, Dc6 ; 319. Fc3, Dc7 ; 320. Cc6, Dc6 ; 321. Fc2, Dc7 ; 322. Cc6, Dc6 ; 323. Fc3, Dc7 ; 324. Cc6, Dc6 ; 325. Fc2, Dc7 ; 326. Cc6, Dc6 ; 327. Fc3, Dc7 ; 328. Cc6, Dc6 ; 329. Fc2, Dc7 ; 330. Cc6, Dc6 ; 331. Fc3, Dc7 ; 332. Cc6, Dc6 ; 333. Fc2, Dc7 ; 334. Cc6, Dc6 ; 335. Fc3, Dc7 ; 336. Cc6, Dc6 ; 337. Fc2, Dc7 ; 338. Cc6, Dc6 ; 339. Fc3, Dc7 ; 340. Cc6, Dc6 ; 341. Fc2, Dc7 ; 342. Cc6, Dc6 ; 343. Fc3, Dc7 ; 344. Cc6, Dc6 ; 345. Fc2, Dc7 ; 346. Cc6, Dc6 ; 347. Fc3, Dc7 ; 348. Cc6, Dc6 ; 349. Fc2, Dc7 ; 350. Cc6, Dc6 ; 351. Fc3, Dc7 ; 352. Cc6, Dc6 ; 353. Fc2, Dc7 ; 354. Cc6, Dc6 ; 355. Fc3, Dc7 ; 356. Cc6, Dc6 ; 357. Fc2, Dc7 ; 358. Cc6, Dc6 ; 359. Fc3, Dc7 ; 360. Cc6, Dc6 ; 361. Fc2, Dc7 ; 362. Cc6, Dc6 ; 363. Fc3, Dc7 ; 364. Cc6, Dc6 ; 365. Fc2, Dc7 ; 366. Cc6, Dc6 ; 367. Fc3, Dc7 ; 368. Cc6, Dc6 ; 369. Fc2, Dc7 ; 370. Cc6, Dc6 ; 371. Fc3, Dc7 ; 372. Cc6, Dc6 ; 373. Fc2, Dc7 ; 374. Cc6, Dc6 ; 375. Fc3, Dc7 ; 376. Cc6, Dc6 ; 377. Fc2, Dc7 ; 378. Cc6, Dc6 ; 379. Fc3, Dc7 ; 380. Cc6, Dc6 ; 381. Fc2, Dc7 ; 382. Cc6, Dc6 ; 383. Fc3, Dc7 ; 384. Cc6, Dc6 ; 385. Fc2, Dc7 ; 386. Cc6, Dc6 ; 387. Fc3, Dc7 ; 388. Cc6, Dc6 ; 389. Fc2, Dc7 ; 390. Cc6, Dc6 ; 391. Fc3, Dc7 ; 392. Cc6, Dc6 ; 393. Fc2, Dc7 ; 394. Cc6, Dc6 ; 395. Fc3, Dc7 ; 396. Cc6, Dc6 ; 397. Fc2, Dc7 ; 398. Cc6, Dc6 ; 399. Fc3, Dc7 ; 400. Cc6, Dc6 ; 401. Fc2, Dc7 ; 402. Cc6, Dc6 ; 403. Fc3, Dc7 ; 404. Cc6, Dc6 ; 405. Fc2, Dc7 ; 406. Cc6, Dc6 ; 407. Fc3, Dc7 ; 408. Cc6, Dc6 ; 409. Fc2, Dc7 ; 410. Cc6, Dc6 ; 411. Fc3, Dc7 ; 412. Cc6, Dc6 ; 413. Fc2, Dc7 ; 414. Cc6, Dc6 ; 415. Fc3, Dc7 ; 416. Cc6, Dc6 ; 417. Fc2, Dc7 ; 418. Cc6, Dc6 ; 419. Fc3, Dc7 ; 420. Cc6, Dc6 ; 421. Fc2, Dc7 ; 422. Cc6, Dc6 ; 423. Fc3, Dc7 ; 424. Cc6, Dc6 ; 425. Fc2, Dc7 ; 426. Cc6, Dc6 ; 427. Fc3, Dc7 ; 428. Cc6, Dc6 ; 429. Fc2, Dc7 ; 430. Cc6, Dc6 ; 431. Fc3, Dc7 ; 432. Cc6, Dc6 ; 433. Fc2, Dc7 ; 434. Cc6, Dc6 ; 435. Fc3, Dc7 ; 436. Cc6, Dc6 ; 437. Fc2, Dc7 ; 438. Cc6, Dc6 ; 439. Fc3, Dc7 ; 440. Cc6, Dc6 ; 441. Fc2, Dc7 ; 442. Cc6, Dc6 ; 443. Fc3, Dc7 ; 444. Cc6, Dc6 ; 445. Fc2, Dc7 ; 446. Cc6, Dc6 ; 447. Fc3, Dc7 ; 448. Cc6, Dc6 ; 449. Fc2, Dc7 ; 450. Cc6, Dc6 ; 451. Fc3, Dc7 ; 452. Cc6, Dc6 ; 453. Fc2, Dc7 ; 454. Cc6, Dc6 ; 455. Fc3, Dc7 ; 456. Cc6, Dc6 ; 457. Fc2, Dc7 ; 458. Cc6, Dc6 ; 459. Fc3, Dc7 ; 460. Cc6, Dc6 ; 461. Fc2, Dc7 ; 462. Cc6, Dc6 ; 463. Fc3, Dc7 ; 464. Cc6, Dc6 ; 465. Fc2, Dc7 ; 466. Cc6, Dc6 ; 467. Fc3, Dc7 ; 468. Cc6, Dc6 ; 469. Fc2, Dc7 ; 470. Cc6, Dc6 ; 471. Fc3, Dc7 ; 472. Cc6, Dc6 ; 473. Fc2, Dc7 ; 474. Cc6, Dc6 ; 475. Fc3, Dc7 ; 476. Cc6, Dc6 ; 477. Fc2, Dc7 ; 478. Cc6, Dc6 ; 479. Fc3, Dc7 ; 480. Cc6, Dc6 ; 481. Fc2, Dc7 ; 482. Cc6, Dc6 ; 483. Fc3, Dc7 ; 484. Cc6, Dc6 ; 485. Fc2, Dc7 ; 486. Cc6, Dc6 ; 487. Fc3, Dc7 ; 488. Cc6, Dc6 ; 489. Fc2, Dc7 ; 490. Cc6, Dc6 ; 491. Fc3, Dc7 ; 492. Cc6, Dc6 ; 493. Fc2, Dc7 ; 494. Cc6, Dc6 ; 495. Fc3, Dc7 ; 496. Cc6, Dc6 ; 497. Fc2, Dc7 ; 498. Cc6, Dc6 ; 499. Fc3, Dc7 ; 500. Cc6, Dc6 ; 501. Fc2, Dc7 ; 502. Cc6, Dc6 ; 503. Fc3, Dc7 ; 504. Cc6, Dc6 ; 505. Fc2, Dc7 ; 506. Cc6, Dc6 ; 507. Fc3, Dc7 ; 508. Cc6, Dc6 ; 509. Fc2, Dc7 ; 510. Cc6, Dc6 ; 511. Fc3, Dc7 ; 512. Cc6, Dc6 ; 513. Fc2, Dc7 ; 514. Cc6, Dc6 ; 515. Fc3, Dc7 ; 516. Cc6, Dc6 ; 517. Fc2, Dc7 ; 518. Cc6, Dc6 ; 519. Fc3, Dc7 ; 520. Cc6, Dc6 ; 521. Fc2, Dc7 ; 522. Cc6, Dc6 ; 523. Fc3, Dc7 ; 524. Cc6, Dc6 ; 525. Fc2, Dc7 ; 526. Cc6, Dc6 ; 527. Fc3, Dc7 ; 528. Cc6, Dc6 ; 529. Fc2, Dc7 ; 530. Cc6, Dc6 ; 531. Fc3, Dc7 ; 532. Cc6, Dc6 ; 533. Fc2, Dc7 ; 534. Cc6, Dc6 ; 535. Fc3, Dc7 ; 536. Cc6, Dc6 ; 537. Fc2, Dc7 ; 538. Cc6, Dc6 ; 539. Fc3, Dc7 ; 540. Cc6, Dc6 ; 541. Fc2, Dc7 ; 542. Cc6, Dc6 ; 543. Fc3, Dc7 ; 544. Cc6, Dc6 ; 545. Fc2, Dc7 ; 546. Cc6, Dc6 ; 547. Fc3, Dc7 ; 548. Cc6, Dc6 ; 549. Fc2, Dc7 ; 550. Cc6, Dc6 ; 551. Fc3, Dc7 ; 552. Cc6, Dc6 ; 553. Fc2, Dc7 ; 554. Cc6, Dc6 ; 555. Fc3, Dc7 ; 556. Cc6, Dc6 ; 557. Fc2, Dc7 ; 558. Cc6, Dc6 ; 559. Fc3, Dc7 ; 560. Cc6, Dc6 ; 561. Fc2, Dc7 ; 562. Cc6, Dc6 ; 563. Fc3, Dc7 ; 564. Cc6, Dc6 ; 565. Fc2, Dc7 ; 566. Cc6, Dc6 ; 567. Fc3, Dc7 ; 568. Cc6, Dc6 ; 569. Fc2, Dc7 ; 570. Cc6, Dc6 ; 571. Fc3, Dc7 ; 572. Cc6, Dc6 ; 573. Fc2, Dc7 ; 574. Cc6, Dc6 ; 575. Fc3, Dc7 ; 576. Cc6, Dc6 ; 577. Fc2, Dc7 ; 578. Cc6, Dc6 ; 579. Fc3, Dc7 ; 580. Cc6, Dc6 ; 581. Fc2, Dc7 ; 582. Cc6, Dc6 ; 583. Fc3, Dc7 ; 584. Cc6, Dc6 ; 585. Fc2, Dc7 ; 586. Cc6, Dc6 ; 587. Fc3, Dc7 ; 588. Cc6, Dc6 ; 589. Fc2, Dc7 ; 590. Cc6, Dc6 ; 591. Fc3, Dc7 ; 592. Cc6, Dc6 ; 593. Fc2, Dc7 ; 594. Cc6, Dc6 ; 595. Fc3, Dc7 ; 596. Cc6, Dc6 ; 597. Fc2, Dc7 ; 598. Cc6, Dc6 ; 599. Fc3, Dc7 ; 600. Cc6, Dc6 ; 601. Fc2, Dc7 ; 602. Cc6, Dc6 ; 603. Fc3, Dc7 ; 604. Cc6, Dc6 ; 605. Fc2, Dc7 ; 606. Cc6, Dc6 ; 607. Fc3, Dc7 ; 608. Cc6, Dc6 ; 609. Fc2, Dc7 ; 610. Cc6, Dc6 ; 611. Fc3, Dc7 ; 612. Cc6, Dc6 ; 613. Fc2, Dc7 ; 614. Cc6, Dc6 ; 615. Fc3, Dc7 ; 616. Cc6, Dc6 ; 617. Fc2, Dc7 ; 618. Cc6, Dc6 ; 619. Fc3, Dc7 ; 620. Cc6, Dc6 ; 621. Fc2, Dc7 ; 622. Cc6, Dc6 ; 623. Fc3, Dc7 ; 624. Cc6, Dc6 ; 625. Fc2, Dc7 ; 626. Cc6, Dc6 ; 627. Fc3, Dc7 ; 628. Cc6, Dc6 ; 629. Fc2, Dc7 ; 630. Cc6, Dc6 ; 631. Fc3, Dc7 ; 632. Cc6, Dc6 ; 633. Fc2, Dc7 ; 634. Cc6, Dc6 ; 635. Fc3, Dc7 ; 636. Cc6, Dc6 ; 637. Fc2, Dc7 ; 638. Cc6, Dc6 ; 639. Fc3, Dc7 ; 640. Cc6, Dc6 ; 641. Fc2, Dc7 ; 642. Cc6, Dc6 ; 643. Fc3, Dc7 ; 644. Cc6, Dc6 ; 645. Fc2, Dc7 ; 646. Cc6, Dc6 ; 647. Fc3, Dc7 ; 648. Cc6, Dc6 ; 649. Fc2, Dc7 ; 650. Cc6, Dc6 ; 651. Fc3, Dc7 ; 652. Cc6, Dc6 ; 653. Fc2, Dc7 ; 654. Cc6, Dc6 ; 655. Fc3, Dc7 ; 656. Cc6, Dc6 ; 657. Fc2, Dc7 ; 658. Cc6, Dc6 ; 659. Fc3, Dc7 ; 660. Cc6, Dc6 ; 661. Fc2, Dc7 ; 662. Cc6, Dc6 ; 663. Fc3, Dc7 ; 664. Cc6, Dc6 ; 665. Fc2, Dc7 ; 666. Cc6, Dc6 ; 667. Fc3, Dc7 ; 668. Cc6, Dc6 ; 669. Fc2, Dc7 ; 670. Cc6, Dc6 ; 671. Fc3, Dc7 ; 672. Cc6, Dc6 ; 673. Fc2, Dc7 ; 674. Cc6, Dc6 ; 675. Fc3, Dc7 ; 676. Cc6, Dc6 ; 677. Fc2, Dc7 ; 678. Cc6, Dc6 ; 679. Fc3, Dc7 ; 680. Cc6, Dc6 ; 681. Fc2, Dc7 ; 682. Cc6, Dc6 ; 683. Fc3, Dc7 ; 684. Cc6, Dc6 ; 685. Fc2, Dc7 ; 686. Cc6, Dc6 ; 687. Fc3, Dc7 ; 688. Cc6, Dc6 ; 689. Fc2, Dc7 ; 690. Cc6, Dc6 ; 691. Fc3, Dc7 ; 692. Cc6, Dc6 ; 693. Fc2, Dc7 ; 694. Cc6, Dc6 ; 695. Fc3, Dc7 ; 696. Cc6, Dc6 ; 697. Fc2, Dc7 ; 698. Cc6, Dc6 ; 699. Fc3, Dc7 ; 700. Cc6, Dc6 ; 701. Fc2, Dc7 ; 702. Cc6, Dc6 ; 703. Fc3, Dc7 ; 704. Cc6, Dc6 ; 705. Fc2, Dc7 ; 706. Cc6, Dc6 ; 707. Fc3, Dc7 ; 708. Cc6, Dc6 ; 709. Fc2, Dc7 ; 710. Cc6, Dc6 ; 711. Fc3, Dc7 ; 712. Cc6, Dc6 ; 713. Fc2, Dc7 ; 714. Cc6, Dc6 ; 715. Fc3, Dc7 ; 716. Cc6, Dc6 ; 717. Fc2, Dc7 ; 718. Cc6, Dc6 ; 719. Fc3, Dc7 ; 720. Cc6, Dc6 ; 721. Fc2, Dc7 ; 722. Cc6, Dc6 ; 723. Fc3, Dc7 ; 724. Cc6, Dc6 ; 725. Fc2, Dc7 ; 726. Cc6, Dc6 ; 727. Fc3, Dc7 ; 728. Cc6, Dc6 ; 729. Fc2, Dc7 ; 730. Cc6, Dc6 ; 731. Fc3, Dc7 ; 732. Cc6, Dc6 ; 733. Fc2, Dc7 ; 734. Cc6, Dc6 ; 735. Fc3, Dc7 ; 736. Cc6, Dc6 ; 737. Fc2, Dc7 ; 738. Cc6, Dc6 ; 739. Fc3, Dc7 ; 740. Cc6, Dc6 ; 741. Fc2, Dc7 ; 742. Cc6, Dc6 ; 743. Fc3, Dc7 ; 744. Cc6, Dc6 ; 745. Fc2, Dc7 ; 746. Cc6, Dc6 ; 747. Fc3, Dc7 ; 748. Cc6, Dc6 ; 749. Fc2, Dc7 ; 750. Cc6, Dc6 ; 751. Fc3, Dc7 ; 752. Cc6, Dc6 ; 753. Fc2, Dc7 ; 754. Cc6, Dc6 ; 755. Fc3, Dc7 ; 756. Cc6, Dc6 ; 757. Fc2, Dc7 ; 758. Cc6, Dc6 ; 759. Fc3, Dc7 ; 760. Cc6, Dc6 ; 761. Fc2, Dc7 ; 762. Cc6, Dc6 ; 763. Fc3, Dc7 ; 764. Cc6, Dc6 ; 765. Fc2, Dc7 ; 766. Cc6, Dc6 ; 767. Fc3, Dc7 ; 768. Cc6, Dc6 ; 769. Fc2, Dc7 ; 770. Cc6, Dc6 ; 771. Fc3, Dc7 ; 772. Cc6, Dc6 ; 773. Fc2, Dc7 ; 774. Cc6, Dc6 ; 775. Fc3, Dc7 ; 776. Cc6, Dc6 ; 777. Fc2, Dc7 ; 778. Cc6, Dc6 ; 779. Fc3, Dc7 ; 780. Cc6, Dc6 ; 781. Fc2, Dc7 ; 782. Cc6, Dc6 ; 783. Fc3, Dc7 ; 784. Cc6, Dc6 ; 785. Fc2, Dc7 ; 786. Cc6, Dc6 ; 787. Fc3, Dc7 ; 788. Cc6, Dc6 ; 789. Fc2, Dc7 ; 790. Cc6, Dc6 ; 791. Fc3, Dc7 ; 792. Cc6, Dc6 ; 793. Fc2, Dc7 ; 794. Cc6, Dc6 ; 795. Fc3, Dc7 ; 796. Cc6, Dc6 ; 797. Fc2, Dc7 ; 798. Cc6, Dc6 ; 799. Fc3, Dc7 ; 800. Cc6, Dc6 ; 801. Fc2, Dc7 ; 802. Cc6, Dc6 ; 803. Fc3, Dc7 ; 804. Cc6, Dc6 ; 805. Fc2, Dc7 ; 806. Cc6, Dc6 ; 807. Fc3, Dc7 ; 808. Cc6, Dc6 ; 809. Fc2, Dc7 ; 810. Cc6, Dc6 ; 811. Fc3, Dc7 ; 812. Cc6, Dc6 ; 813. Fc2, Dc7 ; 814. Cc6, Dc6 ; 815. Fc3, Dc7 ; 816. Cc6, Dc6 ; 817. Fc2, Dc7 ; 818. Cc6, Dc6 ; 819. Fc3, Dc7 ; 820. Cc6, Dc6 ; 821. Fc2, Dc7 ; 822. Cc6, Dc6 ; 823. Fc3, Dc7 ; 824. Cc6, Dc6 ; 825. Fc2, Dc7 ; 826. Cc6, Dc6 ; 827. Fc3, Dc7 ; 828. Cc6, Dc6 ; 829. Fc2, Dc7 ; 830. Cc6, Dc6 ; 831. Fc3, Dc7 ; 832. Cc6, Dc6 ; 833. Fc2, Dc7 ; 834. Cc6, Dc6 ; 835. Fc3, Dc7 ; 836. Cc6, Dc6 ; 837. Fc2, Dc7 ; 838. Cc6, Dc6 ; 839. Fc3, Dc7 ; 840. Cc6, Dc6 ; 841. Fc2, Dc7 ; 842. Cc6, Dc6 ; 843. Fc3, Dc7 ; 844. Cc6, Dc6 ; 845. Fc2, Dc7 ; 846. Cc6, Dc6 ; 847. Fc3, Dc7 ; 848. Cc6, Dc6 ; 849. Fc2, Dc7 ; 850. Cc6, Dc6 ; 851. Fc3, Dc7 ; 852. Cc6, Dc6 ;

150

Cinéma

« UNE PARTIE DE PLAISIR », de Claude Chabrol

On parle, on parle. On se monte le bourrichon. On émet des théories mirabolantes sur la liberté de la femme à l'intérieur du couple, sur le bon usage des expériences extra-conjugales, et puis, quand on se trouve au pied du mur, quand l'apôtre roucoule entre les bras d'un autre ou prend la poudre d'écamote, on se réveille être un pauvre diable d'homme, jaloux, possessif et pégnard, un tou fureux prêt à tout pour récupérer la compagne envolée.

« RIVAROL » REND HOMMAGE À PIERRE FRESNAY « DÉVOUÉ AU MARECHAL PÉTAÏN »

L'hebdomadaire Rivarol consacre sa dernière page à la mort de Pierre Fresnay. M. Jean-Marie Le Pen évoque le souvenir de celui qui fut l'interprète de Brasillach, tandis qu'un éditorial rappelle son attitude sous l'occupation et les difficultés qu'il avait connues à la libération.

at qua l'homme reste sousoisement attaché à ses droits seigneuriaux. Seigne d'une époque qui se grise de ses chambardements. Le sujet d'Une partie de plaisir ne manque pas d'intérêt. Ce sujet, Paul Gégouff et Claude Chabrol l'ont malheureusement massacré. A caricature, au cynisme et d'un non-romantisme échevelé, du psychodrame et du mélodrame, leur film part dans toutes les directions sans arriver nulle part.

Et demandant à Paul Gégouff et à son ex-femme (leur fille est également de la partie) d'incarner les protagonistes du film, Claude Chabrol a joué à ses amis et à lui-même un tour pénétrable. L'expérience est surtout pénible pour Gégouff. Trop inexpérimenté pour prendre ses distances avec un texte particulièrement difficile à dire (ja alon), il fait un sort à tous les mots et trise la ridicule. Chabrol essaie bien parfois de recourir à ses armes favorites — l'insolence et l'humour — pour sauver les meubles, mais ses tentatives tournent court. Lui, le vieux renard, qui ne hait rien tant que la sottise, voilà qu'en voulant le débarrasser, il est tombé dans ses pièges.

JEAN DE BARONCELLI. * Studio Média, Normandie, U.O.C.-Marbeuf, Clémence-Opéra, Cambonna, Liberté, Bienvenue, Montparnasse, Murat, Clichy-Patbé.

« Sérieux comme le plaisir »

Ariane, Bruno et Patrice, une fille, deux garçons, s'aiment, vivent ensemble et torment, en somme, un seul être. Cette situation n'est plus, de nos jours, un défi à la morale et aux tabous sociaux, mais Robert Banayoun n'a pas traité une comédie de mœurs où Jena Birkin, Richard Leduc et Georges Mansart seraient les champions de la liberté sexuelle du « ménage à trois ». Ce film court, cela que procure l'attitude surréaliste et la logique du « non-sens » chère, depuis longtemps, à Benayoun lui-même, auteur, critique cinématographique et cinéaste.

Variétés

LA BRETAGNE D'ALAN STIVELL

Dans beaucoup de pays, à l'Ouest comme à l'Est, une jeune personne aujourd'hui se retrouve en empruntant les chemins de la tradition, en allant à la rencontre d'une musique et de leur propre identité. La renaissance celtique est, à cet égard, exemplaire. On sait le travail accompli en Irlande par Sean O'Riada découvrant les mélodies de la région de Cork des années cinquante dernières, puis, à la suite d'O'Grada en 1970, l'exploration de jeunes groupes dont le Plinyx reste, à ce jour, le plus intéressant, le plus riche. En Bretagne, où la musique n'a jamais joué le même rôle de préservation d'une culture à travers les siècles, il y a eu d'abord pendant la guerre, dans le pays de Gourin,

Musique

« FAUST » à Toulouse

Ces éléments dynamiques foisonnent pour la réouverture du vieux théâtre un spectacle, sinon et le choix même de « Faust » excite la curiosité. On s'est contenté de repeindre le spectacle aux couleurs du jour, comme la soie.

Qui juge qui ?

VOUS AVEZ BESOIN D'Y VOIR CLAIR dans votre vie personnelle dans votre vie professionnelle

FAITES LE POINT

Pierre CURTET et son Equipe (psychologues graphologues animateurs) Vous proposent d'utiliser avec une approche nouvelle LA GRAPHOLOGIE Plusieurs formules d'analyses • la grapho-flash - 15 F • la grapho-synthèse - 80 F • la grapho complète (avec conseil à un problème particulier) - 150 F

Formes

Futur antérieur

Ponzoise, par rapport à laquelle Vilson aimait la ville natale, Paris depuis Ponzoise possède le plus adorable point de vue du monde. Il est éloquent, logé dans l'hôtel haut-perché du quinzième siècle qui surveille le troupeau des vieilles maisons. Il est riche, non seulement de collections archéologiques, artistiques, historiques, ou revit le passé du Vieux, mais aussi de la donation Freudlich : ensemble unique d'œuvres d'art et de Jeanne Koonick-Klaus : on n'a pas oublié l'hommage rendu au couple par le centre culturel allemand de Paris en 1968. Il est vivant : des expositions temporaires, les grands spectroscopiques, Hans Arp et Hélène par exemple, témoignent du dynamisme et de l'audace de ses animateurs.

Celle qui présente actuellement est-elle plus « sage » ? Oui, si l'on considère que les Peintres du bois de POISE (I) ont depuis longtemps cessé de choquer, s'ils l'ont jamais fait, à part les scandaleux impressionnistes désormais récupérés. Quelle impressionniste ? Après son Oncle Freudlich, auteur de 1909, et définitivement admis, comme bien à remonter la bile des philistins locaux.

Liens brefs pour — et par — les peintres. C'est Daubigny qui, en 1860, se fit à Anvers-les-Ombres dont la fortune, si l'on peut dire, artistique, fut assurée. Le premier, il écrivit le chapitre, le docteur lumbroso de cette région. Le peintre de la Vie de la Bonneville, de La Roche, de Jourdun, à Valenciennes qui, entre autres villes, appartenait au fief de son père, est sculpté dans les dessins, les aquarelles. Chez Léonide Bourgeois, son élève et son disciple, se retrouvent les mêmes qualités. Le même amour de la nature chez Victor Dupré (Le Chasse-mur), Théodore Rousseau, Harpignies et maints autres plus peints.

Petites nouvelles

■ Lionel Richeman donnera un récital de folk-song le jeudi 23 janvier, à 20 h. 45, 37, rue Traneufort, Paris-5.

39 maisons dans une clairière. LE VALD'OR. Un hameau à la française Bati-Service. A 18 km de Paris - Porte d'Orléans... de 14 à 19 h. Samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et 14 à 19 h. TEL. 909.71.44.

mercredi 22 janvier U.B.C. BIARRITZ v.a. (359.42.33) • VENDOME v.a. (073.57.52) CLEF-CENSIER v.a. (337.90.90) • U.G.C. ODEON v.a. (325.71.01) U.B.C. MARBEUF v.f. (225.47.18) • SAUMONT MADELEINE v.f. (073.56.03) CLICHY-PATHE v.f. (522.37.41) • MAGIC CONVENTION v.f. (828.20.32) LES "NATION" v.f. (343.04.67) • BIENVENUE-MONTPARNASSE v.f. (544.25.02)

le nouveau film de INGMAR BERGMAN Scènes de la Vie Conjugale. Grand Versailles v.f. • 21 St. Germain v.f. • Carrefour Pantin v.f. ATTENTION : Horaires spéciaux, veuillez consulter les salles.

ORCHESTRE DE PARIS
SOCIÉTÉ DES CONCERTS DU CONSERVATOIRE
YOURI TEMIRKANOV
LEONID KOGAN
BETHOVEN
Concert pour Violon
CHOSTAKOVITCH
1^{re} Symphonie
Loc. : Théâtre des Champs-Élysées
et Palais des Congrès

THÉÂTRE de la PORTE S-MARTIN
OPÉRA-BUFFE
23 h
PAR LE PHÉNOMÉNAL
BAZAAR
ILLIMITÉ
L'APOLOGUE
Retenue par des engagements antérieurs en Italie, la Compagnie MABICLIANO-NAPOLI est obligée d'annoncer les 10 dernières représentations de « SUDD », dont Michel CORDONNET a écrit dans « le Monde » : « ... ce que l'on peut voir de plus fort au théâtre actuellement à Paris ».
Tous les soirs à 20 h. 30 au Théâtre RECAPIER, tél. 548-63-81
15 F - 30 F - 40 F.

GISCARD
Passe souvent à la TÉLÉ...
Plus souvent que les CHANSONNIERS
Alors... venez les voir au CAVEAU de la RÉPUBLIQUE avec leur invité **JACQUES BODOIN**
1, bd Saint-Martin - 278-44-45

TH. de la NOUVELLE COMÉDIE
17, rue Louis-le-Grand - Tél. 073.54.74
le Prince travesti
MARIVAUD
Mise en scène : Daniel MESQUICH
Tous les soirs à 21 h (jeu. dim. et lun.)
Dimanches : Samedi 17 h - Dimanche 15 h
En raison d'engagements antérieurs du théâtre de PATHEVENS, L'AMOUR FOU d'André RUDESIN, avec Simone VALÈRE et Jean DESAILLY, interrompé ses représentations en plein succès et retrouvera le lieu de sa création, le théâtre HEBERTOT, après la triomphale série de représentations exceptionnelles de Raymond DEVOS.

Un triomphe !
Michodière
CLAUDE PIÉPLU • ROLAND DUBILLARD
Les Dialogues
de ROLAND DUBILLARD

THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS
79-21-63
LE PRECEPTEUR
DE LENZ
mise en scène de Bernard Sobel

THÉÂTRE OBLIQUE
en coproduction avec le GERM
Littérature Michel BUTOR
Théâtre Henri RONSE
Musique Jean-Yves BOSSEUR
Peinture Leonardo CREMONI
TOUS LES DON JUAN
opéra de chambre
Mer. 22, Jeu. 23, Ven. 24, Sam. 25 à 21 h. Dim. 26 à 16 h. et 21 h.
EX-CYRANO-THÉÂTRE - 76, rue de la Roquette (11^e) - 805-78-51

... Une atmosphère de roman noir américain où l'humour et la violence de Chester Himes relaient le désespoir latent du monde marginal de David Goodis...
LE MONDE
CATHERINE DENEUVE BERNADETTE LAFONT
ZIG ZIG
avec chorégraphie : MERCURY - ABC - MONT-PARNASSE 83 - CLICHY-PATHE - QUINTEITE
CONVENTION GAUMONT - FAUVETTE - VICTOR HUGO - GABRIELLA GAUMONT
MUSIC-HALL - PATHE MULTISCREEN (Champigny) - BELLE ÉPOQUE (Thiais) - VELEY & PLANADES (Sarcelles) - PARLY II - ALMA (Argenteuil) - PARNOR (Aulnay-sous-Bois)

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann.
Odéon, 20 h. 30 : En l'honneur de l'expo.
Chaillet (Théâtre de la Renaissance), 14 h. 30 et 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous. — Petit TEP, 20 h. 30 : la Petite Culotte. C'est pas mon frère.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Rosa Duran ; 20 h. 30 : Turcaret.

Les autres salles

Annuaire, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Acton et Eward.
Eldorado, 20 h. 30 : Ma-beth.
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : les Ibr.
Caroussel, de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : Tu ne voleras point.
Comédie-Camartin, 31 h. 10 : Boeing-Boeing.
C. m. d. l. e. des Champs-Élysées, 20 h. 30 : Colombe.
Gai des Miracles, 20 h. 30 : Soldats ; 22 h. 30 : V comme Van.
Goulu, 20 h. 45 : Les portes claquent.
Deux-Portes, 20 h. 30 : Légère en souf.
École normale supérieure, 31 h. : le Triomphe de l'amour.
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gymnase, 20 h. 30 : Cher meoteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Richelle, 20 h. 45 : la Cantatrice chante ; la Léon.
La Bruyère, 20 h. 45 : Dr Baro.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Buffon-Bretagne ; 21 h. : les Larbins ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Mithras, 21 h. : le Pèlé bleu ou Mitter-vous des autobus.
Michel, 21 h. 10 : Durs sur canapé.
Michoudière, 21 h. : les Dialogues.
Montparnasse, 21 h. : Madame Struettle.
Mouffetard, 20 h. 30 : Macoma.
Nouveaux, 20 h. 30 : Sorcier Lavilliers.
Nouvelle-Comédie, 21 h. : le Prince travesti.
Olympe, 21 h. : la Bande à clouton.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Petite-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye Mr. Freud ; 20 h. : l'Apologue.
Récamlot, 20 h. 20 : Sudd.
Renaissance, voir Chaillet (salle subventionnée).
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monheur.
Ternes, 20 h. 30 : la Chèvre blanche ; 22 h. 30 : la Chanson d'un gars qui a mal tourné.
Théâtre d'Art, 21 h. 15 : le Dernier Empereur.
Théâtre de la Cité internationale, La Galerie, 21 h. : Oreste. —

Vendredi 17 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le Jardin, 21 h. : Mary Faith Ronan. — La Ressource, 21 h. : Comédie imaginaire : Chansons vieilles.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : les Autres (Jean Bois).
Théâtre Essalon, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants du pouvoir. — Salle II, 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.
Théâtre-en-Marche, 20 h. 30 : le Pastorale des santons de Provence.
Théâtre Oblique, 20 h. : Grimm, contes. — Grande salle, 21 h. : la Douleure.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ainal paraly Zarthoustra. — Petit Dreyfus, 20 h. 30 : Di ! les beaux jours.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : l'île de la raison.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Vanches ou Tragedy à l'Élysée.
Théâtre 13, 21 h. : Frédéric Bapteste, mime.
Théâtre 21, h. : Au nom du père et du fils.
Oix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les chansonniers

Cover de la République, 21 h. : De toute façon, il oua reste le cheval. Deux-Portes, 21 h. : Au nom du père et du fils.
Oix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les cafés-théâtres

Au Bee fin, 18 h. 30 : Chair pour Jules-Jules ; 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Baby Sitter.
Au Vrai Chie parisien, 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Lartac.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Chorus double ; 22 h. 15 : les Bancs ; 23 o 45 Pierre Pichin.
Café de la Gare, 20 h. : Just a sweet dream ; 22 h. : les Amelles de la nuit.
Café-Théâtre des Amandiers, 21 h. : Rorschach.
Café-Théâtre de Neuilly, 21 h. 45 : la Païata.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 22 h. 30 : Femmes parquées ; 23 h. 30 : Quand l'écrit grande, l'écrit paranoïaque.
Le Faunal, 21 h. : Mr. Barnett ; 22 h. 45 : Délite à deux.

Versailles, Théâtre Montanier, 21 h. : le Tourant.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Station Champbaudet. — Petite salle, 21 h. : Hamlet.
Vitz, Théâtre Jean-Vilar, 20 h. 45 : Un couple pour l'hiver.

Le music-hall

Alhambra, 23 h. : Paris-Broadway.
Bobino, 20 h. 30 : Serge et Stephan.
Béghin, 20 h. 30 : Les deux.
Casino de Paris, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Espace Triboulet, 20 h. : Electro-Barry.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folle.
Gaiety, 22 h. 30 : Sous le signe de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Moulin, 16 h. 16 et 21 h. 16 : Q ou Olympia, 21 h. 16 : Michel Sardou.
Palais des congrès, 21 h. : Serge Lama.
Palais des sports, 20 h. 30 : Alex Strélev.

La danse

Nouveau Carré Sylvie Monfort, 20 h. 30 : Ballet J. Russell.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Ballet chorégraphique Serge Souza.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Bossa D'uras et la Cuadro Flamenco de Zamora.

Les concerts

Hôtel Herault, 20 h. 15 : Simone Sacour, piano, et le trio Revival (Bach).
Jazz et pop

Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Emmanuel Booz.
Rassemblement, 19 h. : le groupe Can.
Centre américain, 21 h. : Kids.

chailot
THEATRE NATIONAL
Bisson de l'âme
Les caprices de Marianne
THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE
20 Boulevard Saint-Martin (10^e)
727.81.15 et 206.18.50

LE HOLLYWOOD BOULEVARD
BRUCE LEE
La fureur du dragon
DE 10 H 00 A 2 H 00 DU MATIN

LA TARTE VOLANTE
FILM DE LINO DEL FRA

AVENTURE DES HOMMES
présente un film inédit en couleurs de Jérôme PONCET et Gérard JANICHON
DAMIEN
ICEBERGS ET MERS AUSTRALES
Salle de la Mortalité, 13, 14, 18, 19 janvier, à 21 heures

CINÉ HALLES, 72 rue Saint-Denis
LES VISIONS ÉROTIQUES DE NARCISSE
PINK NARCISSUS
En première partie un court métrage F.H.A.R. BLUES ou L'HIVER APPROCHE de G. BENSOUSSAN. Interdit aux moins de 18 ans.

ELYSEES LINCOLN - MADELEINE - CLICHY PATHE
MONT-PARNASSE 83 - ST. GERMAIN VILLAGE
CONVENTION GAUMONT
périphérie : TRICYCLES (Asnières)
MULTICINE PATHE (Champigny) - AVIATIC (Le Bourget)

LA FORMULE DU BONHEUR EST DANS LE CHIFFRE 3
Le sérieux comme le plaisir
Un film de ROBERT BENAYOUN
avec JANE BIRKIN, RICHARD LÉDUC, GEORGES MANSART, FRANÇOIS CHIOU, ROLAND DUBILLARD, PIERRE ÉTAZ, ANDRÉA FERREL, SÉBASTIEN CHASSAGNE, MICHÈLE LÉNALE
Grand Prix du Film d'Art et d'Essai du Festival de Téhéran

un chef-d'œuvre de ROBERT BRESSON
pickpocket
LA PAGODE

Studio Git le Cœur 12, rue Git le Cœur (6^e) DAN. 80-25
LES MONGOLS
Un film de PARVIZ KIMIAVI
GRAND PRIX DU FILM D'ART ET D'ESSAI DU FESTIVAL DE TEHERAN

MATIGNON BOULMICH
LARRY HONTO
de tendresse et d'amour
PALAIS DES SPORTS
FÊTE DE VER-AN LES 16 JANV. AU 26 JANVIER
On me sait ja attendrez pa aller voir e

سكرا في الاصل

SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-sept ans.

La cinémathèque

Chaillet, 15 h. : le Dernier des hommes de P.W. Murnau; le Meurtre d'ombre, d'A. Robinson; 20 h. 30 : le Lys brisé, de D.W. Griffith; 20 h. 30 : le Sang du condor, de J. Sanjinés; 22 h. 30 : les Sept Samouraïs, d'A. Kurosawa.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp. v.o.) (1971) : Quinzette, 5° (033-35-40). AYCOFFER (1971) : La Tête d'Alfred Garcia (A. v.o.) (1971) : Paramount-Orléans, 14° (323-35-33) v.f.; Paramount-Opéra, 5° (073-34-37) v.f.; Mairie-Rive-Gauches, 14° (367-06-35) v.f.; Carri, 12° (321-11-89) v.f.; Paramount-Montmartre, 18° (303-34-30).

LES AVENTURES DE TITI ET SYLVESTRE (A. v.o.) : Gaumont-Touffaine, 20° (797-02-74). LES FIDASSÉS S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Concordia, 8° (339-92-94) v.f.; Gaumont-Richelieu, 3° (323-35-70) v.f.; Les Étoiles, 15° (323-47-44) v.f.; Gaumont-Sud, 14° (331-31-10) v.f.; Montparnasse-Sud, 5° (304-14-37) v.f.; Pavillon, 12° (321-56-80) v.f.; Céline et Julie vont en bateau (Fr.) : Hautefeuille, 6° (323-70-30).

LE GRAND LAPIN (Fr.) : Montparnasse-Sud, 5° (304-14-37); Tamplière, 3° (373-04-57); Sévres, 7° (734-03-80); Montrouf-Cub, 20° (307-16-21). CHINATOWN (A. v.o.) (1974) : Colisée, 15° (323-35-40). LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (1974) : Ciné-Club de Saint-Germain, 6° (323-16-21). CRATE POUR FRANKENSTEIN (A. v.o.) (1974) : v.f. en relief; Mery, 17° (323-35-40).

VERSION ORIGINALE PUBLICIS MATIGNON ARLEQUIN + BOULMICH' PLAZA

RTL a choisi un film de tendresse et d'humour

HARRY & TONTO

GRAND PRIX DU CINEMA "ELLE"

cinémas

LE FANTÔME DE LA LIBERTÉ (Fr.) : Montparnasse-Patbé, 14° (323-35-13); Quinzette, 5° (033-35-40). LA FEMME AUX BOTTES ROUGES (Fr.) : Liberté-Studio, 12° (343-32-39). FENÔLE L'INDIEN (A. v.o.) : Action Chrétienne, 6° (323-35-70).

LE SPECTRE D'EDGAR ALLAN POE (A. v.o.) : S.F.Z., 5° (033-35-40); v.f. : Mairie-Villiers, 5° (770-72-97). SWEET LOVE (A.) (1974) : Saint-Germain-Studio, 5° (033-35-40). JEAN-RENARD, 5° (774-40-75); v.f. : Gaumont, 2° (742-05-22).

LES FILLES DE KAMOMI (Jap. v.o.) : Studio Galand, 5° (033-35-40). GENERAL IBI AMIN OADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6° (326-48-12). LA GUILLE (Fr.) : Ambassade, 6° (323-35-40); Montparnasse-Patbé, 14° (323-35-13); Cambronne, 15° (734-03-80); Lumière-Gaumont, 5° (770-72-97); Orléans, 14° (323-35-33); Clichy-Patbé, 18° (323-35-40).

LE GRAND Océan (Fr.) : Publicis-Eden (La Dédicace) (1974-75-76). LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4° (378-47-85), à 14 h. et 22 h. 30. L'HOMME AUX FISTOLETS D'OR (A. v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 5° (033-35-40); Publicis-Capucins, 5° (732-16-22); Publicis-Magnan, 5° (323-35-40); Cinéma-Union, 5° (323-35-40); Carri, 12° (321-11-89); Mairie-Lindor, 5° (770-72-97); Moulins-Rouge, 18° (303-34-37); Cambronne, 15° (734-03-80); Paris-Montparnasse, 14° (323-35-33); Paris-Orléans, 14° (323-35-33); Grand-Favos-Batona, 15° (323-35-40); Paris-Montparnasse, 17° (734-03-80).

IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8° (323-41-49); Paris-Montparnasse-Opéra, 5° (073-34-37); Carri, 12° (321-11-89); Paris-Montparnasse-Orléans, 14° (323-35-33); Galaxie, 15° (323-35-40); Liberté, 12° (323-35-40). LA JEUNE VILLE ASSASSINE (Fr.) (1974) : U.C.C.-Odéon, 5° (323-35-40); Cinéma-Union, 5° (323-35-40); Carri, 12° (321-11-89); Paris-Montparnasse-Orléans, 14° (323-35-33); Galaxie, 15° (323-35-40); Liberté, 12° (323-35-40).

LE LOUP DES STEPPES (Fr.) : Sula, 11° (323-35-40); U.C.C.-Odéon, 5° (323-35-40); La Cité, 5° (323-35-40); Bienvenue-Montparnasse, 15° (323-35-40); U.C.C. - Marbeuf, 5° (323-35-40). MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6° (343-54-74). MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 6° (323-35-40); Mairie, 12° (321-11-89); Plaza, 6° (073-34-37); U.C.C.-Odéon, 5° (323-35-40); Belpas, 6° (323-35-40); Paris-Montparnasse-Opéra, 5° (073-34-37); Paris-Montparnasse-Maillet, 5° (734-03-80); Paris-Gaumont-Gaîté, 14° (323-35-33); Publicis-Soritel, 15° (323-35-40).

MÉCANICA NATIONAL (Mex. v.o.) : Studio de l'Étoile, 15° (323-35-40). LE MILIEU DU MONDE (Sué.) : Quinzette, 5° (033-35-40). LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Gaumont-Opéra, 5° (073-34-37); Gaumont-Opéra, 5° (073-34-37); Paris-Montparnasse, 14° (323-35-33); Paris-Montparnasse-Maillet, 5° (734-03-80).

ON N'ENGRASSE PAS LES COCHONS À L'EAU CLAIRE (Can.) : Marais, 4° (378-47-85). PAOLO IL CALDO (It. v.o.) : Hautefeuille, 6° (323-35-40); Ennumont-Champs-Élysées, 8° (323-35-40); V.I. Impérial, 5° (745-72-52). PARADISE (Fr.) : Hautefeuille, 6° (323-35-40); Gaumont-Champs-Élysées, 8° (323-35-40). MESS PRINCES AMOUREUXES (Fr.) : Elysees-Lincoln, 5° (323-35-40); Quartier Latin, 5° (323-35-40); Saint-Lazare-Pasquier, 5° (323-35-40); S.C. 14-Juillet (11°) : 770-72-97. PINK NARCISSE (A. v.o.) (1974) : Clichy-Patbé, 18° (323-35-40); Mairie, 12° (321-11-89).

LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 5° (323-35-40); France-Soyuzdetfilm, 5° (323-35-40); Wepion, 18° (323-35-40); Sorbelle, 2° (323-35-40); Clichy-Patbé, 18° (323-35-40); Cambronne, 15° (734-03-80); Clichy-Patbé, 18° (323-35-40); Mairie, 12° (321-11-89). LE SHERIFF EST EN PRISON (A. v.o.) : Elysees-Lincoln, 5° (323-35-40); Saint-Germain-Studio, 5° (033-35-40); Carri, 12° (321-11-89); P.J.M. St-Jacques, 14° (323-35-40).

LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND ET SI J'AVAIS QUATRE DÉMONIAQUES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5° (033-35-18). ROBIN DES BOIS (A. v.o.) : Rex, 2° (323-35-40); Terminal - Poche, 16° (704-49-53); La Royale, 8° (323-35-40). 747 EN PERIL (A. v.o.) : Elysees-Cinéma, 5° (323-35-40); U.C.C.-Odéon, 5° (323-35-40); V.I. Rex, 2° (323-35-40); Belpas, 6° (323-35-40); Botonda, 6° (323-35-40); Cambronne, 15° (734-03-80); Clichy-Patbé, 18° (323-35-40); Mairie, 12° (321-11-89).

Les films nouveaux

IL ÉTAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A. v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 5° (033-35-40); Publicis-Capucins, 5° (732-16-22); Publicis-Magnan, 5° (323-35-40); Cinéma-Union, 5° (323-35-40); Carri, 12° (321-11-89); Mairie-Lindor, 5° (770-72-97); Moulins-Rouge, 18° (303-34-37); Cambronne, 15° (734-03-80); Paris-Montparnasse, 14° (323-35-33); Paris-Orléans, 14° (323-35-33); Grand-Favos-Batona, 15° (323-35-40); Paris-Montparnasse, 17° (734-03-80).

SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Publicis-Saint-Germain, 5° (033-35-40); Publicis-Capucins, 5° (732-16-22); Publicis-Magnan, 5° (323-35-40); Cinéma-Union, 5° (323-35-40); Carri, 12° (321-11-89); Mairie-Lindor, 5° (770-72-97); Moulins-Rouge, 18° (303-34-37); Cambronne, 15° (734-03-80); Paris-Montparnasse, 14° (323-35-33); Paris-Orléans, 14° (323-35-33); Grand-Favos-Batona, 15° (323-35-40); Paris-Montparnasse, 17° (734-03-80).

L'HOMME QUI CLAN (A. v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 5° (033-35-40); Publicis-Capucins, 5° (732-16-22); Publicis-Magnan, 5° (323-35-40); Cinéma-Union, 5° (323-35-40); Carri, 12° (321-11-89); Mairie-Lindor, 5° (770-72-97); Moulins-Rouge, 18° (303-34-37); Cambronne, 15° (734-03-80); Paris-Montparnasse, 14° (323-35-33); Paris-Orléans, 14° (323-35-33); Grand-Favos-Batona, 15° (323-35-40); Paris-Montparnasse, 17° (734-03-80).

LA TARTINE VOLANTE (A. v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 5° (033-35-40); Publicis-Capucins, 5° (732-16-22); Publicis-Magnan, 5° (323-35-40); Cinéma-Union, 5° (323-35-40); Carri, 12° (321-11-89); Mairie-Lindor, 5° (770-72-97); Moulins-Rouge, 18° (303-34-37); Cambronne, 15° (734-03-80); Paris-Montparnasse, 14° (323-35-33); Paris-Orléans, 14° (323-35-33); Grand-Favos-Batona, 15° (323-35-40); Paris-Montparnasse, 17° (734-03-80).

LES MONGOLS (A. v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 5° (033-35-40); Publicis-Capucins, 5° (732-16-22); Publicis-Magnan, 5° (323-35-40); Cinéma-Union, 5° (323-35-40); Carri, 12° (321-11-89); Mairie-Lindor, 5° (770-72-97); Moulins-Rouge, 18° (303-34-37); Cambronne, 15° (734-03-80); Paris-Montparnasse, 14° (323-35-33); Paris-Orléans, 14° (323-35-33); Grand-Favos-Batona, 15° (323-35-40); Paris-Montparnasse, 17° (734-03-80).

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Patbé, 14° (323-35-13); Concordia, 8° (339-92-94); Saint-Lazare-Pasquier, 5° (323-35-40); Gaumont, 14° (331-31-10). LE VOYAGE D'ANIELLE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5° (033-35-40). ZIG-ZIG (Fr.) : Mercury, 8° (323-35-40); ABC, 5° (323-35-40); Montparnasse-Opéra, 5° (073-34-37); Quinzette, 5° (033-35-40); Clichy-Patbé, 18° (323-35-40); Gaumont-Convention, 15° (323-35-40); Pavillon, 12° (321-11-89); Victor-Hugo, 16° (727-49-75); Gaumont-Gambetta, 20° (797-02-74).

Les festivals

DESSINS ANIMÉS ET CIE (Fr.) : Studio République, 2° (805-51-97); à 1 h. 30, mat. à 20 h. et 22 h. (321-50-20); à 2 h. : Grand-Angustins, 6° (323-22-13); Un père au paradis. OR GODARD A GARREL, QUINZE ANS DE VRAI CINÉMA : Olympie-Marilyn, 15° (732-07-42); les Démonstrations de Rochefort. POP AND ROCK STORY : V.o. Artistique-Voltaire, 11° (700-19-19); les Bois du rock.

MARCEL PAGNOL : André Bastin, 13° (327-74-38); Bégnin. SERIE NOIRE : V.o. Boite à films, 17° (754-50-50); 14 h. : l'Étrange histoire du juge Cordier; 17 h. et 20 h. : Au rendez-vous de la mort joyeuse; 18 h. et 22 h. : Chère et sang. ACTION MUSIC FESTIVAL : V.o. Action-République, 11° (805-51-97); Les Cooks, Mad Dogs and Englishmen. HUMBERT BOGART : V.o. Action-République, 11° (805-51-97); Casablanca.

BILLY WILDER : V.o. Action-République, 11° (805-51-97); Le Poison. BEATLES-POP : V.o. Acacia, 17° (754-50-50); 14 h. : l'Étrange histoire du juge Cordier; 17 h. et 20 h. : Au rendez-vous de la mort joyeuse; 18 h. et 22 h. : Chère et sang. ACTION MUSIC FESTIVAL : V.o. Action-République, 11° (805-51-97); Les Cooks, Mad Dogs and Englishmen. HUMBERT BOGART : V.o. Action-République, 11° (805-51-97); Casablanca.

ADALEN 31 (Suède) : La Cité, 5° (323-35-40). ALICE'S RESTAURANT (A. v.o.) : Gramont, 2° (742-93-22); V. et S., 5° (323-35-40). LES CARABINIERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6° (326-48-18); à 12 h. et 24 h. LA CHINE (Fr.) : La Cité, 5° (323-35-40); à 12 h. et 18 h. LE CUISSÉ PÔTEMINÉ (Rus.) : Saint-Cinéma, 5° (323-35-40); à 12 h. et 15 h. (15 dim.). IF (A. v.o.) (1974) : La Cité, 5° (323-35-40); à 12 h. et 24 h. MACADAM BOUX VOIES (A. v.o.) : La Cité, 5° (323-35-40); à 12 h. et 24 h. MASH (A. v.o.) (1974) : Châtelet-Victoria, 11° (323-35-40); à 12 h. et 24 h. PIERROT-LE-FOU (Fr.) (1974) : Saint-André-des-Arts, 6° (326-48-18); à 12 h. et 24 h. LA SALAMANDRE (Sué.) : Studio Marigny, 5° (225-20-74); à 18 h. et 22 h.

LES grandes reprises BANANA SPLIT (A. v.o.) : Action Cinéma, 5° (323-35-40). EN QUATRIÈME VITESSE (A. v.o.) : Olympie-Piccozzi 14° (327-74-39). HELLASPOFFIN (A. v.o.) : Ranelagh 15° (221-14-08). LE KID (A.) : Temples, 3° (272-54-50). LES LOIS DE L'HOSPITALITÉ (A.) : Pailhès, 3° (033-15-04); Elysees-Pain-Blanc, 5° (223-07-20); Saint-Séverin, 10° (033-50-21); 14-Juillet, 11° (700-51-15). LA MAISON DES SEPT PÉCHES (A. v.o.) : Mac-Mabrou, 7° (320-21-81). PICKPOCKET (Fr.) : Pagode, 7° (321-15-17).

un lieu pas comme les autres LA COUR DES MIRACLES 23, Av. du Maine Paris 15° - Tél. 548.85.60 20 h. 30 Théâtre « Solat » d'Anney « SOLDATS » 22 h. 30 V comme VIAN

LA PAGODE (v.o.) - STUDIO LOGOS (v.o.)

Evènement soviétique à la quinzaine des réalisateurs. il était une fois un merle chanteur un film de OTAR IOSELIANI avec GELA KANDELAKI

Palais des Sports Porte de Versailles du 16 JANV. AU 26 JANVIER

Production et Télérama stivell Location ouverte aux guichets du Palais des Sports de 12 h 30 à 19 h 30, aux 3 FNAC, et dans les Agences. EUROPE 1

UGC MARBEUF RACINE LES DOIGTS DANS LA TÊTE UN FILM DE JACQUES DOILLON « Une merveille » J. de Baroncelli

MORVANDE - UGC MARBEUF CINÉMA OPIA - STUDIO MEDICIS MONTPARNASSE-BIENVILLE CLICHY-PATHE - CAMBRONNE LES TROIS MURAT - LIBERTÉ PÉRIPLÈTE - C2 (Paris) ARTEL (Région) NANE BLANCHE (Cannes-les-Bains) STUDIO (Région) - ILS 1 (Greny) ALPHA (Argentin)

UN FILM DE CLAUDE CHABROL Une Partie de Plaisir

THEATRE D'ART 19, AV. VICTORIA - TEL. 236 12 80 M° CHATELET LE DERNIER EMPEREUR une pièce de DIMITRI KOLLATOS T.J. à 21 h 15 SF Dim. et Lundi, mat. Dim, 17 h

ERMITAGE (v.o.) - REX (v.f.) - MADELINE (v.f.) MIRAMAR (v.f.) - MISTRAL (v.f.) - TELSTAR (v.f.) CLICHY-PALACE (v.f.) - LES TROIS MURAT (v.f.)

LEE MARVIN RICHARD BURTON Dans le film de TERENCE YOUNG L'HOMME DU CLAN (THE KLANSMAN) D'après le roman de WILLIAM BRADFORD HOUE - Scénario de WILLIAM BRADFORD HOUE et CAROL FULLER avec CAMERON MITCHELL - D.J. SIMPSON - L.O.L. FALANA DAVID HUDDLESTON - LUCIANA PALUZZI - LINDA EVANS TECHNICOLOR Également dans toutes les salles d'exclusivités de la périphérie

UGC MARBEUF - BILBOQUET - STUDIO RASPAIL - LA CLEF Au long de rivière Fango AVEC PUPUS - EMMANUELLE RIVA - ELISABETH WIENER - ROMAIN BOUTELLE - PATRICK MEVIAIRE CHRISTINE DEJOUX - SOPHIE CHEMINEAU - BEN MANGELS - H.T. et le CAFÉ DE LA GARE

Un réalisateur cherche d'urgence pour lundi 20 janvier à 19 h., à titre bénévole, jeunes gens, jeunes filles (18-22 ans), pour figuration long métrage, oyt si possible tenue moto cuir. Téléphoner au 277-83-02.

LA MAISON DES 7 PÉCHES (Seven Sinners) Marlène Dietrich et John Wayne Au MAC MAHON (17°) - Tél. ETO 24-81

STUDIO DES URSLINES 10, rue des Ursulines - ODE 39-19

2 films de Chris Marker SI J'AVAIS QUATRE OMBRAGES YVES MONTAND LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND

LE MONDE La réunion de ces 2 films compose un spectacle intelligent et brillant. Un double rendez-vous à ne pas manquer. Jean de Baroncelli

19, AV. VICTORIA - TEL. 236 12 80 M° CHATELET

LEE MARVIN RICHARD BURTON Dans le film de TERENCE YOUNG L'HOMME DU CLAN (THE KLANSMAN) D'après le roman de WILLIAM BRADFORD HOUE - Scénario de WILLIAM BRADFORD HOUE et CAROL FULLER avec CAMERON MITCHELL - D.J. SIMPSON - L.O.L. FALANA DAVID HUDDLESTON - LUCIANA PALUZZI - LINDA EVANS TECHNICOLOR Également dans toutes les salles d'exclusivités de la périphérie

UGC MARBEUF - BILBOQUET - STUDIO RASPAIL - LA CLEF Au long de rivière Fango AVEC PUPUS - EMMANUELLE RIVA - ELISABETH WIENER - ROMAIN BOUTELLE - PATRICK MEVIAIRE CHRISTINE DEJOUX - SOPHIE CHEMINEAU - BEN MANGELS - H.T. et le CAFÉ DE LA GARE

lot BRUCELE LA TARTINE VOLANTE MONGOL

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	8,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés"		
minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat - Vente - Location	24,00	28,02
AUTOS - BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

JEUNE INGÉNIEUR SYSTÈME
ayant 1 ou 2 ans d'expérience OS/VS pour travail au sein d'une équipe SYSTÈME.

ANALYSTE PROGRAMMEUR
OU
PROGRAMMEUR
ayant l'expérience de l'exploitation sous OS. Connaissance en place des nouvelles applications à l'exploration nationale part du J.C.P. Poste proposé : mise en place des nouvelles applications à l'exploitation.

PUPITREURS CONFIRMÉS
pour IBM 370 fonctionn. sous OS. Travail en 3 x 8. Lien de travail : PARIS (15^e) et Banlieue SUD. Env. C.V. et prétentions sous réf. numéro 788, à Créteil, Gauthier, 41, av. Friedland, Paris-9^e, q. tr.

IMPORTANTE AGENCE DE PUBLICITÉ
recherche

CHEF DES SERVICES COMPTABLES
(effectif 30 personnes)

- Solide Formation (O.E.C.S minimum) ;
- 5 ans d'expérience ;
- Soutien du CONTACT et du CONFIANCEMENT ;
- Bonnes connaissances comptables et fiscales ;
- Expérience des Sociétés de Services soustraitées.

LARGES POSSIBILITÉS D'AVENIR OFFERTES DANS UN GROUPE EXPORTANT EN PLEINE EXPANSION

Adresser C.V. et Prétentions avec lettre manuscrite à Régie-Presses, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, sous n° 831294, qui transmettra.

Société nationale de constructions métalliques
S. N. Métal « Engineering »

RECHERCHE :

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Dans les spécialités suivantes :

- Construction de matériel de maintenance mécanique et mécano-soudé.
- Construction en charpente métallique.
- Construction en chaudronnerie-tuyauterie automatique et asservissement hydraulique pneumatique.
- Automatismes et asservissement électrique.
- Installation de brayage, criblage, divers matériels.
- Techniques, contrôle et métallurgie en soudage divers métaux.

Ecrire à SN Métal Engineering
B.P. 53, HUSSEIN-DEY - ALGER.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
leader dans sa branche
proche BANLIEUE PARIS, recherche :

ANALYSTE GESTION
HAUT NIVEAU

- De formation supérieure le candidat a déjà 4 ans d'expérience.
- Il a déjà conçu et mis en place des systèmes de gestion informatisés.
- Il est capable :
- d'assurer les contacts avec les utilisateurs, tant au niveau Direction que sur le terrain avec les programmeurs ;
- de s'engager sur des plannings de réalisation et de les tenir.

Collaborateur pour assister responsable SERVICE ACHATS

- Bonne formation secondaire et commerciale.
- Expérience professionnelle de 2 à 5 ans.
- Le poste porte débouché sur des responsabilités importantes.

Env. curriculum vitae et photo sous numéro 88.284, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

Agence de Publicité Internationale
C.A. 20 millions de F.

recherche

CHEFS DE PUBLICITÉ
Exp. produits grande consommation (3 ans min.). Anglais, Allemand souhaités.

Ecrire n° 881289, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2^e, qui transmettra.

PREMIER GROUPE FRANÇAIS DE LA CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE
recherche

pour son Réseau de Distribution en France

CADRE CONFIRMÉ
35 ans minimum, ayant une expérience approfondie du Marketing et de la Vente du Matériel électroménager. Poste à responsabilité pour un poste de **CHEF DE MARKETING**

Lieu de travail : PARIS

Ecr. avec C.V., présent, et photo, à INTERMEDIA, n° 450/205, 89, r. La Fayette, 75008 PARIS, qui tr.

INGÉNIEUR INFORMATIQUE
IDN - ISEN - INSA, etc.
Débutant, 1 an d'expérience, maîtrise des langages de programmation, maîtrise des langages de programmation, maîtrise des langages de programmation, maîtrise des langages de programmation.

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI D'ATTENTE
Essayez-vous dans la diffusion d'un ouvrage littéraire.

VOUS UTILISERIEZ :

- Vos aptitudes psychologiques
- Vos connaissances culturelles
- Vous donneriez peut-être une nouvelle orientation à votre vie professionnelle car les rémunérations de 5.000 F mensuels sont courantes chez nous
- Votre indépendance
- Votre situation géographique
- Votre expérience commerciale
- Votre capacité à travailler seul
- Votre capacité à travailler seul
- Votre capacité à travailler seul

Etats, financier parisien recherche pour son agence du Sud-Ouest

INSPECTEUR COMMERCIAL

- Formation secondaire ou universitaire,
- Aptitude aux relations humaines,
- Bonne présentation et d'écriture
- Age minimum 15 ans.
- Expérience similaire souhaitée mais non indispensable.
- Des possibilités de perfectionnement prévues au sein de la société.

Rémunération fixe + variable + frais de déplacements

Adr. C.V., réf., photo (retourner) et présent, en indiquant d'où vous êtes disponible, à n° 9.006, Publications Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

INSTITUT DE RECHERCHE DES TRANSPORTS
recrute :

H.E.C. ou équivalent
pour suivi de gestion Technico-Commercial de son Centre Informatique.

Adresser C.V. et prétentions au Service du personnel 7410 ARCUEIL.

emplois régionaux

FILIALE FRANÇAISE GROUPE PÉTROLIER INTERNATIONAL
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE
Diplôme ENSC ou équivalent

3 ans minimum EXPERIENCE INDUSTRIE PAPIÈRE OU CELLULOSE

pour poste TECHNICO-COMMERCIAL avec larges initiatives.

6 mois de formation complémentaire assurés à Paris, avant résidence IMPORTANTE VILLE DE PROVINCE.

Bonne connaissance de l'anglais.

Env. C.V. et photo sous n° 88.365, CONTESSÉ Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour son établissement de JOIGNY (89)

INGÉNIEUR A. et M. ou équivalent

Ayant quelques années d'expérience de bureau d'études en mécanique et constructions mécaniques légères.

Connaissances en ventilation nécessaires. Après une formation, il devra pouvoir assurer la fonction de Chef de bureau d'études.

DESCRIPTION DU POSTE :

- diriger les études des machines produits ;
- diriger les essais et mise au point des prototypes ;
- assurer l'évaluation de la gamme du matériel actuel ;
- encadrer 10 dessinateurs.

Après une période de formation à PARIS, le candidat retenu devra habiter JOIGNY-89.

Adresser C.V. et prétentions n° 88.397 CONTESSÉ Publicité, 20 avenue de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BANLIEUE SUD
recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
Niveau Ingénieur

En vue responsabilité commerciale à l'exportation (représentant, filiales) de produits d'équipements pour l'industrie et métallurgie alliage léger.

Y compris gestion administrative et financière.

Expérience à l'exportation demandée.

ANGLAIS ET ALLEMAND EXIGES.

Adresser curriculum vitae et prétentions, sous la référence C.R.X. 15, à numéro 77.596, PUBLISIALE, B.P. 153-02, 75082 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ EXPERTISE COMPTABLE
recherche

1. REVISEUR expérimenté, comptable, maîtrise parfaite de l'anglais, maîtrise parfaite de l'anglais, maîtrise parfaite de l'anglais.

1. COMPTABLE expérimenté, maîtrise parfaite de l'anglais, maîtrise parfaite de l'anglais, maîtrise parfaite de l'anglais.

1. AIDE-COMPTABLE

S.E.C.I.R. (Société Experte Comptable Internationale) - 10, rue de Valenciennes, Paris (10^e), Tél. 636-34-10.

HOPITAL AMERICAIN
ANALYSTE-PROGRAMMEUR de contrôle, confirmé sur IBM 3 à 5 ans. Libre très rapidement. Rémunération à débattre. Adr. C.V. au Chef du personnel des Ressources Humaines, 92202 NEUILLY-SUR-SEINE.

GROUPE REVUES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES
recherche

CHEF PUBLICITÉ capable d'initiatives, contacts avec la Direction Support et la production éditoriale. Références, activité, et références. Possibilité de travailler en tant que consultant. Adr. C.V. à n° 9.006, Publications Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Succursale à Paris Ouest
Import, banque américaine recherche UN CAMARADE expérimenté capable de créer un service de changes et effectuer l'ensemble des transactions de la succursale. Minimum 5 ans exp. Banque française-anglaise. Adr. C.V. et références au n° 80.748 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2^e.

MERLIN GERIN
Grenoble

offre à

INGÉNIEURS
Diplômés Grandes Ecoles

TECHNICIENS (DUT - BTS)

électrotechniciens débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience industrielle, attirés par la carrière

technico-commerciale

la possibilité de se former à GRENOBLE avant d'être affecté dans les différentes AGENCES RÉGIONALES.

CES POSTES EXIGENT :

- Dynamisme ;
- Esprit d'initiative ;
- Facilité d'adaptation et de contact ;
- Goût et disponibilité pour les déplacements.

Envoyer C.V. détaillés à : MERLIN GERIN, Service Recrutement et Affectation (JTF 44) 83 X 38041 GRENOBLE Cedex.

EN BRETAGNE BORD DE MER
coopérative agricole Bretagne-Sud recherche :

VÉTÉINAIRE OU **INGÉNIEUR AGRI**

ayant quelques années d'exp. des Productions Animales ou de l'aliment du Bétail. Ce poste comporte l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'élevage, la conception et l'organisation du travail des sections, l'information et l'entraînement de l'habitant sur les orientations choisies. Il nécessite de dépasser sa technique et d'être porteur de grandes qualités humaines.

Prière d'adresser C.V. précis et motivé (+ pb. et photo) à :

CEIP Conseil d'Entreprises 56200 PLOEMEUR

Société vendant des composants électriques et électroniques région de LYON recherche

SERVICE EXPORT
UN COLLABORATEUR H. ou F. parlant couramment anglais ou allemand-anglais. Formation commerciale SUP. ou ING.

Libre rapidement. Base marketing et négociations. Délégué à l'étranger 50 %.

Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 83.349, CONTESSÉ PUBL., 20, avenue de l'Opéra, PARIS 1^{er}, qui transmettra.

Organisation régionale d'études en URBANISME rech.

INGÉNIEUR ECONOMISTE
chargé des études de population et d'immigration et de l'élaboration des modèles de prévision. Formation ingénierie (de type D.E.S. sciences économiques) complétée par une formation en statistiques.

(I.S.U.P., E.N.S.A.E. ou équiv.) + canalis. en Informatique. Très bon exp. des problèmes d'urbanisme et d'urbanisme. Ecr. C.V. et photo à I.A.U.R.P., 75732 PARIS CEDEX 15.

UNE SECRÉTAIRE ET UN CHIFFREUR expérimentés sont demandés POUR REGION SAVOIE Bonne rémunération. Possibilité logement. Ecrire n° 881287, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2^e.

Urgent :

Importante firme américaine, leader dans la branche de **SYSTÈMES DE CLASSIFICATION POUR LISTINGS** et petit matériel de bureau crée Filiale française, et recherche :

JEUNE CHEF DE VENTE
pour développer le marché papeterie. Promotion en cas de succès. Anglais commercial indispensable. Introduction en papeterie souhaitée. Candidature manuscrite, prétention et photo : I.S.U.P., B.P. 20, ACCO FRANCE, Entrepôt Nord II B 5, sous d'activités du Pont Yblon, 93150 LE BLANC-MESNIL.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU LOIRET
recherche

UN ANALYSTE ORGANIQUE
pour son centre Informatique équipé d'un matériel SP/145 DOS/VS, avec télétraitement

Niveau D.U.T. Informatique minimum

Les candidatures manuscrites avec curriculum vitae sont à adresser à :

Monseigneur le Directeur de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU LOIRET Service Recrutement, 28, rue de la Godde - 45000 ST-JEAN-DE-BRAYE.

UN INGÉNIEUR DIPLOME 5 DESSINATEURS PROJETEURS CONFIRMÉS
pour ces postes, il est exigé une solide expérience de ce type de matériel.

Possibilité de logement.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à AGENCE NAVAS, 92022 LILLE CEDEX, sous références AT 2.071, qui transmettra.

El. public. rég. Ulmages, rech. confirmé, s/métier, Honeywell-Bull, série 50 et 60, lib. remis. Ecrire avec C.V. et présent, n° 7.630, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2^e.

Société pétrolière
recherche

pour ses chantiers sahariens :

Techniciens
réparation et entretien des appareils de cabines géologiques.

Expérience professionnelle exigée : 5 ans.

Géologues
de surveillance géologique : niveau Ingénieurs ou licenciés en géologie.

Écr. avec C.V. détaillé et prétentions à **ALCORE S.A.**
10, rue du Sahara
HYDRA - ALGER - ALGÉRIE

elf
IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE FRANÇAISE recherche pour la région parisienne

COUPLES
LIBRES DE SUITE

- Pour stations-service de tous genres.
- Indispensable de posséder soit des contacts humains, du commerce et qualité de gestionnaire.
- Le métier est dynamique et rémunérateur.
- Formation assurée : ravous minimum garanti.

CONDITIONS :

- Disposer avoir personnel min. de 20.000 à 30.000 F.
- La société peut apporter assistance financière complémentaire.
- Se présenter lundi 20 janvier, de 14 à 17 heures, chez E.L.P., 27, bd Bruze, Paris (12^e).
- Métro Porte-de-Valence.
- Ou écrire au 18.752 S.A. SVP, 27, rue Gai-Foy, 75008 PARIS.

STE ELECTRONIQUE ET AUDIOVISUEL
recherche

TECHN. COMMERCIAL
NOUS EXIGEONS de la vente - Dynamisme et ambition NOUS OFFRONS :

- Fixe + frais + intéressement
- Selon capacité à 10.000 F
- Si capable accès rapide au poste de :
- CHEF DE DÉPARTEMENT

Se présenter mardi 24 janvier de 9 à 12 h et de 15 à 18 h : EPA, 107, rue du Chevaleret, Paris-13^e

Import. marchandises 45 MINUTES PARIS -10^e recherche

PROFESSEUR LETTRES
Agréé ou équivalent, 5^e arrond. Ecr. à n° 64377, Téléphone : 448-28-24.

emplois féminins
Bureau d'études industrielles recherche pour leur atelier

SECRÉTAIRE
confirmée, 50 ans, titulaire BAC, MATHS ou CERTIF. SCIENT. appréciées. Mor. souple, polyvalente. Adr. C.V. man. et prétentions à B.E.D. Télégram 73008 PARIS.

— n° 507 PARC MONCEAU Nour. F. expert, de ord. parlant français, pour occuper un service de changes et effectuer l'ensemble des transactions de la succursale. Minimum 5 ans exp. Banque française-anglaise. Adr. C.V. et références au n° 80.748 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2^e.

SOCIÉTÉ IMPORT. EXPORT. CH. POUR SECRÉTAIRE biling. allemand. Trav. à l'international. Tél. pour R.V.S 2127-71. Mlle Martinik.

représent. offre
Import. 516 emballages plastiq. leader dans sa branche rech. pour PARIS et rég. parisienne

REPRESENTANTS (TES) EXCLUSIFS
Libres rapidem. Envoyer C.V. à n° 7.004, Publications Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

gérances libres
Propose gerance magasin animal rec. 5^e arrond. Ecr. à n° 64377, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2^e.

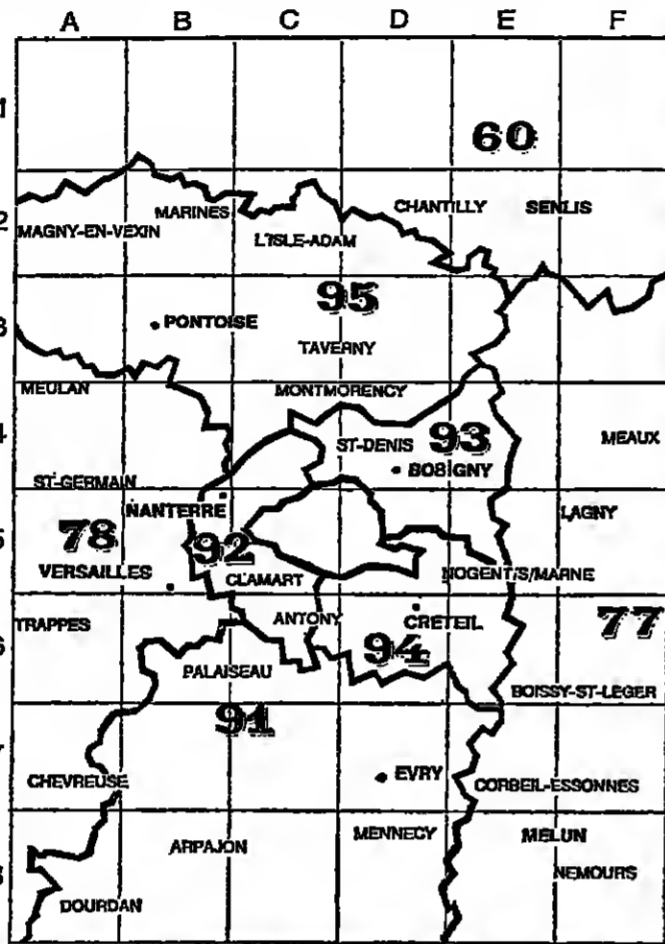
سكيا من الاصل

LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.

GRILLE A/B
78

2500 Révisable
2000 FD
90% / **15**
CF.
1974

N° Dép. et grille
 Prix moyen du m²
 Prix moyen du m² ferme et définitif
 montant des prêts consentis et durée
 prêt du Crédit Foncier
 année de livraison et trimestre
 Immeubles
 Nombre d'app.
 Maisons individuelles
 Garages particuliers
 Garages en sous-sol ou box
 Parkings en surfaces
 Gare
 RER Station
 Autoroute périphérique



B/5
78

3.300 FD
80% / **20**
1975 / **1976**
240

« TRADITIONS » - 86, av. de Paris, Versailles - Après Champ Lagarde, au cœur du Versailles traditionnel, sur une des avenues les plus prestigieuses, TRADITIONS associe l'héritage du grand siècle et confort de la technique contemporaine. Ouvert lun., jeu., ven., 14 à 20 h. et sam. et dim., 10 à 12 et 14 à 20 h. Une réalisation.

GAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15° - T. 951-40-61

D/7
91

2.023 FD
CF.
LIVRAISON IMMEDIATE

LE PARC DES LIERS - 5, rue des Fermes - Sainte-Geneviève-des-Bois. - Pet. imm. de 3 ét. de vaste parc privé, anc. propriété campagnarde, app. de 4 p. Vis. sur pl. som., dim., lundi et jours fériés de 11 h. à 18 h. Renseignements et ventes : **BOUTIQUE OCIL**, 55, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, tél. 522-67-10 et 387-33-28.

B/5
91

198.000 FD
P.I.C. **80%** / **20**
1975
120

LES HAMEAUX DE DOURDAN - La Croix-Saint-Jacques, Dourdan. - Reste 1^{re} tranche, livraison immédiate un 6 p., C.F. 5,50 %. - 2^e tranche, maisons indiv. 4, 5 et 6 p. + terrains privatifs. Vis. sur pl. lundi, jeudi, vend., de 14 h. 30 à 18 h. 30, sam. et dim. de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Tél. 492-75-81. **PIERRE BARON S.A.**, 118-120, r. de Vaugirard, 75006 Paris, tél. 260-33-02.

C/5
92

3.000 FD
80% / **20**
1975
34

LE 101, AV. JEAN-JAURES - CLAMART (Centre). - Sect. résid. et calme. Pet. imm. de classe, façades marbre, grand confort. Studio, 2, 4 et 5 pièces. Bureau de vente sur place, samedi, dimanche, lundi, de 14 heures à 18 h. 30. **S.I.E.T.R.A.** Tél. : SUF. 24-28 - FON. 36-57.

LA FENIN
crédits immobiliers
 16, rue de la Ville l'Evêque
 75008 Paris - tél. : 260-35-15
COGEMO

B/5
92

3.100 FD
80% / **20**
LIVRAISON IMMEDIATE
130

LA LISIERE DU GOLF - 60, r. de Cl-de-Rochefort, Garches. - Entre le golf et l'hippodrome, au milieu de 7.000 m² d'esp. verts, pet. imm. à flanc out. Prestations intér. grande qualité. Du 2 au 6 pièces. Rens. sur place tous les jours, 13 à 20 heures, sauf mardi et mercredi. Une réalisation.

GAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15° - T. 967-27-74.

C/5
92

3.278 FD
80% / **20**
LIVRAISON IMMEDIATE
68

RÉSIDENCE ANATOLE FRANCE - 17, route des Gardes-Meudon. - Dans imm. remarquablement située sur la colline de Meudon dominant la Seine et Paris. Appartements de 4 pièces, grand confort. Renseignements et ventes : **BOUTIQUE OCIL**, 55, boulevard Malesherbes - 75008 Paris. Tél. : 522-67-10 - 387-33-28.

C/5
92

5.000 FD
80% / **20**
1975
60

LE PARC DES ABONDANCES (5.500 m²), 17, rue des Abondances - 31, rue Anne-Jacquelin, Boulogne - Au milieu des arbres, 4 élégants petits immeubles de 3 étages. Studio ou 6 p. de haute qualité. Terrasses et jardins privatifs. Livraison printemps 75. Bureau s. pl. ts les A.-M. et mardi. Inform. et vente : **PROMEX**, 65, rue Rennequin, Paris-17°. Téléphone : 755-82-10.

C/6
92

3.200 FD
80% / **20**
1976
82

FLORILÈGE - Angle rue Marx-Dormoy et av. de MI-Foch, à Fontenay-aux-Roses. - A 10 mn à pied de la ligne de Sceaux, dans un site agréable, une élégante et discrète résidence du studio ou 5 pièces. Sur. de vente sur place sauf mardi et mercredi de 10 à 12 h. et de 14 à 19 h. Une réalisation.

GAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard. Téléphone : 350-11-36.

C/6
92

3.800 FD
4.000 FD
80% / **20**
LIVRAISON IMMEDIATE
1975
128

L'ERMITAGE - 8-14, pl. du G-de-Gaule, Sceaux - En pl. cœur de la ville miraculeusement préserv. de son agitation, à 500 m ligne de Sceaux, 2 imm. d'une élég. raffinée dans parc de 5.600 m², du gr. au 5 p. sur yte, 81 bs, r. Houdan, Sceaux, tél. de 10 à 12 h, 14 à 19 h et mer. Une réalisation.

GAPRI G-SCIC, 15, bd Vaugirard-15°, 350-79-54.

C/6
92

2.870 FD
CF.
LIVRAISON IMMEDIATE
194 / **198**

RÉSIDENCE LA BALEINE - 19 à 35, rue Marc-Sangater, Châtigny-Malabry - Petits immeubles de 3 étages à proximité Parc de Sceaux. App. 3 et 4 p. Renseignements et vente : **BOUTIQUE OCIL**, 55, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, tél. 387-33-28 et 522-67-10. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 h.

D/5
93

3.350 FD
80% / **20**
1975
29

BAGNOLET M° GALLIENI - PARC DE BAGNOLET - 53, av. Gambetta - Près du nouveau centre d'aff. en liaison directe avec Roissy, un élégant petit immeuble (studios et 2 pièces terminés fin 1975). Inform. et vente : **PROMEX**, 65, rue Rennequin, Paris (17°) Téléphone : 755-82-10.

D/5
94

2.900 FD
80% / **20**
LIVRAISON IMMEDIATE
66

ST-MAURICE - Résidence du Manège, 121-125, rue de Maréchal-Lacour, St-Maurice - Appartements 2, 3, 4 et 5 pièces, loggia, jardin. Reste 25 appartements. Visite sur place, lundi, jeudi, de 14 à 19 h., sam., dim., de 10 à 13 h. et de 14 à 19 h. Tél. : 893-19-82. **PIERRE BARON S.A.**, 118-120, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. 260-33-02.

B/2
95

162.700 FD
CF.
90% / **20**
LIVRAISON IMMEDIATE
134

LES HAMEAUX DE PARMAIN - Rue du Général-de-Gaule, Parmain - Maisons individuelles du 6 p. et 4 p. + combles aménagés et 4 p. Reste 30 maisons. Vis. sur place, lundi, jeudi, de 14 à 18 h. 30, samedi et dimanche, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Tél. 469-30-63. **PIERRE BARON S.A.**, 118-120, rue de Vaugirard - 75006 Paris - Tél. 260-33-02.

« Le Monde Immobilier »
 est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs. Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

vous avez choisi... réalisez votre projet... avec un prêt

cde
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
 6, rue Volney, 75083 PARIS CEDEX 02
 Tél. 260.35.10 et 742.73.15

كندا من الامم

150

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

LA CONCURRENCE DU TRAIN ET DE L'AVION Air Inter va proposer des tarifs différents selon les heures nous déclare M. René Lapautre

Air Inter continue. La compagnie intérieure, dont le déficit d'exploitation pour 1974 est évalué à 15 millions de francs, ne risque pas d'être en état de cessation de paiements comme l'ont déclaré certains députés devant l'Assemblée nationale. M. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports.

« Comme tous les transports aériens, Air Inter traverse une crise grave. Comment s'explique-t-elle et comment se manifeste-t-elle ? — Air Inter traverse une crise de conjoncture caractérisée par un ralentissement du trafic d'expansion du trafic. Nous espérons transporter 4 000 000 passagers en 1974. Nous en avons transporté 4 040 000, soit 2,8 % de plus qu'en 1973. Cette situation est le résultat des prévisions pessimistes des entreprises, des mesures qu'elles ont prises pour comprimer leurs

Dans l'entretien qu'on l'a d'abord interrogé, M. René Lapautre, directeur général d'Air Inter, s'explique sur la manière dont il entend redresser la situation financière de la compagnie intérieure et relever le défi qu'opposent à l'aviation les autres modes de transport, et notamment le rail.

« Un transfert sensible de clientèle de l'aviation au chemin de fer. Ce ralentissement s'est manifesté plus fortement sur les lignes courtes concurrentes par la route et le rail, sur les lignes transperçantes reliant Paris, sur les lignes reliant la capitale à des métropoles dont l'activité économique a été réduite plus que dans la moyenne du pays. Le trafic de certaines lignes a continué de se développer, dans de bonnes conditions, dans les régions qui ont conservé une activité économique soutenue. Ainsi la région lyonnaise. La ligne Paris-Lyon, une des plus courtes du réseau d'Air Inter, doublée par de nombreux nouveaux dix avions Mercure de la région lyonnaise. La ligne Paris-Lyon, une des plus courtes du réseau d'Air Inter, doublée par de nombreux nouveaux dix avions Mercure de la région lyonnaise.

CINQUANTE-TROIS LIGNES

Air Inter a été constituée sous forme de société anonyme en 1964, sur l'initiative d'un groupe de banquiers et de transporteurs, auxquels devaient se joindre, peu de temps après, Air France et la S.N.C.F. Après une première expérience de quatre années, en 1968, l'exploitation fut définitivement lancée en juin 1968.

Le capital d'Air Inter se partage de la façon suivante : Air France (24,95 %), S.N.C.F. (24,95 %), Caisse des dépôts (4 %), Caisse de participations financières et industrielles (4,35 %), Lazard frères et compagnie (6,35 %), U.T.A. (14,88 %), Compagnie de navigation mixte (4,95 %), chambres de commerce (3,25 %), actionnaires divers (7,8 %).

« Le décalage entre une moindre progression du chiffre d'affaires et la mise en place de moyens nouveaux — dix avions Mercure de cent cinquante places — prévus en 1971 pour transporter en 1974 et 1975 un nombre de passagers supérieur au nombre actuel entraîne pour Air Inter un déséquilibre financier.

« Grâce aux mesures déjà prises pour adapter la flotte et les programmes, et pour réduire les coûts on freine leur évolution. Le déficit de 1974 sera de 15 millions environ, c'est-à-dire à peine 1,5 % du chiffre d'affaires. Air Inter doit s'adapter à un marché dont la croissance a changé temporairement de dimension. Ce n'est pas une crise de structure. Trois lignes marginales — Paris-Belfort, Paris-Lille et Paris-La Rochelle — ont dû être abandonnées parce que l'augmentation des coûts a limité leurs résultats dans un terme prévisible. Mais le réseau actuel d'Air Inter demeure exploitable dans de bonnes conditions économiques.

« La compagnie a été bénéficiaire, en 1972, sans aucun avantage de collectivités locales ni de l'Etat, et aurait pu l'être en 1973 si la grève des contrôleurs de la navigation aérienne n'avait pas interrompu l'exploitation pendant plusieurs semaines. Il n'y a pas de doute qu'Air Inter pourra, au prix de réajustements limités et d'un effort sévère de compression de ses coûts, enlever l'efficacité de son développement. Encore convient-il que les pouvoirs publics puissent s'employer à assurer les conditions de concurrence équitables. Cela suppose en particulier :

« Qu'il s'efforce d'harmoniser les conditions de concurrence tarifaire entre le rail et l'aviation. Certains tarifs réduits des chemins de fer sont subventionnés par les pouvoirs publics. Ceux des transports aériens ne le sont pas. Il en résulte au moins un certain détournement de trafic au détriment de l'aviation.

« La concurrence entre les divers modes de transport intérieur est un élément sain et indispensable du progrès des entreprises et du développement de notre économie. Encore convient-il que les pouvoirs publics puissent s'employer à assurer les conditions de concurrence équitables. Cela suppose en particulier :

« Qu'il s'efforce d'harmoniser les conditions de concurrence tarifaire entre le rail et l'aviation. Certains tarifs réduits des chemins de fer sont subventionnés par les pouvoirs publics. Ceux des transports aériens ne le sont pas. Il en résulte au moins un certain détournement de trafic au détriment de l'aviation.

Propos recueillis par JACQUES DE BARRIN.

« Cette augmentation des tarifs — 16 % en mars 1974 — a conduit une partie de notre clientèle, y compris la clientèle d'affaires, à abandonner Air Inter pour une clientèle nouvelle qui était prête à venir au transport aérien pour des raisons personnelles, familiales ou touristiques. Néanmoins, les statistiques montrent qu'il n'y a pas

Une autre clientèle

« Quelle nouvelle politique commerciale imaginer ? Est-il possible à Air Inter de diversifier sa clientèle ?

« Les chemins de fer accomplissent de remarquables progrès techniques et commerciaux. Mais l'aviation n'a pas dit son dernier mot, même sur les courtes distances. Le transport aérien intérieur peut compter sur deux séries d'innovations qui vont retenir son image dans le public et contribuer à relancer son marché.

« INNOVATIONS TECHNIQUES. — La rapidité des avions modernes, les améliorations dans les procédures d'embarquement et de circulation aérienne vont permettre de raccourcir les temps de transport par air. Ainsi, dès maintenant, Orly n'est qu'à quarante-cinq minutes de Lyon grâce au Mercure et à une nouvelle voie aérienne. La potentialité de l'aviation a fait aussi de remarquables progrès. En décembre 1974 83 % des vols d'Air Inter sont arrivés à l'heure ou avec un retard inférieur à 15 minutes : c'est un résultat très proche de celui des chemins de fer.

« INNOVATIONS COMMERCIALES. — Après le réajustement de 1974 consécutif à la crise pétrolière, les tarifs du transport aérien intérieur ne devraient augmenter que pour suivre la devise générale

des prix. Ceux des chemins de fer aussi. Dans certaines circonstances l'écart entre les tarifs aériens et ferroviaires pourrait même se réduire au profit des premiers. Il devrait en être ainsi si les chemins de fer étaient autorisés à recourir par la hausse de leurs tarifs leur déficit d'exploitation.

« De plus, sans dégrader dangereusement ses recettes et en s'attachant au contraire à améliorer ses recettes, Air Inter pourra prochainement offrir, à certaines heures, sur des vols moins fréquentés que la moyenne, des tarifs promotionnels qui attireront une clientèle nouvelle. Ce sont, pour commencer, des tarifs de groupe. Ils apporteront une contribution importante au développement du tourisme national et international, des congrès, des déplacements collectifs dans les entreprises et les administrations, ainsi qu'à la promotion du voyage aérien parmi les catégories sociales plus larges.

« Quant aux charters d'Air Inter, c'est un « boom » : 59 500 passagers en 1973, 69 800 en 1974, probablement 100 000 et peut-être plus en 1975. Si les hommes d'affaires forment ainsi, pour longtemps encore, l'essentiel de la clientèle d'Air Inter — les trois quarts, actuellement — cela exclut pas une diversification de cette clientèle dont on devrait pouvoir constater rapidement les effets.

Le retour à la diligence ?

« Comment peut se placer Air Inter face à ses concurrents : le chemin de fer et le train ?

« Le S.N.C.F. participe au capital d'Air Inter pour près de 25 %. Il s'est rendu honnêtement à la réalité nationale, qui a toujours veillé à laisser à Air Inter la pleine indépendance de sa politique commerciale. Le fer et l'air sont deux, en France, deux modes de transport complémentaires qui se complètent sans que l'un puisse être considéré comme l'ennemi de l'autre.

« Le succès d'Air Inter se fonde sur les avantages considérables que le gain de temps de l'aviation continue à apporter, mal-

gré le développement des chemins de fer et des autoroutes, non seulement aux hommes d'affaires, c'est-à-dire à l'ensemble de l'économie, mais aussi, de plus en plus, comme le fait montre plus haut, aux passagers qui voyagent pour des motifs personnels.

« Cet avantage explique l'importance de l'aviation dans les déplacements intérieurs. Sauf-on qu'en 1972, sur le total des voyageurs se déplaçant par le chemin de fer en première classe et en avion, la part des voyages par avion était de 89 % pour Paris-Lyon, de 80 % pour Paris-Marseille, de 80 % pour Paris-Toulouse ?

« Les avantages de l'aviation bé-

A PROPOS DE... L'usine de Marckolsheim dans la Meuse ?

Les Lorrains n'ont pas peur de la pollution

L'usine allemande, dont les habitants de Marckolsheim et leurs voisins du pays de Bade ne voulaient pas, envisage de s'installer en Lorraine. Or, la Chemische Werke, l'entreprise « maudite » fabriquant du stéarate de plomb, pourrait s'édifier à Pagny-sur-Meuse, bonny d'un millier d'habitants proche de Commercy, dans la Meuse. La municipalité n'a pas dit non à ce projet, bien au contraire.

Mais l'information est jusqu'à présent demeurée sous le manteau tant on craint les réactions de l'opinion publique. La direction de l'entreprise comme l'administration ont conservé le souvenir cuisant de leurs échecs successifs. A Saint-Avoird, en Moselle, ce fut d'emblée un non franc et massif. A Marckolsheim (Haut-Rhin), on voulait hésiter et ce fut plus encore. L'usine devint rapidement le symbole de la lutte contre la pollution et de l'industrialisation sauvage, et cela malgré les promesses des dirigeants qui avaient affirmé que tout serait mis en œuvre pour réduire le plus possible les nuisances. Passant outre l'avis du conseil municipal, le projet avait été approuvé sans implantation. Constatant que le conseil démissionnait et une nouvelle équipe se fit élire avec 70 % des voix. Le ministre de la Qualité de la vie, puis celui de l'équipement, hésitant à procéder à des enquêtes pour trouver une issue honorable. Car le patron de l'usine allemande ne voulait pas renoncer. Voilà un homme qui a de la suite dans les idées. En décembre dernier, il prenait des contacts discrets avec le commissaire à l'industrialisation de la Lorraine, M. Jean-Claude Railla. La demande officielle n'a pas encore été déposée. Mais, déjà, plusieurs tentatives avec les élus locaux ont lieu. Le projet de la Meuse a été suivi. Le dossier est actuellement entre les mains du ministre de la Qualité de la vie.

Apparemment, l'administration, forte des expériences précédentes, ne tient pas à faire de Pagny-sur-Meuse un haut lieu de la défense de l'environnement. Pourtant, la différence de ce qui s'est passé en Alsace, la municipalité ne dit pas non. « Si toutes les garanties contre la pollution sont données, pourquoi pas ? Une chose est cer-

ENVIRONNEMENT

LE P.S. ET LE PROGRAMME NUCLÉAIRE Pour un vrai débat

Le parti socialiste a publié, le 18 janvier, le communiqué suivant à propos de la consultation des élus locaux sur le choix des sites nucléaires :

« Le parti socialiste s'est opposé contre la mise en œuvre immédiate du plan gouvernemental d'implantation de centrales nucléaires. Indépendamment de ses observations de fond, qu'il sera amené à présenter, le parti socialiste demande que les consultations nécessaires soient faites au niveau local, régional (conseils régionaux), national (parlementaires).

« A cette occasion, les différentes perspectives sur le développement de l'énergie en France pourraient être proposées contradictoirement, et le parti socialiste fera connaître ses propres vues.

« Dans l'attente de ce grand débat, le parti socialiste demande à ses adhérents et à ses élus membres des assemblées régionales saisies d'un plan de localisation des centrales nucléaires de s'opposer à une prise en considération prématurée de projets qui doivent faire l'objet d'un débat d'ensemble.

« Le parti socialiste ne semble pas avoir déterminé sa doctrine à l'égard du programme électronucléaire du gouvernement. Il le fera probablement à l'occasion d'une convention spéciale qui sera réunie peu après le congrès national du parti, organisée du 28 janvier au 2 février prochain.

« Nous sommes condamnés à accepter l'industriel qui aura l'intention de s'installer chez nous. On ne peut pas laisser le village se dépeupler. Déjà une vingtaine de ménages sont partis ces derniers mois en raison des mutations qui sont intervenues au sein de la société des Ciments français », affirme le maire.

Aussi, à Pagny-sur-Meuse, on met les bouchées doubles. A la demande d'un comité d'établissement et au conseil municipal, 4 hectares sont en cours d'aménagement à proximité de la cimenterie. L'usine chimique allemande pourrait créer quelque vingt emplois dans un premier temps. Mais les jeunes, plus sensibles à la pollution, accepteraient-ils de venir y travailler ? La maire en est convaincu : « Il faut savoir ce que l'on entend par pollution, c'est respectable, car elles nous empêchent de payer un verre d'eau dans un restaurant de la capitale. Chaque et grand propriétaire, il avait offert un Gilet d'eau aux Parisiens.

« Aux Etats-Unis, premiers, c'est respectueux, car elles nous empêchent de payer un verre d'eau dans un restaurant de la capitale. Chaque et grand propriétaire, il avait offert un Gilet d'eau aux Parisiens.

« Fils de Wallace, plus de fontaines, et toujours cette odieuse présentation qu'ont certains restaurateurs au cafés et à l'hôtels d'Europe ? L'eau qui ne se met pas en bouteille. Ce lecteur est indigné, et il a raison.

« Un établissement dans l'enceinte d'un parc zoologique ; le serveur ; à ce que vous donner de l'eau du robinet, ici on ne sert que de l'eau en bouteille. Ici, c'est comme ça, on se sert de l'eau du robinet qu'avec du vin rouge.

« Notre correspondant d'Alsace, « Aux Etats-Unis, premiers, c'est respectueux, car elles nous empêchent de payer un verre d'eau dans un restaurant de la capitale. Chaque et grand propriétaire, il avait offert un Gilet d'eau aux Parisiens.

A ras de terre...

UN VERRE D'EAU

« Fils de Wallace, plus de fontaines, et toujours cette odieuse présentation qu'ont certains restaurateurs au cafés et à l'hôtels d'Europe ? L'eau qui ne se met pas en bouteille. Ce lecteur est indigné, et il a raison.

« Un établissement dans l'enceinte d'un parc zoologique ; le serveur ; à ce que vous donner de l'eau du robinet, ici on ne sert que de l'eau en bouteille. Ici, c'est comme ça, on se sert de l'eau du robinet qu'avec du vin rouge.

« Notre correspondant d'Alsace, « Aux Etats-Unis, premiers, c'est respectueux, car elles nous empêchent de payer un verre d'eau dans un restaurant de la capitale. Chaque et grand propriétaire, il avait offert un Gilet d'eau aux Parisiens.

Région parisienne

Les propositions de l'Administration DE NOUVEAUX GARAGES ET DES PARCOMÈTRES PARTOUT

Le préfet de Paris et le préfet de police ont, le 15 janvier, présenté un livre blanc sur la circulation dans la capitale aux membres de la commission réunie pour étudier « la place de l'automobile dans la cité ». Ce document contient notamment les propositions suivantes :

« La Ville pourrait bénéficier d'un droit de préemption et devrait disposer de moyens financiers pour racheter les garages menacés de disparition ou pour acquérir des terrains permettant d'en construire de nouveaux. Elle

exploiterait ces garages elle-même ou les revendrait à des particuliers qui pourraient se grouper en sociétés civiles immobilières.

« En cinq ans, plus de trente mille places de garage sur cent cinquante mille ont disparu à Paris.

« Le stationnement payant serait généralisé sur l'ensemble du territoire de la capitale. Une modulation des tarifs serait prévue suivant les quartiers.

« Des passages en dénivelé seraient construits notamment entre l'avenue de la Grande-Armée et la rue des Acacias, au rond-point de Champs-Élysées, place Charles-de-Gaulle dans le

sens est-ouest liaison Solferino-Opéra, place Clément-Ader, avenue du Général Lemaître, sur la portion sud du boulevard des Maréchaux.

« La capacité de la voirie parisienne serait augmentée de l'ordre de 30 % dans les quinze prochaines années.

new york
en charter
Boeings Pan Am
affrétés par Camino
(réglementation V.A.R.A.)

départs nombreux de Pâques à Septembre de 2 semaines à 2 mois

pour Pâques
clôture imminente

* V.A.R.A. = Vols Affrétés avec Réserve à l'Avance (réglementation gouvernementale spéciale).

renseignements et réservations toutes agences de voyages et Camino
21, rue Alexandre Charpentier
75017 Paris - tél. 755.77.80
R.C. A. 478



(Publité)

LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

Institution indépendante de la Communauté économique européenne recherche pour son siège à Luxembourg

UN TRADUCTEUR-REVISEUR FRANÇAIS
qui sera chargé de la traduction de textes anglais et allemands vers le français

QUALIFICATIONS REQUISES

Formation : niveau universitaire ou équivalent. Solides connaissances économiques et financières.

Expérience : pratique approfondie de la traduction pendant plusieurs années comme réviseur ou traducteur sans supervision.

Langues : parfaite maîtrise de l'anglais et de l'allemand ; la connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de la Communauté, de préférence le danois, serait fort souhaitable.

Age : entre 35 et 45 ans.

Rémunération intéressante, en fonction des qualifications et de l'expérience.

Les intéressés sont priés d'écrire, en joignant à leur lettre un curriculum vitae complet et précis et une photographie, à la BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT, Boite Postale 2.005, LUXEMBOURG.

Les candidatures seront traitées en toute discrétion.

Publicité latérale avec logos et images partielles.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

LES NÉGOCIATIONS SALARIALES POUR 1975

Offensive convergente des syndicats contre les propositions gouvernementales dans le secteur public

Engagés depuis le mois de décembre, les négociations relatives aux salaires de 1975 dans le secteur public et nationalisé ont pris la plus grande tournure. Les organisations syndicales, les unes après les autres : la C.F.D.T. le 13 janvier, la C.G.T. et la FEN le 16 janvier, viennent de déclarer que, en état actuel des propositions gouvernementales, il était exclu que l'on aboutisse à un accord et qu'un conflit était inévitable. Force ouvrière, ce 17 janvier, est presque aussi catégorique.

M. Georges Séguy et les secrétaires des fédérations C.G.T. de la fonction publique et des grandes entreprises nationalisées ont tenu le 16 janvier, devant la presse, un langage sans ambiguïté. « C'est la tendance à l'érosion du pouvoir d'achat, à l'extension du chômage et à l'aggravation des conditions de travail qui caractérise la politique de la coalition gouvernementale et patronale », a déclaré M. Séguy pour affirmer ensuite l'intérêt des travailleurs « à lutter de concert dans l'unité et la solidarité interprofessionnelle ». En effet, selon lui, en 1974, le pouvoir d'achat a régressé dans le secteur public et dans le secteur privé. Peu de salariés du secteur privé ont pu se féliciter d'une progression effective du pouvoir d'achat, si on mesure la hausse réelle du coût de la vie qui ressort de l'indice C.G.T. et si l'on tient compte du chômage partiel, du retard des allocations familiales et de l'alourdissement de la charge fiscale.

Cela signifie, pour les cégétistes, que le gouvernement se tromperait lourdement en croyant pouvoir imposer une baisse du pouvoir d'achat aux salariés qu'il contrôle directement, en tablant sur la stabilité de l'emploi pour les agents dont il s'agit et en tentant de « réciprociser la pratique des accords séparés au rabais ». « Nul syndicatiste ne s'y prêterait », écrit M. Séguy. « Nous préviendrons à l'opposé un bloc gouvernemental et patronal un front syndical sans fissure. »

MM. Bidouze, Argalon, Bion-

deau et les dirigeants des autres fédérations C.G.T. des secteurs publics ont repris cette affirmation en protestant avec force contre les méthodes gouvernementales. « On veut faire croire, en multipliant les réunions, disent-ils, que les négociations sont réelles. En fait, on présente des décisions unilatérales dont les syndicats sont seulement invités à discuter les modalités techniques. Pourtant les débats sont soumis à l'impératif tracé par le

premier ministre dans sa lettre du 21 novembre 1974 aux centrales syndicales. « Le maintien du pouvoir d'achat doit constituer la priorité absolue et, dans la mesure où une légère progression du pouvoir d'achat apparaît compatible avec l'évolution de l'économie en 1975, elle devrait bénéficier en priorité aux salariés des salaires les plus bas. (...) Cette orientation devrait guider les accords salariaux négociés dans le secteur privé. »

« Un chantage à la signature »

Le gouvernement, a dit M. Bidouze (fonction publique), impose deux préalables qui conduisent à la diminution du pouvoir d'achat et à un retard quasi constant sur les prix : le refus d'une véritable échelle mobile et la référence exclusive à l'indice officiel des prix qui sous-estime gravement la hausse réelle. La pseudo priorité aux salaires modestes « n'est qu'un chantage à la signature ». Les cégétistes « exigent l'ouverture de véritables négociations » et la prise en considération des revendications déjà formulées lors des actions de l'automne dernier. C'est-à-dire le relèvement substantiel du minimum de rémunération et des mesures améliorant « la situation dramatique » des petits personnels sans transfert au détriment d'autres catégories, avec 300 francs d'acompte à valoir.

M. Argalon, de son côté, a assuré que les salaires des cheminots depuis cinq ans n'avaient fait que stagner, et même régresser.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Les salariés de Chapuzet occupent les usines pour s'opposer à sept cents licenciements

Angoulême. — L'accord permettant une reprise des activités de la société de bâtiment Chapuzet, à Angoulême, par une société d'exploitation réunissant la S.A.E. Montmay et Nosal, n'est pas intervenu jeudi 16 janvier, comme on s'y attendait. Les représentants des firmes intéressées ont repoussé la signature de l'accord à samedi. Il semble que l'opération bute actuellement sur la question des licenciements.

En effet, devant ce qu'ils estiment être un projet de démantèlement de leur entreprise, les syndicalistes de la C.G.T. désirent obtenir des garanties de reclassement pour les salariés non réemployés. Pour appuyer le démarche syndicale, l'ensemble du personnel a décidé de se mettre en grève, et d'occuper les locaux de la reprise de Chapuzet au sein de la société Paris, Angoulême, Lyon, Limoges Bordeaux.

Pour éviter que la situation ne se détériore au point de conduire le nouveau groupe à se retirer

Grèves et manifestations contre le chômage

L'annonce de licenciements ou de réductions d'horaires est à l'origine de grèves et manifestations dans plusieurs entreprises. À l'usine Verto-Perodo d'Amiens, une partie des mille huit cents salariés a débrayé, jeudi 16 janvier, et s'est présentée pour l'occupation des locaux, vendredi, afin de s'opposer au chômage d'une journée, la semaine prochaine. À Besençon, une centaine d'ouvriers de l'usine Bourgeois a occupé, jeudi matin, les locaux de la direction pour protester contre la réduction des horaires hebdomadaires de quarante à trente heures, sans compensation de salaire. Occupation également durant quelques heures, jeudi, de l'étude du syndicat chargé de liquider l'usine Renard (cent cinquante ouvriers) à Saint-Etienne. Occupation encore à Toulouse, de la salle de conseil municipal par plusieurs centaines de salariés de l'usine de la Compagnie internationale pour l'informatique (mille six cents personnes), où ce sont cinquante licenciements qui sont prévus.

À la fabrique de linge Wernert, mise en liquidation, les quatorze grévistes, tous cégétistes, qui occupent les ateliers depuis le 16 janvier ont décidé d'organiser une vente sauvage.

À la Société des compteurs Schlumberger, où cinq cent seize suppressions d'emploi ont été

AUTOMOBILE

ROLLS-ROYCE SE PORTE BIEN

L'année 1974 a été pour Rolls-Royce une année exceptionnelle, a déclaré en substance jeudi 16 janvier le directeur général de la prestigieuse firme automobile britannique. La production a atteint un niveau record : 2 800 voitures sont sorties des ateliers de la société contre 2 700 en 1973 et 2 478 en 1972.

Puis de la moitié de ces voitures (50 %) ont été exportées. Les ventes aux États-Unis (711 véhicules) ont augmenté de 18 %.

En ce début d'année, le carnet de commandes reste satisfaisant.

UNE DÉLÉGATION C.G.T. D'BOUEURS PARISIENS a été reçue, jeudi 16 janvier, à l'Élysée, par un collaborateur du président de la République. Le syndicat a fait état du mécontentement des boueurs et réclamé l'égalité des salaires entre Français et immigrés. Le jour même, les boueurs de Nantes pouvaient la grève déclenchée la veille, pour obtenir une augmentation des rémunérations et un aménagement des horaires.

Horizon
est heureux de vous informer qu'il est désormais concessionnaire des automobiles BMW.

109, r. de la Tombe-Issore
75014 PARIS-Tél. : 588.46.49

(Publicité)
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Industrie et de l'Énergie
SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES
Réalisation d'une Miroiterie à THENIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
Un Appel d'Offres est lancé pour la réalisation d'une miroiterie à THENIA :

- 1^{er} lot : Gros œuvre.
- 2^e lot : Charpente métallique.
- 3^e lot : Fluides.
- 4^e lot : Électricité.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les dossiers à l'adresse suivante :

S.N.I.C. - Engineering et Développement
Projet Verre et Céramique
29, rue Didouche-Mourad. — ALGER.
Les offres doivent parvenir au plus tard trente jours après la date de la parution de cet Appel d'Offres.

(Publicité)
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
SECRETARIAT D'ÉTAT DES TRAVAUX PUBLICS DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
Port-au-Prince, le 25 décembre 1974
AVIS AUX ENTREPRENEURS
RÉHABILITATION DE LA ROUTE PORT-AU-PRINCE - CAP-HAÏTIEN
Deuxième phase

Les entrepreneurs sont invités à énumérer leur qualification et leur soumission accompagnée de sous-détail des prix initiales pour entreprendre les travaux nécessaires à la reconstruction de la deuxième phase de la route Port-au-Prince - Cap-Haïtien.

Seuls les entrepreneurs nationaux et ceux dont le siège social est situé dans un des pays membres éligibles de la BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (Banque Mondiale) et la Suisse sont admis à participer à l'appel d'offres pour les travaux.

NATURE DES TRAVAUX
Les principaux travaux à exécuter comprennent :

- L'exécution de terrassements pour un volume de 700.000 m³ de déblais et 300.000 m³ de remblais environ ;
- La reconstruction de 900.000 m² de chaussée environ ;
- La construction d'ouvrages de drainage représentant une longueur de 3.000 m. de buses et 1.500 m. de déviateurs ainsi qu'environ 12.000 m² de murs de soutènement ;
- La construction de 3 ponts en béton armé.

PROGRAMME DE RÉALISATION
Le délai pour l'achèvement des travaux est de 24 mois à compter de l'ordre de commencement après approbation du contrat entre le Gouvernement et l'entrepreneur.

DOSSIERS DE PRÉQUALIFICATION ET DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES
Les dossiers de préqualification et soumission sont dès maintenant disponibles auprès de la Secrétairerie d'État des Travaux Publics, des Transports et Communications.

LANGUE UTILISÉE
Les documents et la correspondance avec le Gouvernement devront être écrits en français, langue officielle de la République d'Haïti.

SOURCE DE FINANCEMENT
Le Gouvernement de la République d'Haïti a demandé l'assistance financière de l'Association Internationale pour le Développement, le groupe de la BANQUE MONDIALE, pour la reconstruction de la route du nord : PORT-AU-PRINCE - CAP-HAÏTIEN (260 km).

SOUSMISSION DES DOSSIERS
Les documents sollicités doivent être directement adressés au bureau de M. le Secrétaire d'État des Travaux Publics des Transports et des Communications
PORT-AU-PRINCE - HAÏTI (W.I.)
au plus tard le 15 mars 1975.

A L'ÉTRANGER

LA PRODUCTION NATIONALE AMÉRICAINE a très fortement baissé au cours du quatrième trimestre de 1974

Washington (A.F.P., Agefi). — Encore une « mauvaise nouvelle » qui justifie le programme de relance en cours. Le président Ford : le produit national brut (P.N.B.) américain a diminué, en volume, au rythme annuel de

9,1 % pendant le quatrième trimestre de 1974. Il faut remonter à dix-sept ans en arrière pour trouver un recul aussi important (il avait régressé de 9,2 % au premier trimestre de 1958). Pour toute l'année 1974, le P.N.B. a baissé en volume de 2,2 % alors qu'il avait augmenté de 5,9 % en 1973.

EUROPE

A Alger

M. CHEYSSON S'ENTRETIENT DES RELATIONS ENTRE L'ALGÉRIE ET LA C.E.E.

Alger (A.F.P., Reuters). — M. Claude Cheysson, membre de la commission parlementaire et commissaire au développement de la Communauté économique européenne (C.E.E.), est arrivé jeudi 16 janvier à Alger pour un entretien avec M. Layachi Yaker, ministre algérien du commerce. Interrogé sur le dialogue euro-arabe, M. Cheysson a déclaré : « Le principe fondamental est maintenant posé. Européens et Arabes ont marqué leur volonté politique de travailler ensemble. Cette volonté politique des uns et des autres constitue à nos yeux le point le plus important du dialogue euro-arabe. »

La visite de M. Cheysson intervient au moment où la coopération entre l'Algérie et la C.E.E. est de nouveau à l'ordre du jour. Alger vient d'estimer insuffisantes les dernières propositions faites par la Commission de Bruxelles pour l'accord Algérie-C.E.E. en préparation. Ce dernier point a été abordé au cours du premier entretien entre MM. Cheysson et Yaker. M. Cheysson, qui vient de faire un séjour précédent au Maroc, doit se rendre avant la fin du mois en Inde et en Côte-d'Ivoire.

Cette contradiction est la plus importante qui ait été enregistrée depuis 1946 — recede sans précédent à une économie de paix, au cours de laquelle le P.N.B. avait chuté de 12 %.

La contraction du P.N.B. devrait se poursuivre au cours des prochains mois. Un changement de politique, écrit-il, avant les discours officiels, les experts de la First National City Bank, « n'échouera pas la situation économique de se dégrader davantage avant que ne soit atteint le point de non-retour ». Ce n'est qu'en 1976 que les fruits de ce renversement deviendront clairement apparents, se concrétisant par une baisse des dépenses, un chômage, une forte augmentation des ventes et une amélioration des bénéfices.

Le risque est évidemment que la relance nationale l'inflation, qui, au cours du dernier trimestre de 1974, a atteint le taux annuel de 13,7 % — recede sans précédent depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Pour l'ensemble de 1974 la hausse des prix s'élève à 10,2 % niveau le plus élevé depuis les 11,9 % de 1947. Ce risque a été pris, et M. Siman, secrétaire au Trésor, partisan de l'orthodoxie financière, l'a cautionné : « Le programme présidentiel est, a-t-il déclaré le 16 janvier, un cocktail, et tous ses éléments doivent être absorbés simultanément. Je ne cache pas que je suis « horrifié » par la perspective des déficits budgétaires, mais il n'est pas possible de faire autrement. »

M. Siman a d'ailleurs démenti les rumeurs concernant son éventuelle démission.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollar	Deutsche mark	Francs suisses
60 jours	6 1/4	7 1/4	1 1/2
3 mois	6 1/2	7 3/4	1 3/4
6 mois	6 3/4	7 3/8	1 3/4
1 an	6 3/4	7 3/8	1 3/4

ADVERTISEMENT

(Publicité)
GOVERNMENT OF MAURITIUS
MINISTRY OF COMMUNICATIONS
PORT LOUIS HARBOUR DEVELOPMENTS

The Ministry of Communications intends to invite tenders early in 1975 for civil engineering and structural works for Harbour Development in Port Louis, Mauritius.

The Foreign Exchange component of the cost of the Works will be financed by the International Bank for Reconstruction and Development.

The works will be divided into Contracts as follows:

- Contract ME7 involves construction of two and possible three 182 m long deep water general cargo quays.
- Contract ME8 includes for the supply of the steel structures for two single spans 80 m wide 105 m and 120 m long Transit Sheds for erection under Contract ME9.
- Contract ME9 includes the construction of foundations, floors and pavements for the two Transit Sheds and open storage areas.
- Contract ME10 consists of erection of the two Transit Sheds for which the steel structures are supplied under Contract ME8.

Preliminary information and instructions for firms wishing to apply for prequalification to tender for any or all of the Contracts are available on application from Sir Alexander Gibb & Partners, Standard House, London Street, Reading RG1 4PS, United Kingdom. Telex : 847494. Applications will be considered only from firms located in countries which are members of the International Bank for Reconstruction and Development and Switzerland. The instructions require that the particulars requested must be submitted by 14th February 1975.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Société Nationale des Matériaux de Construction

AVIS INTERNATIONAL DE PRÉQUALIFICATION

Un avis de préqualification est lancé en vue de la réalisation en Algérie de trois unités de tubes de pression en béton précontraint selon la formule « Produits en Main », à Choabat-El-Hom (ORAN) - Sétif (SETIF) et Hadjar-Soud (ANNABA).

Le texte des modalités concernant cette présélection est à demander à la S.N.M.C. - Direction Technique - B.P. n° 45 - GUE DE CONSTANTINE - KOUBA - ALGER - Service Unités Nouvelles d'Agglomérés - Télax 52.861 DLH.

Les entreprises ou groupements d'entreprises intéressés par ces réalisations sont informés que leur dossier de préqualification devra être adressé à la S.N.M.C. - Direction Technique - avant le 15 février 1975.

كسلا من الاصل

صكنا في الوطن

LA VIE ÉCONOMIQUE

FISCALITÉ

LE PROJET DE TAXATION DES PLUS-VALUES

L'enrichissement sans travail au crible du fisc

Venant tout juste d'accoucher d'une nouvelle taxe, l'ingénieur-préleveur anti-inflationniste sur les entreprises, le fisc français s'est remis en campagne. Il s'agit cette fois de répartir plus équitablement l'impôt entre ceux qui travaillent et ceux qui gagnent beaucoup d'argent en ne travaillant pas, ou si peu.

Cela existe : une annonce dans un journal, un coup de téléphone, une fausse confiance faite à un voisin (« Il faudra bien un jour que je me décide à vendre ce champ ») suffisent souvent. En un après-midi, l'heureux propriétaire d'une terre agricole, d'une maison, d'un fonds de commerce ou de quelques lingots d'or, réalise, en vendant son bien, un bénéfice représentant à lui seul ce qu'un salarié aisé met des années à économiser. Opérations d'autant plus rentables que le fisc ne les impose pratiquement pas.

Cela n'a pas soulevé beaucoup de critiques jusqu'à présent. Les bénéfices — les plus-values comme on dit maintenant — sont pourtant taxés dans plusieurs grands pays : aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Suède. Mais nos concitoyens se sont accommodés d'un système qui fait sa place au merveilleux. Devenir riche grâce à une bonne affaire, cela vaut bien quelques injustices, n'est-ce pas ?

L'ennui est qu'en ces temps d'inflation ce genre d'opération s'est multiplié. Le monnaie perd rapidement de sa valeur et beaucoup de gens brûlent de s'en débarrasser, de plus, pendant des années, l'activité économique a été si forte que chacun — entrepreneur ou particulier — ne rêvait que de s'agrandir ou de développer son affaire. Une telle situation a bien sûr favorisé d'innombrables « jolis coups ». Quoi de plus facile, quand on dispose d'un million de francs, que d'acheter de la terre ou d'autres biens très demandés pour les revendre quelques temps plus tard en empochant la différence ? Une ou deux opérations bien réussies et la retraite dorée est là à quarante ans.

Le fisc, s'il n'intervient guère, ignore pas ces enrichissements sans cause : des rapports ont été faits, des informations ont circulé sous le manteau. Les pouvoirs publics ont fini par s'en souvenir.

Le besoin de dignité conduit à considérer comme insupportables les écarts de revenus que nous constatons aujourd'hui, faisant allusion aux « plus-values, lacteurs d'enrichissement ». A la rentrée des vacances d'été, M. Giscard d'Estaing demandait officiellement à son premier ministre de se saisir du dossier. Nous en sommes là.

A la fin de ce mois ou au début de février, des recommandations seront données par M.M. Giscard d'Estaing, Chirac et Fourcade pour orienter les travaux d'une commission composée de hauts fonctionnaires, de juristes, mais aussi de représentants des milieux professionnels. On demandera à cette commission de bien réfléchir, de creuser, de fouiller, car le sujet est explosif. « Rien ne sera fait à la semaine », a promis M. Fourcade. Puis la commission rédigera un rapport qui servira de point de départ pour rédiger un projet de loi. Viendra alors le débat au Parlement, à la fin de l'année ou au printemps 1976.

Les choses pourraient aller plus vite qu'on ne pense, pour deux raisons :

• La première est que 1975 sera une année difficile pour les salariés et pour beaucoup d'autres Français (artisans, petits entrepreneurs, agriculteurs...). La stagnation ou la faible progression du niveau de vie provoquera sûrement des pleurs et des grincements de dents. Chacun regardera plus attentivement comment vit le voisin. Du coup, les situations sont trop inégalitaires seront dénoncées et on aura d'autres signes de l'injustice fondamentale d'un régime qui fait la part belle aux riches et malmène les pauvres. Réponse possible du gouvernement qui ne veut pas trop prendre de retard sur les idées de la gauche : La taxation des plus-values prouve les bonnes intentions du gouvernement.

• La seconde raison qui permet de penser que peut-être les choses iront vite est l'existence à l'étranger de systèmes de taxation des plus-values. Le fisc français, qui a souvent ouvert la voie aux autres pays en inventant impôts et taxes (la T.V.A., le prélèvement conjoncturel), est cette fois fort en retard : les plus-values sont imposées depuis 1961 en Grande-Bretagne, par exemple ; encore l'ont-elles été dans ce pays par un gouvernement conservateur. Il suffit donc cette fois de bien peser ce qui est fait à l'étranger, d'apprécier les avantages et les inconvénients des différents systèmes pratiqués pour composer « à la française » un de ces mélanges à la fois logiques et

AFFAIRES

CREUSOT-LOIRE SIGNE AVEC L'ALGÉRIE TROIS CONTRATS POUR PLUS DE 1 MILLIARD DE FRANCS

Creusot-Loire Entreprises va construire en Algérie deux cimenteries, d'une capacité unitaire de 1 million de tonnes par an, à Constantine et à Beïr-el-Khrouj, et un atelier d'amenées de 1.400 tonnes par jour à Annaba. Le montant de ces contrats est supérieur à 1 milliard de francs.

M. BUNOUST-ROUÏÈRE EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE PERRIER

M. Jean-Claude Bunoust-Rouïère vient d'être nommé directeur général du groupe Perrier. M. Bunoust-Rouïère, qui est âgé de quarante-six ans, a fait la plus grande partie de sa carrière au sein de la société Sommer, dont il est devenu administrateur-directeur général en 1968, poste qu'il conserve jusqu'à la fusion de Sommer avec la société Allibert. Vice-président de la société Sommer-Allibert depuis 1971, M. Bunoust-Rouïère avait démissionné en octobre 1974. M. Bunoust-Rouïère est président de l'association patronale Entreprises et Progrès.

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL a adopté mercredi après-midi 15 janvier, le projet de rapport présenté par M. Jean Matheul, président des Charbonnages de France, sur « les ressources mondiales et l'économie française ». Le rapport a été adopté par

148 voix contre 14 (C.G.T.) et 14 abstentions (C.F.D.T.). À l'issue du scrutin, M. Gabriel Ventejol, président du conseil économique et social a indiqué qu'à partir du mois de février la presse pourrait assister aux séances plénières du conseil.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société nationale des industries chimiques lance un appel d'offres international pour l'étude et la réalisation « clé en main » d'une UNITÉ DE PRODUCTION DE LITHOPONE qui sera située dans la zone industrielle de LAKHDARIA.

La capacité de production est de :
— 20.000 tonnes/an de lithopone 30 %.

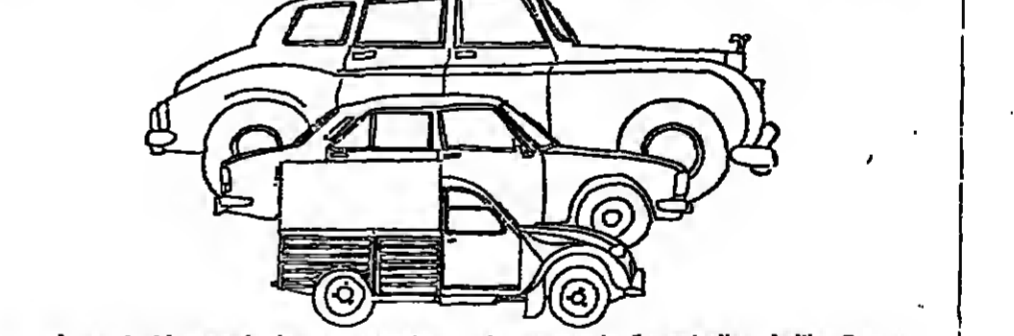
Les sociétés soumissionnaires peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Société nationale des industries chimiques, Département engineering et développement, 29, rue Didouche-Mourad, ALGER, tél. : 63-04-21/25, à partir de la publication du présent avis d'offres.

Les offres devront parvenir sous double pli cacheté à l'adresse suivante :
— S.N.I.C., Commission des Marchés, 15, rue Victor-Hugo, Hussein-Dey, ALGER, l'enveloppe extérieure portera la mention « Soumission appel d'offres lithopone. Ne pas ouvrir ».

La date limite de la remise des offres est fixée à trois (3) mois ou plus tard, à compter de la date de publication du présent avis.

De la 2 cv... à la Rolls, une voiture à l'année chez Letting France.

— un contrat longue durée adapté à votre société —



Le contrat longue durée : une formule souple et sans aléas.

Comment disposer d'un parc automobile sans investir dans l'achat de voitures ? Letting France vous propose une nouvelle formule de location, sur un, deux ou trois ans. Vous louez le nombre de véhicules dont vous avez besoin, vous choisissez les modèles les mieux adaptés à votre activité et vous n'avez plus à vous occuper de rien. Letting France vous loue ses véhicules et prend entièrement en charge la gestion financière de votre parc.

Louez vos voitures chez Letting France... et investissez ailleurs.

L'achat d'une voiture présente un certain nombre d'inconvénients financiers : l'argent investi se déprécie rapidement. Au-delà de deux ans, votre voiture a perdu au minimum 40 % de sa valeur et sa revente se solderait toujours par une perte. Avec le contrat longue durée, plus d'immobilisation de capitaux. Votre argent reste disponible pour des opérations plus rentables. Et la revente de votre véhicule n'est plus un problème.

De la 2 cv à la Rolls...

De la plus petite à la plus grosse cylindrée, de la voiture de tourisme à l'utilitaire, toutes les marques sont à votre disposition chez Letting France. Tous les véhicules loués à votre société peuvent être habillés aux couleurs de votre firme et porter vos inscriptions publicitaires.

Un parc automobile, sans souci de gestion.

L'importance de votre flotte permet à Letting France de vous louer le parc automobile qui correspond exactement à vos besoins et de le gérer : voitures de tourisme pour vos forces de vente, véhicules utilitaires pour votre service après-vente, etc. Plus de véhicules utilisés,

plus de soucis d'organisation : Letting France gère votre parc à votre place.

Et que devient votre parc ?

La reprise de votre parc est assurée, dans les meilleurs délais, par Letting France. Vous en recevez le paiement complet.

Avec Letting France, la fin des servitudes.

Plus de dépenses imprévisibles et d'augmentations inattendues de votre budget voitures. Un simple loyer vous permet de planifier vos dépenses automobiles. Régulièrement renouvelés, les véhicules sont en parfait état de marche et les risques de défaillance mécanique pratiquement nuls. Assurés "tous risques", ils bénéficient du contrat "grosse flotte" aux conditions particulièrement intéressantes.

Et, en plus, une voiture de remplacement.

En cas de panne, révision ou accident, une voiture de remplacement est immédiatement mise à votre disposition sur toute la France.

4F

Consultation. Votre formule peut m'intéresser, mais j'aimerais en savoir davantage. Sans engagement, je desirais recevoir (1).
C) la visite de votre attaché commercial
O) votre documentation complète.

Nom _____
Adresse _____
Tél. _____

(1) Cochez la case choisie.
Bon à découper et à adresser à Letting France
111, rue Cardinet - 75017 Paris.

pour être plus rapidement renseigné, téléphonez au 766.53.20

Le régime actuel est largement fraudé

Actuellement, les plus-values ne sont pas systématiquement taxées en France. Certaines d'entre elles sont cependant déjà imposées par le fisc, mais le régime qui leur est appliqué est très libéral, surtout pour les plus-values occasionnelles.

• Plus-values occasionnelles. Lorsqu'un particulier vend un logement ou un terrain acquis depuis moins de dix ans, le bénéfice qu'il en tire est imposé comme bénéfice commercial. Il tombe donc sous le coup de l'impôt sur le revenu.

En outre, si ce particulier peut prouver que le revenu de son logement n'a pas été fait à des fins spéculatives, mais pour des raisons professionnelles et familiales, il échappe à la taxation. Plus communément, le logement principal échappe à l'impôt lorsqu'il est revendu. De même, un bien acquis par voie de succession n'est pas imposé au titre de l'impôt sur le revenu, sauf s'il s'agit d'un terrain à bâtir.

Les profits réalisés sur la vente de terrains à bâtir sont taxés de façon très peu sévère. Tout d'abord parce que le bénéfice est estimé de façon assez lâche : la loi permet, en effet, une déduction du prix du terrain en franchise d'impôt, déduction d'autant plus forte que le terrain a été acquis depuis plus longtemps. C'est ainsi que la loi autorise notamment une majoration de 3 % par an du prix de terrain pour tous comptes de l'épargne monétaire (cette déduction est aussi valable pour les logements). La différence entre le prix d'achat et le prix de revente est donc déjà réduite.

En outre, cette déduction d'impôt est effectuée, le profit réalisé au moment de la revente est inférieur à 50 000 F, le particulier est exonéré. Si son profit est compris entre 50 000 F et 100 000 F, la plus-value imposable est réduite d'un certain montant (égal à la différence entre 100 000 F et la plus-value).

Cependant, cette limite de 100 000 F ne peut jouer qu'une fois sous les six ans, sauf en cas d'expropriation. Dans le cas où le profit dépasse 50 000 F, la taxe ne s'applique à la moitié du bénéfice ainsi estimé si le terrain a été acquis à titre onéreux, à 50 % s'il provient d'un héritage ou d'une donation.

Enfin, les plus-values boursières ne sont pas taxées, sauf si elles sont habituelles, ce qui est extrêmement rare (cas d'un particulier ne vivant que de ce genre de revenus). Les achats et les ventes d'or ou de pièces de collection (tableaux, meubles...) ne sont pas non plus taxés et restent anonymes.

• Plus-values habituelles. Elles concernent les profits réalisés par les personnes qui bénéficient de plus-values régulières et spéculatives, les agents immobiliers notamment. Celles-ci sont imposées selon la règle commune applicable aux bénéfices commerciaux, mais ne bénéficient pas de la déduction de 3 % par an au titre de l'épargne monétaire (cette règle étant, en revanche, les profits de construction bénéficient d'un prélèvement de 3 %, qui permet aux promoteurs et aux particuliers ayant des parts dans des sociétés de construction d'échapper à la progressivité du barème de l'impôt sur le revenu. Ce prélèvement libérateur de 3,3 % est limité : il ne s'applique que pour un montant de profit ne dépassant pas 400 000 F pour une période de quatre ans et ne joue que pour des constructions consacrées aux trois quarts à l'habitation.

D'une façon générale, la fiscalité immobilière, déjà très lâche, est largement fraudée en France. Les contribuables sont, en effet, attirés et très peu nombreux. Cette catégorie d'impôt rapporte des sommes insignifiantes à l'État. En 1971, 2,7 milliards de francs seulement de profits ont été imposés. — A. V.

(PUBLICITE)

QUE

ATION

les usines

Horizon

ENRICHISSEMENT

ENRICHISSEMENT

ENRICHISSEMENT

ENRICHISSEMENT

ENRICHISSEMENT

ENRICHISSEMENT

ENRICHISSEMENT

ENRICHISSEMENT

LES MA

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

Le gouvernement s'efforce de maintenir le pouvoir d'achat des paysans

Le coup d'accélérateur de la politique agricole a été donné, cette année, avec quelques semaines d'avance sur le calendrier habituel. Les événements se déroulent selon un scénario quasi-immuable : début des négociations européennes sur les prix agricoles, pression des organisations

Le gouvernement doit donc jouer serré entre les impératifs de sa politique de lutte contre l'inflation, les risques d'explosion dans les campagnes et les contraintes de la politique agricole commune.

Dans ce climat, le président de la République, le premier ministre, le ministre de l'Agriculture, multiplient les rencontres avec les leaders paysans. M. Giscard d'Estaing devait recevoir ce vendredi matin les dirigeants de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), du Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) et de la C.N.M.C.C.A. (Mutualité agricole). La veille il avait longuement discuté avec M. Louis Perrin, président des chambres d'agriculture, qui lui a remis un bilan de la politique agricole commune.

La position que défendra M. Bonnet lundi et mardi prochains à Bruxelles, arrêtera l'occasion de ces réunions, devrait être, à gros traits, la suivante : Paris accepterait le niveau moyen

paysannes, élaboration d'un compromis. Mais, contrairement à ce qui s'est passé au cours des trois derniers examens de prix, les agriculteurs français ont vu leurs revenus diminuer sensiblement au cours de la campagne écoulée.

Le gouvernement s'efforce de maintenir le pouvoir d'achat des paysans. L'augmentation des prix proposés par la Commission européenne, soit 10 %, sous réserve d'un réexamen de la hiérarchie des augmentations en faveur des productions animales (la France ne défendrait donc pas un relèvement moyen de 13,5 %). Toutefois, l'augmentation des prix envisagée à Bruxelles est insuffisante pour garantir le revenu des agriculteurs dans les pays où, comme en France, le taux d'inflation est élevé. Des aides spécifiques, communautaires et surtout nationales, sont dès lors nécessaires. Les aides nationales seront fixées en conformité avec les dispositions du traité de Rome. C'est-à-dire qu'elles ressortiront de la fiscalité et du crédit (le Monde du 9 janvier). Selon les évaluations, ces aides pourront aller de 2 à 6 milliards de francs. Selon M. Debatisse, le chef de l'État a pris l'engagement solennel que les revenus agricoles augmenteraient plus que les prix. L'inflation se dégrade.

En clair, le gouvernement cherche à maintenir le pouvoir d'achat des agriculteurs et désire

Le Parlement européen souhaite une augmentation des prix agricoles supérieure à 10%

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Augmentation plus importante des prix agricoles que celle proposée par la Commission européenne (10 %), diminution de 25 % à partir du 1^{er} février de tous les montants compensatoires applicables aux frontières communautaires : tels sont les deux éléments essentiels qui se dégagent de l'avis adopté par le Parlement européen, réuni à Luxembourg le jeudi 16 janvier. On peut regretter d'emblée que les parlementaires — accés de sagesse ou manque de courage ? — n'aient pas fixé avec plus de précision l'ampleur de la hausse des prix garantis qu'ils souhaitaient voir appliquée.

M. Lardinois, le commissaire européen chargé des questions agricoles, n'a d'ailleurs pas manqué de souligner cette lacune. En dépit du vote défavorable de la plupart des repré-

sentants français, le Parlement a approuvé la nouvelle hiérarchie des prix entre les productions proposées par la Commission, et plus favorable aux produits végétaux qu'aux produits animaux.

Sur la diminution des montants compensatoires aux frontières — qui visent, rappelons-le, à empêcher que les fluctuations des monnaies européennes ne viennent entraver la libre circulation des produits agricoles à l'intérieur du Marché commun — les parlementaires ont longuement tergiversé. In extremis, ils ont adopté un amendement demandant la réduction d'un quart de tous ces montants, ce qui équivaudrait à une augmentation supplémentaire d'environ 2 % des prix agricoles français par rapport à la moyenne communautaire. En revanche, l'augmentation des prix allemands serait inférieure de 3 % environ à cette moyenne. — J. Fr.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

PROGRESSION SENSIBLE DE LA C.G.T. AUX ÉLECTIONS A RENAULT-BILLANCOURT

Les élections de délégués du personnel dans le collège ouvriers-employés qui viennent d'avoir lieu à l'usine Renault de Boulogne-Billancourt marquent un sensible progrès de la C.G.T., déjà largement majoritaire. Tous les autres syndicats ont enregistré un recul.

RESULTATS. — Inscriptions : 23 294 ; suff. exprimés : 15 012 ; C.G.T. : 10 740, soit 71,5 % ; au lieu de 68,9 % l'an dernier ; C.F.D.T. : 2 047, soit 13,5 % au lieu de 14,5 % ; F.O. : 1 432, soit 9,5 % au lieu de 10,3 % ; C.F.T.C. : 422, soit 2,8 % au lieu de 3,5 % ; C.F.T. : 373, soit 2,5 % au lieu de 2,8 %.

● AU CANADA, LES PRIX DE DÉTAIL ONT AUGMENTÉ DE 12,4 % EN 1974, SOIT LA HAUSSE LA PLUS FORTTE ENREGISTRÉE DEPUIS 1948. Cependant, le chômage s'est aggravé de 0,6 % en décembre pour s'établir à 6,1 % de la population active.

Faits et chiffres

● LA FIRME FRANÇAISE ROUSSEL-UCIAP ET LE GROUPE CHEMIE ALLEMANDE HOECHST sont convenus de racheter à parts égales deux affaires internationales de moyenne importance : la société britannique Optrex limitée et la société Milaugen S.A., dont le siège est à Vaduz (Liechtenstein). Cette opération jumelée s'effectuera par l'intermédiaire des filiales britanniques des deux groupes — Roussel Laboratories et Hoechst U.K. — qui se porteront acquéreurs l'une et l'autre de 50 % du capital de chacune de ces entreprises.

Optrex et Milaugen fabriquent le même genre de produits : préparations pour les yeux, produits vitaminés, antitussifs, pansements.

● UNE MARCHÉ SUR NANTES des employés de Big Chief à La Roche-sur-Yon et de Parrier à Cholet, est organisée, le mardi 21 janvier par la C.G.T. et la C.F.D.T. Les travailleurs ont demandé à être reçus par le préfet et par le président du Comité économique et social. Pour la C.G.T. et la C.F.D.T., la fermeture de ces deux entreprises, qui menace dans leur emploi près de deux mille salariés, est « la conséquence de

la politique d'austérité et de chômage pratiquée dans le pays et qui entraine pour la région le chiffre record de plus de Trente-cinq mille chômeurs ». — (Cont.)

● LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS MÉDICAUX FRANÇAIS (C.S.M.F.) vient de proposer l'élaboration d'une loi d'orientation de la médecine, afin d'aplanir les difficultés entre le corps médical et la Sécurité sociale.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITÉ DE FRANCE Paris 1959

Les intérêts courus du 1^{er} février 1974 au 31 janvier 1975 sur ces obligations seront payables, à partir du 1^{er} février 1975, à raison de 10 F par titre de 200 F, contre détachement du coupon n° 18, après une retenue à la source d'impôt forfaitaire de 1,50 F (montant global : 11,50 F). Pour ces obligations, les personnes domiciliées en France ou dans les départements d'outre-mer n'ont pas droit à l'option pour le prélèvement d'impôt forfaitaire.

● A PARTIR DE LA MÊME DATE, les deux cent mille parts appartenant à la série désignée par la lettre « 2 », sorties au tirage du 21 novembre 1974, cessent de porter intérêts et seront remboursables à 270 F, coupon n° 17 au 1^{er} février 1975 attaché.

ELECTRICITÉ DE FRANCE Obligations 5 % 1960

Les intérêts courus du 10 février 1974 au 15 février 1975 sur ces obligations seront payables, à partir du 16 février 1975, à raison de 22,50 F par titre de 250 F, contre détachement du coupon n° 13, après une retenue à la source d'impôt forfaitaire de 1,50 F (montant global : 14 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 2 F, soit un net de 16,50 F.

● A PARTIR DE LA MÊME DATE, les 150 000 obligations appartenant à la série désignée par la lettre « X », sorties au tirage du 10 décembre 1974, cessent de porter intérêts et seront remboursables à 270 F, coupon n° 16 au 1^{er} février 1975 attaché.

ELECTRICITÉ DE FRANCE Obligations 5 % 1963

Les intérêts courus du 10 février 1974 au 3 février 1975 sur ces obligations seront payables, à partir du 10 février 1975, à raison de 13 F par titre de 260 F, contre détachement du coupon n° 12, après une retenue à la source d'impôt forfaitaire de 1,50 F (montant global : 14,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 2 F, soit un net de 16,50 F.

ELECTRICITÉ DE FRANCE Obligations 5,50 % février 1971

Les intérêts courus du 1^{er} février 1974 au 31 janvier 1975 sur ces obligations seront payables, à partir du 1^{er} février 1975, à raison de 13 F par titre de 400 F, contre détachement du coupon n° 4, après une retenue à la source d'impôt forfaitaire de 1,50 F (montant global : 14,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 2 F, soit un net de 16,50 F.

ELECTRICITÉ DE FRANCE Obligations 8,50 % janvier 1972

Les intérêts courus du 3 février 1974 au 2 février 1975 sur ces obligations seront payables, à partir du 3 février 1975, à raison de 38,25 F par titre de 450 F, contre détachement du coupon n° 3, après une retenue à la source d'impôt forfaitaire de 1,50 F (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 2 F, soit un net de 31,25 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

BARÈME DES BRILLANTS					
POIDS	NUMÉRIQUE 10 ^e de %	BLANC NUANCE		LÉGÈREMENT TEINTÉ	
		Par ves	Liq. pigné	Par ves	Liq. pigné
1 carat,	85/10 ^e	14.300 F	8.300 F	6.000 F	4.800 F
2 carats, le carat	84/10 ^e	12.200	11.200	8.200	4.800
3 carats, le carat	83/10 ^e	21.700	12.300	9.700	5.400
4 carats, le carat	104/10 ^e	27.800	16.700	10.800	5.900
5 carats, le carat	114/10 ^e	31.500	20.800	12.000	6.500

De formes étant forcément incomplètes, MM. Godehot et Pauliet se tiennent à votre disposition pour vous renseigner d'une façon plus précise sur les cas que vous voudrez bien leur soumettre.

GODEHOT & PAULIET
86, AVENUE RAYMOND-POINCARÉ
PARIS, 84-90
ACHATS - VENTES - EXPERTISES - PARTAGES
PARKING FOCH MÉTRO VICTOR-HUGO Tous les jours, sauf dimanche

PROFITEZ DE CE QUI AUGMENTE

DE CE QUI AUGMENTE

Profitez de ce qui augmente. Le taux d'intérêt des Bons à 5 ans du Crédit Agricole est passé à 10,50 %, taux brut, le 1^{er} janvier 1975.

Les Bons du Crédit Agricole assurent pour 5 ans à votre épargne un rendement élevé. Les Bons à 5 ans du Crédit Agricole peuvent être anonymes.

Les Bons à 5 ans du Crédit Agricole sont garantis par l'État. Plus vite vous viendrez nous voir, plus vite vous profiterez de notre augmentation.

BONS A 5 ANS DU CREDIT AGRICOLE NOUVEAU TAUX BRUT: 10,50%

CRÉDIT AGRICOLE  8000 BUREAUX

gène du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 2,08 F, soit un net de 10,92 F.

● A PARTIR DE LA MÊME DATE, les obligations appartenant à la série désignée par la lettre « 2 », sorties au tirage du 5 décembre 1974, cessent de porter intérêts et seront remboursables à 270 F, coupon n° 13 au 1^{er} février 1975 attaché.

ELECTRICITÉ DE FRANCE Obligations 5,75 % 1966

Les intérêts courus du 25 février 1974 au 26 février 1975 sur ces obligations seront payables, à partir du 26 février 1975, à raison de 20,75 F par titre de 400 F, contre détachement du coupon n° 2, après une retenue à la source d'impôt forfaitaire de 1,50 F (montant global : 23,25 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 2 F, soit un net de 17,25 francs.

ELECTRICITÉ DE FRANCE Obligations 6,25 % février 1967

Les intérêts courus du 20 février 1974 au 18 février 1975 sur ces obligations seront payables, à partir du 20 février 1975, à raison de 22,50 F par titre de 400 F, contre détachement du coupon n° 2, après une retenue à la source d'impôt forfaitaire de 1,50 F (montant global : 25 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 2 F, soit un net de 17,50 F.

ELECTRICITÉ DE FRANCE Obligations 8,50 % février 1971

Les intérêts courus du 1^{er} février 1974 au 31 janvier 1975 sur ces obligations seront payables, à partir du 1^{er} février 1975, à raison de 13 F par titre de 400 F, contre détachement du coupon n° 4, après une retenue à la source d'impôt forfaitaire de 1,50 F (montant global : 14,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 2 F, soit un net de 16,50 F.

ELECTRICITÉ DE FRANCE Obligations 8,50 % janvier 1972

Les intérêts courus du 3 février 1974 au 2 février 1975 sur ces obligations seront payables, à partir du 3 février 1975, à raison de 38,25 F par titre de 450 F, contre détachement du coupon n° 3, après une retenue à la source d'impôt forfaitaire de 1,50 F (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 2 F, soit un net de 31,25 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

JAEGER
En raison du renforcement de la participation de V.D.O. de Adolf Schindling dans le capital social, le conseil d'administration vient de nommer administrateur Albert Keck, directeur général de V.D.O. M. Keck occupera le siège vacant depuis la démission de M. Pierre Ducaille.

GRUPE DOCKS DE FRANCE

CHIFFRES D'AFFAIRES AU 31 DÉCEMBRE 1974

Pour l'exercice 1974, le chiffre d'affaires provisoire consolidé toutes taxes comprises du groupe Docks de France s'élève à 2 milliards 369 millions de F, contre 1 milliard 945 millions de F pour l'exercice 1973, soit une progression de 21,8 % (18,1 % à surface de vente comparable).

La société-mère et les deux principales filiales ont réalisé les chiffres d'affaires suivants (abstraction faite des cessions de marchandises aux autres sociétés du groupe) :

Société Docks de France : le chiffre d'affaires a atteint 600 millions de F, soit une progression de 48,5 % (18,0 % à surface de vente comparable).

Société des Supermarchés Doc : après absorption de la société des Grands Magasins des Lézards, le chiffre d'affaires a atteint 84 millions de F, soit une progression de 11,8 % (5,3 % à surface de vente comparable).

Société anonyme des établissements Français : le chiffre d'affaires a atteint 489 millions de F, soit une progression de 26,1 % (24,4 % à surface de vente comparable).

FRANCIS LEFEBVRE

MEMENTO PRATIQUE DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES 1974/1975

Vient de paraître - Franco 120 F

EDITIONS JURIDIQUES LEFEBVRE
15, rue Vieille - 75017 Paris

صلى الله عليه وسلم

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. ASIE
 - CHINE : M. Strauss est reçu par M. Mao Tse-toung.
- 2. EUROPE
 - PORTUGAL : « Il y aura une tragédie si le parti communiste ne joue pas le jeu de la démocratie », déclare M. Soares.
- 3. DIPLOMATIE
 - Après la refus du Kremlin de ratifier l'accord soviéto-américain de 1972.
- 4-5. PROCHE-ORIENT
 - La crise pétrolière et ses répercussions.
 - « Carnet d'un pèlerin de La Mecque » (II), par Tahor Ben Jelloun.
- 6-7. POLITIQUE
 - Les délibérations du bureau du groupe U.D.R.
 - Les relations entre socialistes et communistes dans le Nord (II).
 - L'Unité dénonce les « étranges silences » de l'Humanité.
- 9-10. EDUCATION
 - L'enseignement en alternance : une idée neuve qui fait son chemin.
- 10. SOCIÉTÉ
 - En Italie, les principaux partis politiques préparent des propositions de loi sur l'avortement.
- 11. SCIENCES
 - Technocratie signe avec la société américaine Bechtel un accord pour l'étude d'un réacteur sur-générateur commercial.
- 12. JUSTICE
 - Un enfant est rendu à ses parents après le versement d'une rançon de 600 000 francs.
- 12. POLICE

LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS
Pages 13 à 16

- Les Danais préparent un coup de force sur le marché des voyages.
- Paris des places.
- Seuil, ville royale : Limoges : deux cités en une.
- Plaisirs de la table : De Paris à Soanen.
- Mode : Des Anglais boulevard Haussmann.
- Jardinage : Les tropiques chez soi.
- Hippisme : De record et record.
- Sports : Tennis, deux futures vedettes ; Cyclisme : les Islandais « pour » compte ; Jeux : Jeux ; Maison.

- 20. RADIO-TELEVISION
 - M. Girard d'Estaing écrit aux présidents des sociétés de programmation.
- 21 à 23. ARTS ET SPECTACLES
 - VARIÉTÉS : le Bretagne d'Alain Stéven.
 - FORMES : futur antérieur.
- 27. EQUIPEMENT ET REGIONS
 - TRANSPORTS : une déclaration du directeur général d'Air Inter : des tarifs différenciés sur les lignes intérieures.
- 28 à 30. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE
 - AGRICULTURE : le gouvernement s'efforce de maintenir le pouvoir d'achat des paysans.
 - LES NEGOCIATIONS SALARIALES POUR 1975 : offensive convergente des syndicats contre les propositions gouvernementales dans le secteur public.

LIRE EGALEMENT
RADIO-TELEVISION (20)
Annonces classées (24 et 25) ; Carnet (19) ; Informations pratiques (11) ; « Journal officiel » (11) ; Météorologie (11) ; Météo croisée (11) ; France (11).

Le numéro du « Monde » daté 17 janvier 1975 a été tiré à 569 030 exemplaires.

europcar 645 21 25

JACQUES DEBRAY
TAILLEUR
SOLDES
en prêt-à-porter
Costumes et Pardessus 650 F
Vestes 400 F - Pantalons 130 F
21, bd Malesherbes - ANJ 15-41
fermé lundi

A C D E F G H

ACCORD A WASHINGTON

Le Fonds monétaire international ne fera plus référence à un prix officiel de l'or

Le « fonds Kissinger » de 25 milliards de dollars va voir le jour

Washington. — La session rassemblée du Fonds monétaire international, qui se tient depuis lundi dans la capitale américaine, s'est achevée jeudi par la publication de communiqués du comité intermédiaire et du groupe des Dix. Quatre sortes de mesures y sont précisées :

1) Les Dix ont convenus d'établir « le plus tôt » possible un « fonds de solidarité » ouvert à tous les pays de l'O.C.D.E. Il disposera de 25 milliards de dollars pendant deux ans, mais pourra utiliser tout de suite ses ressources, égales à peu près à la moitié du total. Il est conçu comme un filet de sécurité à utiliser « en dernier ressort » ; ce qui signifie que le pays qui demandera un prêt à ce titre devra justifier qu'il s'agit « l'usage le plus complet » de toutes les autres sources possibles d'emprunt. Formulation eurythme ! N'est-il pas particulièrement risqué de prêter à un pays auquel le marché refusait de faire encore crédit ?

2) Le Fonds, qui a déjà emprunté en 1974 à certains pays de l'OPEP (et pour une très petite somme aux Pays-Bas) 3,6 milliards de dollars (dont 2 ont déjà été utilisés) pourra renouveler une opération de ce genre en 1975, mais pour un montant plus important : l'équivalent de 5 milliards de dollars de tirage spécial (les emprunts sont libellés en cette unité de compte, ce qui donne aux créanciers une garantie supplémentaire) soit environ 6,2 milliards de dollars.

De notre envoyé spécial

Les prêteurs seront les pays pétroliers, mais aussi d'autres pays occidentaux. Les emprunteurs seront les pays ayant des déficits extérieurs qui peuvent être attribués au renchérissement des hydrocarbures, étant entendu que les plus pauvres pourront, jusqu'à concurrence de 1,5 milliard de dollars, bénéficier d'une réduction de cinq points du taux d'intérêt (7% en 1974). Si les besoins se font pressants, on examinera la situation dans un délai qui ne figurera pas expressément dans le communiqué, mais qui sera de six mois.

Relèvement de 32 % des quotas du F.M.I.

3) Les souscriptions nationales (quotas) au F.M.I. seront globalement reléevées de 32,5 %, ce qui en portera leur total à l'équivalent de 39 milliards de D.T.S. (soit 40 milliards de dollars) dont une partie, rappelés-les, en monnaies dont personne n'a besoin). Les quotas des pays exportateurs de pétrole (actuellement 4,5 % de l'ensemble) seront augmentés de sorte que leur participation représente le double de ce pourcentage.

Ce changement de répartition implique que certains pays développés acceptent une réduction de leur quote-part, puisque la participation

du tiers-monde, déjà sous-représenté, ne sera pas diminuée. La détermination précise des nouveaux quotas sera l'un des points sur lequel aura à délibérer le comité intermédiaire lors de sa prochaine réunion prévue en juin à Paris. A la demande des Etats-Unis, on fera une utilisation plus intensive des ressources disponibles du F.M.I.

Etant donnée la soit de liquidités supplémentaires que suscite l'inflation, on a ramené de cinq à trois ans la périodicité des révisions des quotas.

4) Le prix officiel de l'or sera aboli, ainsi que l'obligation pour chaque pays de verser en or le quart du quota. Toute référence au métal précieux sera supprimée dans les statuts du Fonds. Le désirant à la fois les partisans de sa démonétisation, parce que cela consacre la dispersion du rôle de l'or comme moyen de paiement et comme étalon international, et ses adversaires, parce qu'ils estiment que les dispositions actuelles entravent le rôle de l'or. Une satisfaction importante est donnée à ces derniers, puisque le communiqué du comité intermédiaire fait état des « progrès » accomplis pour reconstruire la liberté pour les autorités monétaires de faire des transactions sur l'or.

Ainsi, au moment où l'on s'apprête à évacuer l'or des statuts du F.M.I., on le réintroduit au moins en principe dans le circuit monétaire. Il est entendu, toutefois, que la liberté des transactions sera soumise « à certains arrangements » qui relèvent à connoter. Les Américains voudraient qu'il soit notamment convenu que les achats et les ventes n'entraînent pas l'accroissement du stock global (évalué en poids) d'or possédé par les autorités officielles. M. Simon, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, était d'accord pour limiter à deux ans la validité du gentlemen's agreement, mais, au dernier moment, M. Burns, président de la Réserve fédérale américaine, a fait supprimer cette limitation. En revanche — ce qui est important pour le thèse française — il est stipulé que les arrangements interprétatifs soient passés incorporés dans les futurs statuts.

PAUL FABRA.

En 1974

Le déficit de la balance commerciale française a légèrement dépassé 16 milliards

Le déficit de la balance commerciale s'est élevé en 1974 à 16,2 milliards de francs, après correction des variations saisonnières. Les importations ont atteint 240 milliards de francs et les exportations 223,8 milliards, compte tenu d'une sous-estimation d'un milliard de francs dans la comptabilisation, au début d'année, des achats de pétrole, le « trou » s'établit à un peu plus de 17 milliards de francs. Le déficit est de 16 milliards de francs, les exportations représentant 223,1 milliards de francs et les importations 239,1 milliards de francs. Un excédent commercial a même été enregistré au mois de décembre : corrigées des variations saisonnières, les exportations ont atteint 19 415 millions de francs et les importations 19 013 millions soit un surplus de 402 millions. Le taux de couverture des achats par les ventes s'établit à 103,1 %. En un mois, par rapport à novembre 1974, les exportations ont augmenté de 0,3 % (plus 35,5 % en un an), alors que les importations ont diminué de 2,9 % (plus 29,3 % en un an). En données brutes l'excédent est de 79 millions, les ventes se situant à 20 733 millions et les achats à 20 654 millions de francs.

Prenant connaissance de ces statistiques au moment de son départ en Egypte, M. Norbert Ségard, secrétaire d'état au commerce extérieur, a déclaré : « Les résultats mensuels ne sont pas d'une régularité suffisante pour que nous puissions en déduire que notre pays a, d'ores et déjà, atteint l'objectif qui s'était fixé : rétablir l'équilibre de sa balance commerciale. Mais le confinement le net redressement qui s'est dessiné les mois précédents et la possibilité de rétablir l'équilibre à la fin de 1975 et de limiter le déficit de cette année à 10 milliards de francs environ, »

« Ce redressement tient, à la fois, à deux facteurs principaux : une baisse des importations, due notamment à la dépréciation des monnaies étrangères qui ont permis une réduction des achats de pétrole, le maintien d'un niveau d'exportations élevé malgré une concurrence internationale accrue et un relâchement de la demande dans les grands pays industriels. » De fait, les achats de la France à l'étranger sont en baisse continue depuis le mois de juillet. — Ils atteignent alors 21,1 milliards de francs, alors que les ventes sont restées pratiquement au même niveau — sauf en octobre — au cours des six derniers mois de 1974.

● M. Bourdillat, ministre algérien des affaires étrangères et président en exercice de l'Assemblée générale de l'ONU, se trouve toujours au siège des Nations unies à New-York, apprend-on de bonne source. Des rumeurs, reprises par certains organes de presse, avaient récemment fait état de sa « disparition » du ministre algérien.

M. KITAHARA EST NOMME AMBASSADEUR DU JAPON A PARIS

On annonce de Tokyo la nomination de M. Hideo Kitahara comme ambassadeur du Japon en France.

(M. Kitahara a déjà été en poste en France de 1961 à 1963, d'abord comme conseiller à l'ambassade du Japon, puis comme ministre conseiller. Il est né en 1914 à Tokyo et a fait ses études à la faculté de droit de l'université de la capitale. Il a été ambassadeur au Japon à Tokyo de 1968 à 1970. M. Kitahara a occupé diverses fonctions au sein de la délégation japonaise auprès des Nations unies. De retour à Tokyo en 1958, il est nommé vice-ministre adjoint de l'administration au ministère des affaires étrangères. Il reste en poste jusqu'en 1961, date à laquelle il est envoyé en France. En 1963, il est nommé directeur général des affaires d'Europe et Océanie au ministère, puis, en 1966, ambassadeur du Japon au Vietnam du Sud. Depuis 1970, il est en poste à Genève comme ambassadeur auprès des organisations internationales.)

UNE STATION FRANÇAISE DE SPORTS D'HIVER DANS LE CAUCASE ?

Les Français construisent-ils une station de sports d'hiver dans le Caucase ? Une mission dirigée par M. Jacques Bourdillon, président-directeur général de la S.C.E.T. Internationale (filiale de la Caisse des dépôts), doit prochainement se rendre en Union soviétique pour étudier le projet d'une station à Arkhyz, dans le Caucase.

UNE DEMARCHE YUGOSLAVE AU QUAI D'ORSAY

Deux représentants de l'ambassade de Yougoslavie à Paris ont fait part, mercredi 15 janvier, au ministre des affaires étrangères, de l'inquiétude de leur gouvernement à la suite de l'attentat d'Orly, au cours duquel un avion des lignes aériennes yougoslaves a été touché.

On indique, de source yougoslave, que cette démarche revêt un caractère usuel dans de telles circonstances. L'entretien au Quai d'Orsay, ajoute-t-on, a notamment porté sur les questions d'éventuels dédommagements, de sécurité, ainsi que sur les activités possibles de groupements se réclamant des « oustachis » (extrémistes croates), puisque, selon certaines hypothèses, ceux-ci pourraient être à l'origine de l'attentat.

DECORATION LES NOUVEAUX TISSUS D'AMEUBLEMENT

- Velours "Oralon" Jacquard.
- Imprimés anglais et américains.
- Nouveaux tissages unis, grosses toiles, sergés épais, chevrons, diagonales, etc.
- Tapis en 200 cm, nouveaux coloris.
- Tissus bouclés, tweeds, satins.
- Jacquards modernes de bon goût.
- De merveilleux damas de style et les genres "tapisseries" et "Gènes".
- Imitations fourrures.

de 28 F à 175 F le mètre (tous nos tissus sont en stock)

RODIN
35, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Soldes ANNUELS NICOLL

La tradition anglaise au service de l'élégance masculine
29 RUE TRONCHET PARIS 8^e

VOUS ETES ACTIF. VIVEZ AU GALME.

A quoi bon se donner tant de mal pour vivre à l'étroit dans un Paris invivable (loyers catastrophiques, garages impossibles, pollution, bruit, écoles bondées) ? A quelques minutes de plus de votre bureau, vous pouvez habiter une grande et luxueuse maison, dans un grand jardin. Dans un domaine privé comprenant club-house, tennis, commerces, écoles. Dans un site magnifique et préservé. Réagissez vite. Demain, des maisons comme celles-là, si proches de Paris, seront aussi rares et chères que les appartements du Bois de Boulogne.

"Tilleul", 161 m², 5 pièces, 2 s. de b., garage 2 voitures.

"Belgravia", 150 m², 7 pièces, 3 s. de b., garage.

DOMAINE DE MARSINVAL
78540 Vernouillet.
Tél. 965.87.00 et 88.60.
à 27 km
du Pont de St-Cloud
par l'Autoroute A 13

DOMAINE DU BOIS+LA+CROIX
77340 Pontault-Combault.
Tél. : 406.53.56 et 64.63.
à 18 km
du Bd Périphérique.
A 12 mn à pied de la gare.

Librables immédiatement : maisons de 161, 182, 230 m², 5, 6, 7 pièces. Facade brèche. Garage double. Jardin 800 à 1800 m². Cuisine équipée (réfrig. 390 l., lave-vaisselle). 2 à 3 s. de b. Club-house, Tennis, Ecoles. Piscine chauffée. Crédits LA HENIN.

Donnez de Marsinval vers Orgeval
Garde Pôly
Pont de St-Cloud
N 13
Autoroute de l'Orgeval

SNCG
Pte de Bercy
Gare de Nanterre
Nancy
Bois+La+Croix
Jouville
N 4
30 Périphérique

Nouveau programme. 5 modèles de maisons de 90 à 150 m², 3 à 7 pièces livrées complètement terminées. Grand jardin. Garage. 1 à 3 s. de b. Club-house (un manège, un cinéma), Tennis, Ecoles. Centre commercial, Crédits LA HENIN. Prix de 220 à 320 000 F.

VISITE DES MAISONS MODÈLES TOUS LES JOURS DE 10 A 19 H.
Téléphonez ou écrivez pour recevoir une documentation gratuite.

Breguet Constructions

150